



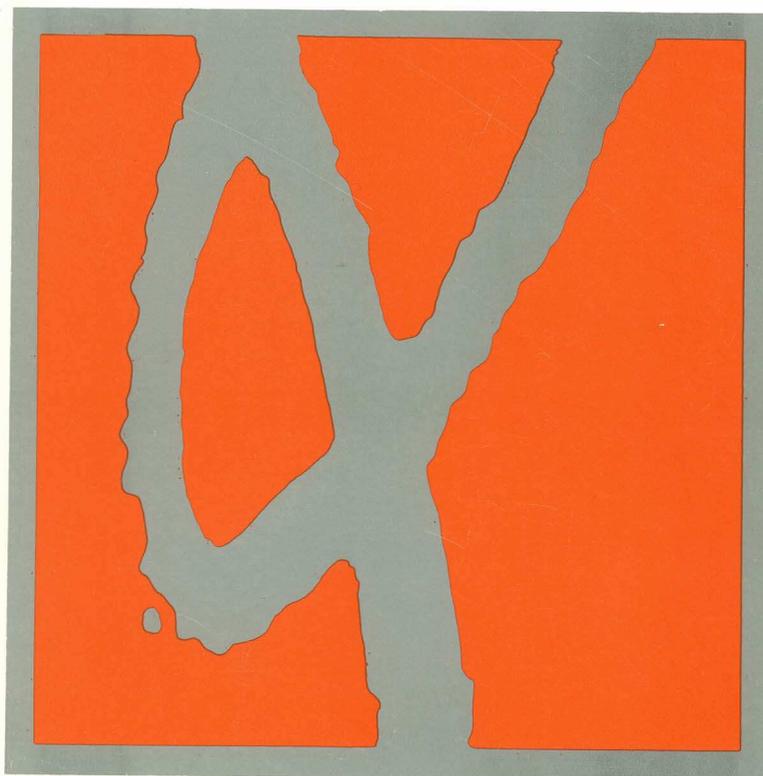
Rint
Réseau
international
de néologie
et de terminologie

11

Revue semestrielle
coéditée par l'Agence de
coopération culturelle et
technique et la
Communauté française de
Belgique.

N° 11 - juin 1994.

Afrique
Canada
Communauté
française de
Belgique
France
Haïti
Maroc
Québec
Suisse
Tunisie



Terminologies nouvelles

Le Rint

Page 2

Afrique

L'activité terminologique au Sénégal,
par Chérif Mbodj.
Page 3

*Pour la création d'un centre national
d'aménagement linguistique au Niger,*
par Issoufi Alzouma Oumarou.
Page 10

Canada

*La terminologie au service de la
communauté muséale:
le dictionnaire visuel du Service
canadien des parcs,*
par Raymond Pepermans.
Page 19

Communauté française de Belgique

*Une entreprise face à la langue. Le cas
d'IBM Belgique,*
par Michel Oleffe.
Page 23

France

*Séminaire sur les attestations de
néologie, Paris 27-28 septembre 1993,*
par John Humbley.
Page 26

Québec

*Théorie de la diffusion des innovations
et implantation terminologique (II),*
par André Martin.
Page 33

*Les nouvelles technologies de
l'information dans leurs rapports au
concept de langue de travail,*
par Pierre Auger.
Page 40

*Les outils de la terminotique:
typologie des logiciels d'aide à la
terminologie et/ou d'automatisation de
la chaîne de travail en terminographie,*
par Pierre Auger.
Page 46

Suisse

*La terminologie et la construction dans
un pays trilingue comme la Suisse,*
par Claude Grosgrurin.
Page 53

Terminocritique

*Terminologie de l'environnement:
faire plus... et autrement?*
par François Gaudin.
Page 57

Terminotique

Un peu d'histoire,
par Caroline de Schaetzen.
Page 60

Bibliographie de la néologie

Rubrique préparée par
John Humbley.
Page 63

En bref

Publications
Page 66

Congrès, colloques, séminaires
Page 74

Sommaire

Présentation

Le présent numéro de *Terminologies nouvelles* s'insère entre deux numéros thématiques constitués des actes de deux des trois séminaires qu'a tenus le Rint en 1993. En effet, le numéro 10 rassemblait les communications présentées lors du séminaire sur la phraséologie dans les langues de spécialité, tenu à Hull en mai 1993, alors que le numéro 12 présentera les communications du séminaire sur l'implantation des terminologies tenu à Rouen en décembre 1993. Le troisième séminaire du Rint portait sur les attestations néologiques et comme il s'agissait d'une réunion de travail technique, les actes ne seront pas publiés. Les lecteurs de *Terminologies nouvelles* peuvent toutefois prendre connaissance des travaux de ce séminaire en lisant l'article de John Humbley dans les pages qui suivent. À la suite de ce dernier séminaire, les membres du Comité d'orientation du Rint ont décidé de créer un groupe de travail

sur le projet de veille néologique qui est en train de prendre forme au sein du Réseau. C'est en effet par la mise en œuvre de cette veille néologique que le Rint a choisi d'entreprendre la réalisation du plan de développement du français scientifique et technique dont les grandes lignes ont été proposées aux instances de la francophonie par le Réseau. Ce projet de veille néologique vise à recueillir et à diffuser les matériaux néologiques nécessaires à la mise à jour des dictionnaires et des banques de terminologie afin de rendre disponibles les innovations terminologiques nécessaires à la communication scientifique et technique.

Par ailleurs, les articles publiés dans ce onzième numéro de *Terminologies nouvelles* illustrent bien la diversité des préoccupations et des recherches actuelles en terminologie dans les pays ayant en commun l'usage du français, qu'il s'agisse d'aménagement du français ou des autres langues nationales, à l'échelle internationale, nationale ou à

l'échelle d'un milieu professionnel. On constate l'augmentation constante des pays ou États qui se dotent de politiques linguistiques, par voie législative ou autrement. L'aménagement linguistique devient un phénomène universel à une époque où la maîtrise des communications constitue un enjeu majeur dans le développement économique et dans le développement culturel.

Signalons enfin l'apparition dans notre revue d'une nouvelle chronique consacrée à la terminotique et aux aides informatiques pour le traitement des langues. On y traitera de recherche et développement et on y présentera des innovations techniques et des nouveaux produits. Cette chronique répond à un besoin très actuel d'information dans ce secteur de pointe dont le développement s'accélère.

*Louis-Jean Rousseau,
Secrétaire général.*

Le Rint

L'activité terminologique au Sénégal

Les premiers travaux terminologiques (ou de néologie) ont eu pour but essentiel de démontrer que les langues négro-africaines sont aptes à véhiculer des connaissances scientifiques et techniques et de militer ainsi en faveur, d'une part, de l'aménagement de leur statut et, d'autre part, de leur introduction dans les programmes de l'école sénégalaise.

Six de ces langues étant décrétées langues nationales, il s'agit à présent de rendre celles-ci effectivement aptes à «enraciner la science et la technique» en procédant à l'aménagement de leur corpus. S'agissant du wolof, parlé comme langue maternelle ou seconde par 80% de la population, un programme de recherches terminologiques a été mis en place par le Clad.

Termes-clés:
Sénégal; langues africaines; wolof; terminologie.

Introduction générale

C'est dans les années 70, au moment du débat historique sur la nécessité ou

non d'une intégration des langues africaines dans le système scolaire qu'est né ce que nous conviendrons d'appeler l'activité terminologique, que ce soit par traduction ou que ce soit par création néologique.

Il est aujourd'hui admis qu'il faut aménager le corpus des langues nationales afin que celles-ci puissent assurer une meilleure communication des connaissances scientifiques et techniques modernes.

Notre exposé s'articulera autour des points suivants:

1. Langues nationales et terminologie;
2. Terminologie et développement: la promotion du wolof.

1 Langues nationales et terminologie

1.1 Problème des langues nationales

Faisant suite à un large mouvement de revendication en

faveur de l'introduction des langues du pays à l'école et de l'utilisation de celles-ci dans les campagnes d'alphabétisation, le gouvernement sénégalais a pris plusieurs décrets pour:

- Ériger en langues nationales six des quelque vingt langues négro-africaines qui sont utilisées sur le territoire. Il s'agit du wolof, du sereer, du pulaar, du joola, du manding et du soninké;
- Fixer l'alphabet de ces langues, en réglementer l'orthographe et la séparation des mots.

Le gouvernement a ensuite annoncé que ces langues vont être enseignées aux enfants, et, comme pour donner raison aux psychopédagogues, le décret n° 72.821 du 13 juillet 1972 stipule dans les considérations générales que «Toute langue véhiculant une civilisation donnée, nous pensons qu'aussi longtemps que nous Sénégalais, nous continuerons à apprendre à nos enfants une langue étrangère quelle qu'elle soit sans leur enseigner au préalable leurs langues maternelles, notre peuple restera aliéné».

Et aussitôt, les détracteurs de l'utilisation des langues nationales brandissent l'argument selon lequel ces dernières sont inaptes à véhiculer des concepts scientifiques et techniques. Par conséquent, le français doit rester la seule langue d'enseignement.

En réponse à ces détracteurs, Cheikh Anta Diop publie, dans le bulletin de l'Ifan⁽¹⁾, un article intitulé

(1) Institut fondamental d'Afrique noire.

Comment enraciner la science en Afrique⁽²⁾. L'article en question est un ensemble de traductions couvrant les domaines ci-dessous:

- I. La théorie des ensembles;
- II. La physique mathématique et théorique;
- III. L'organisation de la matière au niveau subquantique et quantique;
- IV. La relativité restreinte et générale, (...) la cosmologie relativiste; (...) la terminologie de l'algèbre sensorielle (...);
- V. La chimie quantique (Diop 1975: 154).

Cela a permis à bon nombre de Sénégalais de se rendre compte que leurs langues sont capables de s'adapter à toutes les exigences de la vie moderne, à condition de les doter des perfectionnements appropriés. Cette tâche nécessite des recherches terminologiques qui exigent sans aucun doute des dépenses relativement importantes.

Mais le souci immédiat de Cheikh Anta Diop était moins de présenter ses recherches terminologiques que de démontrer que les langues nationales sont aptes à exprimer la science et la technique, comme il le précise dans l'introduction à son article:

«(...) si l'on parlait de corps, de groupe et d'anneau à un Français moyen, il croirait que l'on fait allusion à son corps physique, à son groupe de travail et à l'alliance qu'il porte au doigt: par conséquent, tout est relatif, relatif au niveau intellectuel du lecteur, et à sa connaissance des deux langues

concernées ici. Il s'agit moins d'un effort de vulgarisation que de la démonstration concrète de la possibilité du discours scientifique en langue africaine. Au contraire, cette traduction n'est profitable que si certaines notions sont déjà acquises. Néanmoins, elle prouve que l'on peut si on le veut (et avec beaucoup de travail) dispenser une culture scientifique qui ne soit pas au rabais dans nos langues» (Diop 1975: 155).

L'article de Cheikh Anta Diop a pu servir véritablement de tremplin à l'activité terminologique au Sénégal. Des physiciens, des mathématiciens, des linguistes et des spécialistes des différents domaines des sciences de l'éducation ont effectivement entrepris des recherches terminologiques, le but visé étant de créer le métalangage qui devrait leur permettre d'enseigner leurs disciplines respectives en langues nationales.

On peut déplorer cependant le fait que toutes ces recherches soient menées à titre individuel et sans aucune coordination, sans aucune concertation entre les chercheurs qui travaillent dans les mêmes domaines.

En 1978, Dumont et Mbodj ont analysé les traductions proposées par Cheikh Anta Diop. Il s'agissait, pour ces deux linguistes, d'éclairer et de convaincre une fois de plus l'opinion publique, mais surtout le gouvernement, que les langues nationales peuvent être introduites valablement dans les programmes scolaires et enrichies au besoin pour servir de médium d'enseignement.

L'analyse linguistique de l'article de Cheikh Anta Diop a permis, par exemple, de montrer que le wolof dispose de deux types de procédés d'enrichissement (Dumont et Mbodj 1978: 449-461):

- Le recours aux sources externes:
 - a) avec une différenciation de sème, ex.: *galaas* «glace» (eau);
 - b) avec une restriction sémantique, ex.: *sisir* «saisir au sens juridique», *tarasoor* «trésor (public)»;

- Le recours aux sources internes:
 - a) la morphologie, ex.: *dogatin* «particule», de *dog* «couper» + *-at* «intensif» *xeloodiku* «(nombre) irrationnel», de *xel* «raison», *-u* «passif», *-adi* «négation», *-ku* «étatif»;
 - b) la syntaxe, ex.: *doxub tangaay* «propagation de la chaleur», de *dox* «marcher», *tangaay* «chaleur», *-ub* «connectif»; *kalkini tãnda* «calcul des probabilités», de *kalkin* «calculer»⁽²⁾, *tãnda* «viser», *i* «connectif»;
 - c) la sémantique, par les procédés suivants:
 - exploitation de la notion (expression phrastique) ex.: *reenub ñaar* = $\sqrt{2}$ (racine de 2); *lim yi ëpp tus* «les nombres positifs», de *lim* «compter, nombre», *ëpp* «dépasser de», *tus* «zéro»
 - métaphore ex.: *limi dayo yu jeggib gapp* «nombres cardinaux transfinis» (littéralement «nombres qui ont enjambé la limite»).

Comme on le voit l'activité terminologique n'est réalisée, jusqu'ici, que dans le souci de pousser les pouvoirs publics à introduire les langues nationales à l'école en commençant par les convaincre qu'elles peuvent servir à enseigner les disciplines scientifiques et techniques.

L'objectif a été atteint. C'est ainsi qu'à la rentrée scolaire d'octobre 1978, le gouvernement décide d'ouvrir trois classes expérimentales de wolof. Entre 1978 et 1981, d'autres classes en langues nationales ont été ouvertes, soit au total, quinze classes de wolof, de sereer, de pulaar et de joola.

Malheureusement, l'expérimentation a du être arrêtée parce qu'elle ne pouvait en aucune manière être concluante, étant donné les graves lacunes constatées sur le terrain: manque de matériels didactiques, de maîtres... mais surtout absence de terminologies appropriées.

(2) On peut constater que *kalkin* résulte de l'intégration phonématique du mot français *calculer*. Mais l'auteur a eu du mal à se dégager du français. Des recherches ultérieures sur le wolof permettraient de remplacer certains emprunts par leurs équivalents dans la langue.

1.2 Recherches terminologiques

Afin de créer les conditions favorables à une relance de la réforme linguistique⁽³⁾, on s'est intéressé de nouveau aux recherches terminologiques dont on sait à présent qu'elles sont le passage obligé de toute politique d'éducation en langues nationales.

Les quelques travaux et projets brièvement présentés ci-après s'inscrivent dans le plan d'action visant à favoriser la relance de ladite réforme linguistique dans le système éducatif sénégalais.

1.2.1 Travaux réalisés

1.2.1.1 Terminologie linguistique wolof-français⁽⁴⁾

Il s'agit d'une liste comportant plus ou moins 400 termes wolofs relatifs à la phonétique, à la phonologie, à la morphologie et à la syntaxe du wolof.

1.2.1.2 Terminologie grammaticale wolof. *Baatalub Roofoo-gi-baat ci wolof*⁽⁵⁾

Cet ouvrage est le résultat d'une collaboration entre deux linguistes (Dialo et Ka) et deux pédagogues

(Diaw et Guèye) qui ont créé un métalangage susceptible de permettre de décrire le wolof en wolof.

L'ouvrage contient 230 termes ou expressions appartenant au fonds de la langue ou créés par les auteurs. Ceux-ci ont eu recours aux procédés d'enrichissement lexical du wolof mentionnés plus haut.

Tous les niveaux d'analyse linguistique (phonologie, système nominal, système verbal, etc.) ont retenu l'attention des chercheurs.

On trouve à la fin de l'ouvrage des exemples d'analyse d'un texte wolof en guise d'illustration.

1.2.1.3 Un vocabulaire wolof de la faune au Sénégal⁽⁶⁾

Ce lexique contient quelque 300 entrées⁽⁷⁾ présentées sous forme de colonnes.

En face du mot wolof (dont on indique les variétés dialectales lorsqu'elles ont été relevées) figurent l'équivalent français et, parfois, le nom scientifique.

ex.:

<i>léraw b</i>	lamantin	trichechus senegalensis
<i>yatant w</i>	badèche	mycteroperea rubra

en lébou: *géjj*

1.2.1.4 Un vocabulaire wolof de la flore au Sénégal⁽⁸⁾

Ce vocabulaire comporte quelque 500 termes.

L'auteur a adopté la présentation suivante:

– Première colonne: la vedette wolof;

– Deuxième colonne: la transcription phonétique;

– Troisième colonne:

a) la traduction française;

b) la famille;

c) le nom scientifique;

d) éventuellement la source (entre parenthèses).

ex.:

Arjëmb [arjəmb] Plante haute de 1,50m, vivace fam.: Graminées; n.s.: Pennisetum polystachon. (Schult)

C'est dans le cadre de la confection du *Lexique français-wolof* (Clad-Ifan 1977-1981), dont il est l'un des artisans, que Abdoul Aziz Diaw, chercheur au Clad, a été chargé de réaliser ces deux ouvrages (cf. sous 1.2.1.3 et 1.2.1.4).

1.2.2 Projets

Les projets énumérés ci-dessous résultent d'une première tentative d'organisation nationale de la terminologie.

Le maître d'œuvre et le titre du projet sont indiqués respectivement en abrégé et en italique.

1.2.2.1 Projet CRDI. *Terminologies en grammaire et en mathématiques*

Le projet élaboré par les linguistes du Clad et de la Faculté des Lettres et Sciences humaines concerne cinq langues nationales: le joola, le manding, le pulaar, le sereer et le wolof pour lesquelles les institutions précitées disposent de spécialistes.

Le CRDI⁽⁹⁾, qui devait assurer le financement de ce projet pour une durée de cinq ans à compter de 1982, s'est finalement désisté.

1.2.2.2 Projet CNRS. *Élaboration d'une terminologie grammaticale du wolof*

Ce projet a été élaboré par deux chercheurs de l'Université de Dakar, Mmes A. Diop Fal (Ifan) et R. Santos (Faculté des Lettres).

Le projet, qui a obtenu un financement du CNRS, est en cours de réalisation depuis 1984.

1.2.2.3 Projet MEN⁽¹⁰⁾ de *dictionnaires terminologiques en langues nationales*

En juin 1986, des linguistes et d'autres spécialistes de diverses disciplines ont été chargés par le ministère de l'Éducation nationale d'élaborer un projet de dictionnaires terminologiques en langues nationales dont le financement a été évalué à 200 millions de francs CFA.

Quant à l'exécution de ce projet les dispositions suivantes ont été

(3) Préconisée par les États généraux de l'éducation (cf. CNREF, 1984: 90-104).

(4) Cf. Diagne (1971: 208-217).

(5) Cf. Dialo, Diaw, Guèye et Ka (1982).

(6) Cf. Diaw (1976).

(7) Noms d'animaux domestiques, sauvages, de reptiles, d'oiseaux, d'insectes, de poissons, de mammifères marins, de crustacés et de mollusques.

(8) Cf. Diaw (1981).

(9) Centre de recherche pour le développement international (organisme canadien).

(10) Ministère de l'Éducation nationale (du Sénégal).

prises:

a) Les spécialistes sont regroupés en commissions de langue, six au total (commissions de wolof, sereer, manding, pulaar, joola et soninké) qui sont coordonnées entre elles;
b) À l'intérieur de chaque commission les volets suivants ont été retenus:

1. Langue;
2. Mathématiques;
3. Sciences d'observation;
4. Histoire - Géographie - Instruction civique;
5. Éducation physique;
6. Éducation artistique.

c) Les effectifs de chacune des commissions ont été fixés comme suit:

Deux linguistes;
Deux pédagogues;
Deux enquêteurs / vacataires;
Un(e) secrétaire.

Au total, chaque commission compte sept membres. En conséquence, quarante-deux spécialistes sont nécessaires à l'exécution du projet. Celle-ci aurait pu s'étaler sur 18 mois⁽¹¹⁾ (en revêtant plus ou moins un caractère expérimental) et comporter cinq phases:

- 1) 15 jours: session de formation préalable axée sur la méthodologie de la recherche terminologique;
- 2) 5 mois et demi: inventaire des concepts et des notions;

(11) Nous avons reformulé les étapes d'exécution du projet et les objectifs qui leur sont assignés. Le Men prévoyait une durée de trois ans ou quatre phases:

Phase 0 (15 jours): session de formation préalable;
Phase 1 (8 mois): inventaire des concepts et notions;
Phase 2 (8 mois): collecte et évaluation des termes existants;
Phase 3 (3 mois): séminaires sur la création lexicale;
Phase 4 (? mois): mise en forme et publication.

- 3) 15 jours: séminaire de formation interne;
- 4) 5 mois et demi: activités de création lexicale;
- 5) 6 mois: mise en forme et publication.

La tentative du ministère de l'Éducation nationale d'organiser et de coordonner l'activité terminologique au plan national n'a malheureusement pas abouti, faute de moyens financiers et de terminologiques.

2 Terminologie et développement: la promotion du wolof

L'un des objectifs du Centre de linguistique appliquée de Dakar (Clad) est de travailler à la modernisation des six langues nationales, c'est-à-dire à rendre celles-ci aptes à assurer « la transmission des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire » de notre temps.

Mais il n'est pas besoin de dire ici que compte tenu de la modicité du budget attribué à notre institut et du personnel réduit qui y travaille, nous sommes dans l'impossibilité de mener des recherches terminologiques sur les six langues nationales. Aussi a-t-il semblé plus judicieux de ne s'intéresser qu'au wolof, du moins dans l'immédiat. Nous reviendrons sur les raisons de ce choix en 2.2.

Dans le cadre des recherches terminologiques du Clad, deux projets concomitants ont été conçus:

- Premier projet: *Enquête sur la terminologie au Sénégal*;
- Deuxième projet: *Promotion du wolof*.

Après avoir passé en revue ces deux projets, nous signalerons les principaux obstacles auxquels doit faire face l'équipe mise en place en 1991-1992 et chargée de réaliser les programmes de terminologie.

2.1 Projet d'enquêtes sur la terminologie au Sénégal

Les travaux que nous avons mentionnés plus haut donnent un panorama plutôt partiel de l'activité terminologique au Sénégal pour la simple raison que ces travaux (pour lesquels nous ne pouvons d'ailleurs prétendre à une quelconque exhaustivité) ne concernent que le secteur de l'éducation.

D'autres travaux existent dans d'autres domaines tels que l'industrie et le tertiaire. D'où l'intérêt de ce projet qui nous permettra de compléter notre recensement et de faire le point sur l'activité terminologique au Sénégal.

Les objectifs du projet sont:

- Identifier les producteurs de terminologies;
- Répertorier les projets et les travaux en cours;
- Cerner le mieux possible les conditions dans lesquelles se déroule le travail terminologique.

Quelle est la méthode que nous comptons utiliser?

Un questionnaire (qui pourrait être celui du Rint éventuellement réaménagé afin d'être mieux adapté à la situation du Sénégal) sera envoyé aux différentes structures de recherche et/ou d'enseignement, aux services administratifs, aux entreprises industrielles, aux organismes les plus divers (dont l'Institut sénégalais de normalisation) et aux partis politiques⁽¹²⁾.

2.2 Promotion du wolof

2.2.1 Note liminaire

Étant donné que nous n'avons pas les moyens (matériels, financiers et humains) de nos ambitions, à savoir aménager le corpus des six langues nationales, il a été décidé que le wolof doit être la langue à

(12) voir note page 7 ci-contre.

(12) Il nous plaît de signaler ici la traduction du dernier code électoral sénégalais en langues nationales. À cette occasion, on a pu noter une intense activité terminologique (qui n'est peut-être pas réellement consciente de la part de ses auteurs). Il a fallu trouver des équivalents, par exemple, pour *député*, *isoloir*, *carte d'électeur*, etc. dans six langues nationales. L'intelligence des hommes politiques ou de leurs collaborateurs et des terminologues occasionnels a souvent correctement et merveilleusement bien fonctionné pour que l'électorat soit mieux éclairé et puisse voter en toute connaissance de cause. On peut faire remarquer qu'ici la terminologie a pour objectif de contribuer à l'enracinement de la démocratie au Sénégal.

(13) Cf. Unesco-Breda (1985: 69).

(14) « (...) des études statistiques ont été menées dès 1964-1965 par L. Verrière, alors directeur de la Statistique, et ont démontré que onze pour cent des Sénégalais et un pour cent des Sénégalaises déclaraient savoir lire et écrire en français » (L. Verrière 1965, *La population du Sénégal. Aspects quantitatifs*. Chapitre VII « Répartition selon la connaissance du français », pp. 77-81, (cf. Dumont 1983: 23).

À propos des taux de scolarisation, Dumont écrit « En 1980, les estimations officielles (...) donnent 43% et les estimations officieuses font état de 28% » (Dumont 1983: 24). « (...) la scolarisation se développe moins vite que la démographie (...). Le taux de scolarisation se calcule à partir du nombre d'enfants d'âge scolarisable (6 ans) effectivement scolarisés » (Dumont 1983: 24, note 4).

(15) Rappelons que c'est en 1858 que la *Grammaire wolof* de Boilat a été publiée à Paris par l'Imprimerie impériale.

(16) Cf. sous 1.2.1.2.

promouvoir en priorité en vue de répondre aux exigences du développement pour les raisons objectives suivantes:

1. Le wolof est la seule langue comprise et parlée par 80%⁽¹³⁾ de la population sénégalaise⁽¹⁴⁾.
2. Aussi bien pour les recherches théoriques que pour les recherches appliquées, le wolof est largement en avance sur les autres langues. Les premières études sur le wolof datent du début du XIX^e siècle⁽¹⁵⁾.

Par ailleurs, si la présence du français et des autres langues locales constitue une richesse linguistique, il n'en demeure pas moins que la promotion du wolof, langue véhiculaire jusque dans les coins les plus reculés et les moins accessibles du pays, pourrait permettre de:

- 1) Faire bénéficier la grande majorité des Sénégalais des connaissances scientifiques ainsi que de la maîtrise des savoir-faire techniques du monde moderne, et, de ce fait,
- 2) Contribuer à réduire certaines disparités économiques et sociales.

Voilà qui justifie l'importance que le Clad accorde actuellement à la recherche terminologique en wolof. Toutefois, les autres langues ne sont pas pour autant délaissées. En effet, deux chercheurs travaillent sur l'élaboration d'un manuel de terminologie d'enseignement du calcul à l'école élémentaire, l'un en sereer et l'autre en pulaar.

Dans le cadre de la promotion du wolof, deux étapes sont prévues: 1^e étape: constitution des bases de données terminologiques; 2^e étape: implantation et diffusion de terminologies.

Nous ne traiterons pas ici de cette dernière étape qui se situe dans le long terme d'autant que nous sommes loin d'avoir franchi la première étape et que nous devons auparavant vaincre une bonne partie des obstacles que nous rencontrons présentement.

2.2.2 Constitution de bases de données terminologiques

Dans le cadre de la constitution des bases de données, les objectifs poursuivis sont les suivants:

- Recenser les sources documentaires disponibles et les dépouiller;
- Créer un réseau d'échanges entre les producteurs de terminologies afin d'éviter la prolifération des termes différents pour désigner la même notion.

2.2.3 Remarque sur les travaux en cours

En attendant la mise en route du premier projet, et pour réaffirmer notre volonté de participer à l'effort national de recherches terminologiques qui seront entreprises, nous procédons au dépouillement et à l'analyse des documents en wolof qui sont disponibles au Clad en vue de confectionner des *lexiques spécialisés bilingues français-wolof*.

D'une manière générale, on peut considérer que les travaux énumérés ci-dessous s'inscrivent:

- d'une part, dans la phase de transition vers les recherches terminologiques à proprement parler;
- d'autre part, dans le cadre de l'élaboration de corpus à verser dans les banques de données.

2.2.4 Inventaire des travaux en cours

2.2.4.1 Mise à jour du vocabulaire de la faune du Sénégal⁽¹⁶⁾

Trois cent cinquante fiches ont été rédigées dans le cadre de la refonte de la publication de 1976. Les enquêtes complémentaires en cours portent sur la piscifaune. Elles doivent permettre de combler certaines lacunes.

2.2.4.2. Lexiques spécialisés des corps de métiers

Actuellement, les recherches portent sur:

- La poterie traditionnelle;
- Le tissage en milieu wolof.

2.2.4.3 Manuel de terminologie grammaticale du wolof

Il s'agit essentiellement de la révision et de l'exploitation de *Roofoo-gi-baat*⁽¹⁷⁾ pour la rédaction d'une grammaire wolof en wolof.

2.2.4.4 Terminologie de l'agriculture

Des recherches sont en cours pour trouver les équivalents en wolof de **600 termes relatifs à l'agriculture** en zone tropicale.

Des tests d'acceptabilité seront réalisés dans toutes les zones wolophones de souche.

2.2.4.5 Terminologie des mathématiques et de la physique

Dans un premier temps, il s'agit de retranscrire l'ensemble des traductions proposées dans l'article de Cheikh Anta Diop⁽¹⁸⁾ conformément au décret n° 85.1232 du 20 novembre 1985, actuellement en vigueur.

Dans un deuxième temps, il sera procédé au dépouillement du corpus⁽¹⁹⁾.

2.3 Principaux obstacles

Les principaux obstacles tiennent au manque de soutien officiel, de moyens financiers, de personnel qualifié, de bibliographies spécialisées et de moyens d'échanges.

2.3.1 Manque de soutien officiel et de moyens financiers

Il n'existe aucune structure

(17) Cf. sous 1.2.1.1.

(18) Cf. note 2.

(19) Il convient de signaler que ce corpus pourrait servir également à étudier d'une façon plus approfondie les procédés d'enrichissement lexical du wolof, pour l'étude desquels une enquête plus large sur la création spontanée devrait être également entreprise.

officielle ou privée chargée de mener des recherches terminologiques dans nos langues nationales pour en aménager les corpus en les modernisant.

Des chercheurs isolés travaillent à l'élaboration de terminologies. Le Clad a estimé souhaitable de briser l'isolement dans lequel ils se trouvent, de faire connaître leurs travaux en rassemblant et faisant circuler toutes les informations sur les lexiques et traductions spécialisés destinés avant tout à alimenter ses banques de données terminologiques.

Faut-il néanmoins rappeler que le Clad n'a pas réellement les moyens financiers susceptibles de lui permettre de mener à bien son programme de recherches terminologiques? Pour le moment, il ne bénéficie d'aucune subvention de recherche à cet effet.

2.3.2 Manque de personnel qualifié

La terminologie est une discipline assez complexe. Nos chercheurs essaient de s'y former eux-mêmes par la lecture de quelques ouvrages théoriques; et grâce à l'aide d'un informaticien mis à la disposition du Clad par la coopération française, ils s'initient aussi au maniement de l'outil informatique.

Il reste cependant que ces chercheurs ne pourront être réellement compétents qu'après un stage initial de formation en terminologie sur place, suivi d'une formation avancée dans des laboratoires ou institutions expérimentés voire spécialisés.

2.3.3 Manque de bibliographies spécialisées et de moyens d'échanges

On ne trouve dans notre service de documentation que les publications qui nous sont gracieusement offertes par l'Office de la langue française du Québec, soit par le Rint.

Nous saisissons cette occasion

pour adresser nos sincères remerciements à ces deux organismes.

Notre vœu le plus ardent est de pouvoir un jour envoyer à tous nos partenaires des publications sur nos recherches terminologiques.

4 Conclusion

Après avoir fait l'historique de la terminologie au Sénégal et présenté les grands axes de travail du Clad dans ce domaine, nous voudrions signaler l'existence au Clad d'un programme dénommé «Sociolinguistique et développement» dont l'objectif primordial est de déterminer le «degré de vitalité» des langues nationales sur le terrain.

Il s'agit, en définitive, par-delà le plan d'action du Clad:

- De jeter les fondements d'une planification linguistique adéquate qui permettrait aux langues nationales d'être des outils de développement culturel, économique et social;
- D'aider concrètement à la création d'un office national des langues.

L'enrichissement de nos langues nationales doit être considéré, en outre, comme un moyen susceptible de contribuer efficacement:

- D'une part, à une bonne connaissance des termes équivalents et de leur portée exacte dans le discours et à une meilleure maîtrise des langues nationales, notamment du wolof;
- D'autre part, à l'amélioration de la qualité de l'enseignement ou de l'apprentissage des langues étrangères, en l'occurrence le français.

Chérif Mbodj,
Centre de linguistique appliquée
de Dakar,
Université Cheikh Anta Diop,
Dakar-Fann,
Sénégal.

Bibliographie

Clad-Ifan, 1977 à 1981: *Lexique français-wolof*, Dakar, Clad, n° 42.

Commission nationale de réforme de l'éducation et de la formation - CNREF, 1984: *Rapport général*, 189 p.

Décret n° 71-566 du 21 mai 1971 relatif à la transcription des langues nationales, modifié par décret n° 72-702 du 16 juin 1972.

Décrets n° 75-1026 du 10 octobre 1975 et n° 85-1232 du 20 novembre 1985 relatifs à l'orthographe et à la séparation des mots en wolof.

Diagne (P.), 1971: *Grammaire de wolof moderne*, Paris, Présence Africaine.

Dialo (A.), Diaw (A.A.), Guèye (M.) et Ka (O.), 1982: *Terminologie grammaticale wolof. Baatalub Roofoo-gi-baat ci wolof*, Dakar, Clad, n° w19, 46 p.

Diaw (A.A.), 1976: *Un vocabulaire wolof de la faune au Sénégal*, Dakar, Clad, n° 67, 30 p.

Diaw (A.A.), 1981: *Un vocabulaire wolof de la flore au Sénégal*, Dakar, Clad, n° 79, 85 p.

Diop (Ch.A.), 1975: « Comment enraciner la science en Afrique: exemple wolof (Sénégal) », dans *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire*, Série B, Tome 37, n° 1: 154-233.

Dumont (P.), 1983: *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, ACCT-Karthala, 384 p.

Dumont, (P.) et Mbodj (Ch.), 1978: « Le wolof, langue de développement, étude des procédés d'enrichissement de la langue wolof » dans *La réforme des langues, histoire et avenir*, édité par Istan Fodor et Claude Hagège, vol.1: 449-461.

Maurais (J.) éd., 1987: *Politique et aménagement linguistiques*, Québec, Conseil de la langue française, VI+574 p.

Terminologies nouvelles, 1991: Bruxelles, Agence de coopération culturelle et technique, Communauté française de Belgique, n° 6.

Terminologies nouvelles, 1992: Bruxelles, Agence de coopération culturelle et technique, Communauté française de Belgique, n° 7.

Terminomètre, 1990: Union latine, n° 6.

Pour la création d'un Centre national d'aménagement linguistique au Niger

« Pour une revalorisation des langues nationales, leur promotion comme véhicules du savoir moderne et moyens de développement, il est urgent d'entreprendre un travail de recherche et d'application soutenu par une réelle volonté d'affirmation nationale ».

Abdou Hamani
dans GRRPLN⁽¹⁾ (1977: 1).

Le présent article se propose, dans un premier temps, de présenter de manière succincte l'état de la recherche linguistique au Niger et de faire une brève analyse de la situation sociolinguistique du pays en mettant l'accent sur les problèmes généraux qui ralentissent le développement des langues nationales.

La finalité de l'étude étant la recherche d'une voie efficace pour la gestion du bilinguisme - langues nationales / français - il exposera, dans un second temps, les contours d'une structure nationale qui aura pour tâche principale l'aménagement linguistique au Niger.

Termes-clés:
aménagement linguistique; Niger;
sociolinguistique.

1 Introduction générale

Si pendant longtemps les langues nigériennes n'ont servi que comme moyens de communication orale entre diverses communautés, depuis 1963, une volonté, certes timide mais réelle, s'est affichée pour en faire des outils nécessaires au développement. C'est ainsi qu'ont été élaborés les premiers programmes d'alphabétisation, par la suite les descriptions scientifiques des langues et dialectes et leur utilisation dans l'enseignement formel se sont amorcées.

Ces pratiques ont donné des résultats appréciables.

Pour les besoins de l'alphabétisation, plusieurs brochures en langues nationales ont vu le jour, un vocabulaire nouveau a fait son apparition dans ces langues pour les besoins d'éducation et de formation et une recherche scientifique plus élaborée est en train de se mettre en place.

Les travaux scientifiques ont porté sur la description de plusieurs langues, particulièrement aux plans phonétique, phonologique et morpho-syntaxique. Les premières descriptions lexicologiques ne sont en train de naître que maintenant.

Les travaux en et sur les langues nationales sont conduits dans différents centres.

La Direction de l'alphabétisation et de la formation des adultes (Dafa) produit des brochures de vulgarisation, quelques traductions d'œuvres littéraires ou encore des adaptations d'ouvrages spécialisés

(code de la route, documents de forage, etc.) sur demande de services techniques.

La recherche fondamentale et appliquée relève de l'Université Abdou Moumouni (UAM) à travers la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH), la Faculté de pédagogie (FP) et l'Institut de recherches en sciences humaines (IRSH). À la FLSH, les travaux de maîtrise ont permis la description de certaines langues qui, il y a quelques années encore, étaient laissées pour compte par la recherche fondamentale au Niger. Il s'agit de langues comme le tubu, le kanuri, le gulmancema et l'arabe schwa. Deux études lexicologiques en hausa et en zarma ont été réalisées à la FP et un dictionnaire encyclopédique hausa-sonay-français est en rédaction à l'IRSH.

À l'extérieur du pays, des chercheurs, étrangers et nationaux, décrivent également les langues nigériennes ou travaillent sur elles. Si pour les premiers il s'agit de travaux post-doctoraux, pour les seconds la finalité de leurs efforts est l'obtention d'un diplôme.

Mais au Niger, il n'y a pas que les langues nationales qui sont en contact et qui servent de moyens de communication. Il y a un multilinguisme plus qu'évident qui met en rapport les langues du pays et le français.

D'abord langue coloniale ayant vécu en rapport conflictuel avec les langues nationales, aujourd'hui le français est la langue officielle du Niger, et ce, depuis 1960. L'enseignement est dispensé dans cette langue, l'administration ainsi que tous les secteurs de la vie moderne fonctionnent avec elle.

(1) Groupe de réflexion et de recherche pour la promotion des langues nationales.

Les travaux réalisés en linguistique appliquée pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans cette langue sont insignifiants voire inexistant. C'est là une erreur qu'il faut réparer au plus vite tant que le français restera langue officielle du Niger.

Nous avons, depuis toujours, pensé que l'utilisation du français comme langue d'enseignement est un facteur aliénant et que le pays ne peut se développer avec une langue officielle étrangère d'abord imposée, puis acceptée par la suite. Nous nous devons aujourd'hui de réfléchir profondément sur la véracité d'une telle hypothèse car, d'un point de vue purement technique, on ne saurait évoquer comme cause principale de la faillite de notre système éducatif l'utilisation du français comme médium d'enseignement. Une langue nationale quelconque, à la place du français, aurait au mieux le même résultat, sinon afficherait un bilan plus médiocre encore dans les conditions d'enseignement et de formation qui sont les nôtres de 1960 à nos jours.

Afin de trouver des solutions adéquates au problème de cohabitation des langues nationales et du français, au statut de chacun, à

(2) Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur au GRRPLN (1977: 61-67) et aux articles et mémoires de maîtrise sur le buduma. Cependant, depuis la Conférence nationale souveraine, le débat politique passionné a « décréété » l'existence de dix langues nationales en ajoutant à la liste la tasawak et le buduma. Nous n'avons rien contre cette vision des choses, mais nous aurions souhaité qu'une étude scientifique nous donne ce résultat - c'est le cas du buduma - et non une déclaration politique avancée dans les conditions qu'on sait.

(3) GRRPLN (1977: 58).

leur utilisation efficiente comme véhicule de savoir et de promotion sociale de tous les fils du pays, il convient d'examiner la situation sociolinguistique et de dégager, à travers un diagnostic sans complaisance, une issue favorable qui tiendrait compte de la réalité socio-politique du moment.

2 Situation sociolinguistique au Niger

2.1 Les langues en présence

Est-il besoin de rappeler qu'à l'état actuel des recherches, le Niger compte neuf langues nationales que sont l'arabe, le buduma, le fulfulde, le gulmancema, le hausa, le kanuri, le sojay-zarma, le tamajaq et le tubu⁽²⁾? Ces langues se ramifient en plusieurs dialectes et parlers que certains ont souvent tendance à considérer comme des langues à part entière. Est-il besoin aussi de noter que le français est la langue officielle du pays avec toutes les implications à observer? Est-il enfin besoin de souligner que le multilinguisme « particulier »⁽³⁾ a amené différents penseurs à tenter de remettre en cause l'ordre établi, à demander une redéfinition du statut de ces langues et à conférer aux langues nationales un rôle plus important à jouer dans la vie de la grande masse du peuple, sinon à exiger un changement radical qui inhiberait la prédominance du français au profit des langues autochtones ou l'une d'elles au moins?

2.2 L'utilisation des langues dans la vie sociale

2.2.1 En alphabétisation

Toutes les langues nationales servent les communautés linguistiques

qui les parlent afin de résoudre leurs besoins quotidiens de communication. C'est là une évidence qu'on pourrait ne pas noter. Cependant, quand le Niger a décidé de mettre en place une politique d'alphabétisation, seul le hausa a d'abord été pris en considération. Par la suite, les actions d'alphabétisation et de formation des adultes se sont étendues graduellement aux six langues suivantes: fulfulde, gulmancema, kanuri, tamajaq, tubu et zarma. L'enseignement en arabe relevant d'une autre direction du ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche (MEN/R), cette langue n'est pas prise en compte par la Dafa.

Cette pratique se justifie aisément dans la mesure où il était impossible, du premier coup, de prendre en charge toutes les langues nationales dans un processus d'alphabétisation qui venait à peine de démarrer. La justesse de cette démarche a permis de couvrir par la suite les autres régions et les langues qui y sont localisées.

Le français sert en alphabétisation fonctionnelle dans les seules villes de Niamey et Arlit.

2.2.2 Dans le système formel

La prédominance du français est la résultante de son maintien comme langue officielle. Il y a cependant à nuancer un tout petit peu la place du français dans le système formel.

En effet, les médersas utilisent l'arabe comme langue d'enseignement et le français comme matière.

Depuis 1976, l'enseignement expérimental utilise de manière timide les langues nationales comme tremplin pour l'acquisition du français.

Dans les écoles de formation (Éna, ÉNSP, INJS, IF'TIC, etc.) les langues nationales sont également enseignées.

À l'université enfin, le département de linguistique de la

FLSH et la FP donnent des enseignements sur la transcription et la structure de certaines langues nigériennes.

2.2.3 Dans la vie administrative

Seul le français a droit de cité. Il est à noter cependant qu'à l'examen du permis de conduire, tout candidat qui le désire peut passer l'épreuve en hausa ou en zarma.

2.3 Les pratiques politiques

Depuis une dizaine d'années, avec l'installation du Conseil national de développement (CND), deux des huit langues nationales ont été promues au rang de langues de travail au sein de cette structure à côté du français. Il s'agit du hausa et du zarma. Ces deux langues couvrent la presque totalité du pays et le hausa est particulièrement véhiculaire dans les 3/4 du pays alors que le zarma occupe géographiquement sa partie ouest.

Le caractère véhiculaire de ces langues est en effet un critère très important pour les adopter comme langues nationales de travail dans une structure politique nationale. Ici aussi, il convient de noter l'opportunité de la décision d'autant plus que les autres langues n'ont pas été laissées pour compte. Toutes les langues nationales avaient en effet bénéficié, et sur le même pied d'égalité, de lexiques de termes politiques et administratifs de la part du CND.

Le hausa et le zarma ont continué depuis lors à être utilisés dans les grands forums nationaux grâce à la traduction simultanée.

Avec l'avènement de la démocratie et du multipartisme, il est à entrevoir un travail titanesque pour permettre à toutes les langues de véhiculer les nouveaux concepts qui font leur apparition dans la vie nationale.

2.4 Les langues dans les médias

La radio est le premier élément de communication de masse à voir le jour au Niger. Les langues nationales et le français se partagent les tranches horaires. Il en est de même pour la télévision.

Dans la presse écrite, il y a quelques années encore, on pouvait voir quelques pages consacrées aux langues nationales dans l'hebdomadaire officiel du pays. Depuis longtemps cette pratique n'a plus cours et tous les journaux privés qui viennent de naître ainsi que le journal gouvernemental produisent exclusivement en français.

2.5 Conclusion

Au regard de ce rapide survol des langues et de leur utilisation, on est en droit de constater que la promotion tant souhaitée pour les langues nationales ne se fait pas exactement comme l'aurait souhaité le GRRPLN qui concluait, suite à une analyse de la situation sociolinguistique, en ces termes: «la situation linguistique au Niger apparaît donc comme relativement simple pour permettre la mise en œuvre d'une politique linguistique faisant des langues nationales des véhicules du savoir et des moyens de promotion sociale. Cette action doit se traduire par une description et une codification des langues et leur utilisation progressive mais effective dans tous les secteurs de la vie moderne (administration, enseignement, alphabétisation, etc.); en somme une redéfinition de leur statut par rapport à la langue dominante dans le cadre d'une politique de libération et de réhabilitation nationales».

Il est vrai que de 1977 à aujourd'hui des travaux en et sur les langues nationales ont progressé et qu'une attitude positive a toujours été

manifestée à l'endroit de toutes les langues du pays. Même si parfois des considérations objectives ont permis à une ou deux langues d'avoir la primeur d'une action d'information ou de formation, les autres n'ont jamais été négligées.

Elles bénéficieraient de plus d'égards si des dispositions étaient prises pour lever certaines barrières qui se révèlent être un frein à leur développement.

3 Problématique du développement des langues au Niger

3.1 L'état de la recherche linguistique

D'une manière générale, la recherche au Niger se caractérise par les faibles moyens financiers mis pour la conduire. Dans les sciences sociales, tout comme dans les sciences exactes, les financements extérieurs sont les seuls créneaux par lesquels quelques actions arrivent à aboutir.

En linguistique, la recherche se fait pour l'obtention de la maîtrise ou d'un diplôme supérieur. Quelques initiatives individuelles la font cependant progresser lentement.

3.1.1 La recherche fondamentale

La recherche fondamentale en linguistique est pratiquement l'apanage des seuls étudiants astreints à rédiger des mémoires de maîtrise ou des thèses de doctorat sur les langues nationales. Les enseignants et chercheurs de l'UAM ne disposant pas de crédits de recherche ou n'étant plus motivés ne travaillent que très rarement dans cette direction.

La recherche fondamentale fait progresser la recherche appliquée. Une meilleure connaissance des langues nationales donnera très

certainement des nouveaux créneaux d'application en alphabétisation, dans le système formel ou en communication.

Une des conséquences les plus fâcheuses de la stagnation de la recherche fondamentale est la brèche ouverte à toutes les spéculations de la part des esprits malintentionnés qui ont décrété l'existence de dix langues nationales alors que les recherches en ont dégagé neuf.

Il y a donc là une action d'urgence à entreprendre afin d'aboutir à la réalisation de la carte linguistique du Niger.

3.1.2 La recherche appliquée

Elle se fait d'ordinaire dans des centres comme l'Indrap, la Dafa ou L'UAM. Elle se limite à quelques travaux terminologiques ou, depuis quelques années, lexicographiques. La didactique des langues (pour le système formel et le non-formel) est très négligée et l'utilité de la linguistique dans la vie de tous les jours (publicité et communication de manière générale) n'est pas encore une préoccupation des spécialistes des langues.

3.1.3 Les centres de recherches dispersés

Ils sont insignifiants au plan numérique. Mis à part le département de linguistique de l'UAM qui a pour mission de travailler au développement des langues, les autres centres ne placent pas la recherche linguistique au cœur de leurs préoccupations.

3.2 Le manque de considération pour les langues nationales

Les langues nationales sont absentes de la vie administrative du pays. Depuis une dizaine d'années l'utilisation du hausa et du zarma dans les forums politiques a ouvert des perspectives à toutes les langues

du pays, et la communication entre autorités et populations se fait de plus en plus en idiomes locaux là où le français n'est pas compris.

Un fait important est à noter. En effet, en 1977 déjà le GRRPLN a proposé une série de mesures en 13 points pour mieux écrire nos langues. Pour une même langue, en fonction du centre de recherche ou de l'individu qui écrit, on constate des différences dans la transcription des mots. Et dire qu'il s'agit là des personnes les plus sensibilisées aux questions de transcription des langues nationales! Mais comme la faute n'est grave qu'en français et jamais en langue nationale, ces spécialistes ne se donnent même plus la peine d'observer les règles minimales de transcription. Pour les analphabètes en langue maternelle, la dimension du problème est tout autre. Quand on sent monter en soi le besoin d'écrire un slogan, un mot, un proverbe ou autre, on ignore tout simplement que les langues nationales ont une transcription spécifique. On utilise de la manière la plus naïve une transcription « francisante » pour aboutir à ses fins.

3.3 L'absence d'un cadre juridique

Les pratiques décrites plus haut trouvent un terrain propice à leur développement dans l'inexistence d'un cadre juridique qui donne aux langues nationales toute leur importance. Il existe assez souvent des documents officiels qui codifient la transcription des langues nationales (arrêté n° 017/MEN/alpha du 27 avril 1966, différents arrêtés d'harmonisation de la transcription de langues transnationales comme le hausa et le tamajaq, etc). Leur contenu présente des insuffisances qui permettent malheureusement aux auteurs d'écrire à leur convenance.

3.4 La place du français

Le français occupe l'espace le plus sensible de la vie nationale: l'éducation. On lui a d'ailleurs assez souvent imputé la responsabilité de l'échec du système scolaire.

Il est vrai que cette langue jouit du prestige qui est l'apanage de toute langue dominante, particulièrement dans les conditions qui sont celles des pays anciennement colonisés.

La position du français ne devient écran à l'épanouissement des langues nationales que si elles ne sont pas du tout prises en compte dans les actions de développement par les locuteurs natifs. Ceci n'est plus le cas depuis l'indépendance, mais elles n'arrivent pas encore à être pleinement employées dans tous les secteurs de la vie.

Le français lui non plus n'est pas l'objet d'une attention particulière de la part des chercheurs. Il suffit d'observer le vocabulaire employé pour la conduite des leçons à l'école primaire pour s'en rendre compte.

3.5 Conclusion

La recherche linguistique est le fondement du développement et de la promotion des langues en présence au Niger. Elle doit être coordonnée afin de spécifier les domaines dans lesquels les insuffisances sont les plus manifestes sans pour autant laisser de côté les autres domaines.

Des actions juridiques doivent également être menées afin de garantir une utilisation plus rationnelle des langues du pays. Il convient dès lors de dépasser les conventions tacites et de proposer la mise sur pied d'une structure officielle qui s'occupera de la gestion du multilinguisme « interne » et « particulier » qui est le fondement de la réalité sociolinguistique du Niger et de tous les pays du monde entier.

4 Le Centre national d'aménagement linguistique

L'aménagement linguistique est une action rationnellement organisée sur la langue. Cette action implique alors une modification de la langue qui acquiert un nouveau vocabulaire et une stylistique plus affinée qui lui permettent de jouer pleinement le nouveau rôle qui lui est conféré. Cette action sur la langue doit avoir une incidence sur ses utilisateurs qui à travers des projets de développement se trouvent mieux outillés pour améliorer leurs conditions d'existence.

Au Niger, nous vivons une situation de multilinguisme relativement simple. De ce fait, l'aménagement doit concerner toutes les langues mais de manière progressive et ceci conformément à la démarche pragmatique qui a toujours été suivie. Selon la disposition des moyens techniques, financiers et humains, le plan d'aménagement linguistique tiendra donc compte de la véhicularité, du poids démographique et de l'impact socio-économique sur les populations.

L'aménagement linguistique a deux fonctions essentielles qui sont la protection (a) et la promotion (b).

a. La fonction de protection

L'aménagement linguistique doit protéger les langues à travers une législation qui définira leur statut entre elles, et entre elles et le français. Cette législation doit aussi les protéger à travers l'adoption de leur orthographe pour celles qui n'en ont pas et leur harmonisation pour celles qui en sont dotées. La définition du statut des langues doit permettre à toutes les communautés linguistiques d'évoluer dans une totale symbiose sans que l'une d'elles s'aliène au profit d'une autre. Pour ce faire, chaque Nigérien doit être servi dans la langue de son choix et dans la

langue officielle dans n'importe quel secteur de la vie sociale.

b. La fonction de promotion

La fonction promotrice doit garantir une meilleure appréciation du visage linguistique du pays à travers des descriptions systématiques et des applications pratiques afin que les langues servent de véhicule au savoir moderne. C'est une condition nécessaire de leur développement. Chaque communauté doit palper l'importance de sa langue à travers l'utilisation qu'elle en fait et les services qui lui sont fournis à travers elle.

Pour promouvoir une langue nationale, un impératif besoin de normalisation et de standardisation est à régler.

Quand on pense, en effet, à des langues comme le kanuri, le sonjazzarma ou encore au fulfulde qui se développent dans des aires linguistiques traversant plusieurs pays et à l'intérieur desquelles évoluent plusieurs dialectes, on se doit de faire un choix au plan national sur le dialecte à promouvoir afin d'enseigner, de produire de la documentation ou de véhiculer de l'information de toute nature de manière uniforme. Cette donnée importante est à prendre en considération car il s'agit de langues transnationales qui sont des moyens de communications écrite et orale pouvant être l'objet de normalisation dans les autres pays. Hormis l'arabe et le hausa qui, aujourd'hui, peuvent évoluer avec aisance, les autres langues nationales souffrent d'un manque de normalisation et de standardisation.

4.1 Historique

Depuis toujours, la nécessité de créer une structure ayant ces objectifs ou des objectifs similaires existe. Le GRRPLN (1977: 88) faisait remarquer ceci: «L'université étant

présentement la seule structure de formation et de recherche en linguistique, il y a lieu de mettre nécessairement sur pied une institution nationale autonome capable d'orienter et de coordonner les recherches sur les langues nationales et d'en faire le bilan».

Aux États généraux de l'éducation tenus récemment, le même appel a été lancé.

Il s'agit maintenant de passer aux actes et de proposer une structure qui puisse prendre en charge les questions linguistiques.

Il faut signaler qu'un courant porteur au plan international existe.

En effet, les Sommets des chefs d'État et de gouvernement de la francophonie tenus à Dakar et à Chaillot ont décidé d'un plan d'aménagement linguistique des pays ayant en commun l'usage du français. Il ne faut pas voir en cela une «nouvelle tactique impérialiste», mais la volonté manifeste de la reconnaissance des langues et des spécificités culturelles. Il s'agit tout simplement d'organiser de manière harmonieuse et efficace la coexistence du français, langue officielle, et des autres langues nationales.

4.2 Rôle

L'aménagement linguistique doit définir une politique linguistique claire, normaliser, standardiser les langues à aménager, harmoniser les transcriptions, faire de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée. Les travaux d'aménagement utilisent la terminologie et la traduction pour faire avancer les langues. La vulgarisation de ces travaux se fait à travers les prestations de services à tous les utilisateurs, officiels ou non, des langues et des projets de développement qui exploitent les langues aménagées comme langues de travail.

4.2.1 *Élaboration d'une politique linguistique*

La politique linguistique du Niger ne doit souffrir d'aucune ambiguïté. À ce sujet, la constitution adoptée par le peuple nigérien le 26 décembre 1992 stipule en son article 3: « Toutes les communautés composant la Nation nigérienne jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues en respectant celles des autres. La loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales. La langue officielle est le français ».

Les « modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales » doivent se faire à travers un plan d'aménagement linguistique qu'il y a lieu de mettre en place. À terme, l'aménagement doit aboutir à l'officialisation d'une ou de plusieurs langues nationales si les conditions techniques et politiques sont réunies.

La question fondamentale qu'il faut résoudre tout de suite est la suivante: peut-on aménager toutes les langues du pays tout de suite, ou faut-il faire un choix pragmatique?

Pour répondre à cette question, il convient de bien situer l'objectif de l'aménagement linguistique qui est d'amener la langue à remplir certaines fonctions d'ordre officiel et public comme l'enseignement, l'alphabétisation, la communication à travers les médias, ou encore, les communications politiques et administratives.

Il convient également de mettre en ligne de compte cette pratique nigérienne qui donne à chaque langue la possibilité d'être utilisée dans plusieurs domaines de la vie publique. Il n'y a que l'administration qui ne fonctionne qu'en français, mais depuis une quinzaine d'années une tentative d'utilisation de cinq langues nationales dans le système scolaire fait son chemin.

Il convient enfin de signaler qu'un choix opérationnel du hausa et du zarma a été fait par le Conseil

national de développement qui a utilisé ces deux langues aux côtés du français pour résoudre les besoins de communication. Par la suite, ces deux langues ont servi à expliquer au peuple les décisions des forums des partis politiques à la Conférence nationale souveraine et à l'impliquer dans ces décisions.

Il n'est pas possible d'aménager dans l'immédiat toutes les langues du pays vu les compétences humaines et les moyens financiers dont dispose le pays.

Un choix est toujours difficile, très souvent mal compris de ceux qui se sentent laissés pour compte, mal interprété par les « pêcheurs en eaux troubles », mais à un moment de l'histoire il faut bien l'opérer.

C'est pourquoi, en tenant compte du caractère véhiculaire du hausa - au plan national et régional - et du zarma dans l'ouest du pays (avec ces deux langues on est en mesure de toucher la quasi-totalité des populations nigériennes), de leur utilisation dans la vie politique du pays qui s'est faite sans avoir frustré les locuteurs des autres langues, il faut prendre la décision de leur donner la priorité dans le plan d'aménagement linguistique. Elles doivent devenir des langues nationales à statut spécifique.

Cela ne signifie nullement une condamnation des autres langues à la disparition de la carte linguistique du Niger. Bien au contraire, elles bénéficieront de toute l'attention des chercheurs et des utilisateurs qui continueront à s'en servir pour suivre normalement les actions d'alphabétisation, l'enseignement expérimental, les informations à la radio et à la télévision, etc.

4.2.2 *Le plan d'aménagement linguistique*

Il se fonde sur la donnée suivante: le français est la langue officielle, le hausa et le zarma sont des langues nationales à statut spécifique, l'arabe, le fulfulde, le gulfancema, le kanuri, le tamajaq, le

tubu et les autres à découvrir éventuellement sont des langues nationales.

4.2.2.1 La langue officielle

Elle demeure la langue de l'administration, de l'enseignement et des communications internationales. Elle est la principale source du développement terminologique des langues nationales. D'autres langues africaines ou l'anglais, ou encore l'arabe peuvent également servir de source d'enrichissement des langues nigériennes.

Le français aussi doit être aménagé pour refléter la culture nigérienne.

En effet, cette langue s'est développée dans une zone géographique qui n'est pas la nôtre. Il y a des réalités spécifiques qu'elle ne dénomme pas. Il s'agit de concepts dont se servent les populations dans leurs communications et il y a nécessité de les dénommer pour faciliter davantage la compréhension des messages dans cette langue. En Afrique de l'Ouest, des mots comme *primature*, *dibiterie* ou *essencerie* sont de plus en plus courants; et, ils désignent des réalités spécifiques au Sénégal, au Mali ou ailleurs. Au Niger, nous sommes *promotionnaires* pour avoir fait le même parcours scolaire à un moment donné de notre vie, nous *cartouchons* à l'université mais, *cartouchards* et brillants étudiants deviennent tous *civicards*, qu'ils soient simples licenciés ou *maîtrisards*, avant d'être intégrés à la fonction publique.

4.2.2.2 Les langues à statut spécifique

Leur statut spécifique leur confère un rôle plus important à jouer dans la vie de la nation.

Le hausa et le zarma sont déjà utilisés dans les communications politiques au plan national. Cette donnée doit être renforcée à travers des actions d'alphabétisation et de post-alphabétisation. On peut par exemple concevoir un plan d'alphabétisation qui donnerait une

base de connaissances dans toutes les langues nationales - chacun selon sa langue maternelle - ensuite, pour la post-alphabétisation, il est à prévoir une durée plus importante en langues nationales spécifiques. Dans ces conditions, la production du matériel didactique, la recherche appliquée, la formation, etc. seraient plus aisées.

Dans l'enseignement formel - écoles expérimentales - la formation peut être poussée à un niveau plus haut dans ces deux langues. On peut également prévoir leur enseignement en tant que discipline dans le secondaire. Partout où ces deux langues doivent être employées (projets de développement rural, hygiène, santé, aménagement du territoire), leur action doit être renforcée. Elles doivent participer pleinement au développement et, pour cela, elles doivent pleinement être employées pour le développement.

Ce schéma doit normalement conduire le pays, au bout de quelques décennies, au choix d'une langue nationale comme langue officielle. On pourrait à partir de ce moment décider d'appliquer un bilinguisme officiel - français / hausa par exemple - ou un monolinguisme officiel en hausa ou toute autre langue du choix des fils du pays.

4.2.2.3 Les autres langues nationales

Elles servent de base d'acquisition des connaissances pour toutes les communautés nationales dans l'enseignement primaire, en alphabétisation de base, à la radio et à la télévision. Elles sont le tremplin indispensable à la bonne acquisition des langues nationales à statut spécifique et du français.

4.2.3 Le Centre comme organe consultatif

Le Centre est à consulter pour toutes les questions touchant les langues nationales. Il doit également proposer aux instances dirigeantes du pays des textes de loi sur toutes les

questions de développement et d'aménagement linguistique.

4.2.3.1 En matière de transcription et d'orthographe

La bonne transcription des langues nationales est le premier pas important de la reconnaissance de leur valeur dans la société. Ceci est d'autant plus important que le mépris actuel affiché envers ces langues amène les utilisateurs à les écrire selon leur convenance.

La bonne transcription est également un pas important vers la normalisation des langues nationales. Elle est enfin la condition *sine qua non* de la production de manuels scolaires et de tout ouvrage pédagogique fiable dans nos langues.

Si une bonne avancée en matière de transcription a été observée entre 1966 et 1982, on remarque aujourd'hui une stagnation totale, voire une régression dans l'intérêt à affiner cette composante de la langue écrite. La barre doit être redressée par le Centre national d'aménagement linguistique. Garantir le respect des règles de transcription des langues nationales par des textes officiels doit être une des missions du Centre national d'aménagement linguistique.

4.2.4 Les autres activités du Centre

4.2.4.1 La recherche fondamentale et appliquée

Elle ne se fait pas dans le Centre comme une activité débouchant sur l'obtention d'un diplôme. Elle est une activité régulière et permanente du Centre. Chaque année, les chercheurs du Centre, en adéquation avec les objectifs nationaux en matière de développement linguistique, proposent des sujets de recherche qu'ils sont tenus de conduire. Le financement est assuré par le Centre sur fonds propres, sur subventions de l'État, ou sur financement extérieur. Chaque projet de recherche doit nécessairement aboutir et les résultats doivent avoir un impact dans la vie sociale.

Tous les domaines de la linguistique sont concernés par les projets de recherche. De la description systématique à la didactique du français, en passant par la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sociolinguistique, la terminologie, la lexicographie, la traduction, la didactique des langues nationales, etc.

4.2.4.2 Le Centre comme prestataire de services

Le Centre d'aménagement linguistique intervient pleinement dans la vie de la nation.

Ainsi, il propose au politique des orientations dans son domaine de compétence.

Il fournit son travail terminologique à la communication audio-visuelle, à la presse écrite, aux services de publicité, à la Dafa, à l'Indrap et à tous les utilisateurs des langues nationales.

4.2.4.3 Centre de documentation écrite et audio-visuelle

Pour permettre à la recherche linguistique de jouer pleinement son rôle et de se développer sur la base des acquis, il convient de recenser tous les travaux antérieurs sur les langues nationales et en langues nationales, de les multiplier au besoin et de les mettre à la disposition des chercheurs et des autres utilisateurs à travers un service de bibliothèque.

La tradition orale étant la source privilégiée du linguiste dans nos sociétés, un effort est à faire par le Centre qui doit disposer, dans les meilleurs délais, de tous les documents sonores susceptibles de faire avancer la recherche scientifique. Le Centre peut, dans ces conditions, être utile aux historiens, aux sociologues, et à tous les spécialistes des sciences sociales.

4.2.4.4 Centre des industries de la langue

Aujourd'hui, l'informatique est le domaine incontournable dans toutes les activités de la vie. La

relation linguistique et informatique est à prendre en ligne de compte dans les activités de choix du Centre. On peut définir comme axes prioritaires de travail, la confection de logiciels performants qui allieraient système de gestion de base de données, tableur et traitement de textes et qui prendraient en compte les caractères phonétiques.

La mise en place de riches banques de données terminologiques et lexicographiques doit être une préoccupation immédiate du Centre.

4.2.4.5 Centre de formation

Le Centre est une structure qui est en contact permanent avec les utilisateurs du français et des langues nationales. Il est pourvoyeur de termes nouveaux dans la langue générale. Comme la diffusion des termes nouveaux, qui passent de la langue de spécialité à la langue générale, se fait par une communication efficiente, il est tout à fait recommandé que le Centre s'occupe de la formation des utilisateurs afin que les néologismes aient le maximum de chance de passer dans la langue. Ainsi, les animateurs de la radio et de la télévision nationales, les agents d'alphabétisation ainsi que les concepteurs de manuels en langues nationales doivent bénéficier de formation par le personnel du Centre.

Le Centre peut également recevoir comme stagiaires des étudiants de l'UAM, de l'Institut de formation aux techniques de l'information et de la communication (Iftic) qui s'orientent vers une carrière de journaliste ou d'animateur en langue nationale.

Il peut offrir ses services à tout projet de développement qui sent le besoin de former les bénéficiaires de ses actions.

En fonction du sérieux et de la qualité du travail qui s'y fait, le Centre peut recevoir aussi des stagiaires de pays africains qui ont les

mêmes préoccupations que le Niger en matière de développement linguistique.

4.2.4.6 Centre de sensibilisation et de coercition

Les langues nationales ne sont pas que des langues de seconde zone. Elles servent aux 80% de la population qui ne peuvent pas communiquer en français.

La tâche de sensibilisation qui doit être menée par le Centre se fera dans plusieurs directions :

- Abattre le complexe de ceux qui pensent que les langues nationales ne peuvent pas promouvoir l'individu qui les utilise;
- Amener les utilisateurs des langues nationales à utiliser l'orthographe adoptée pour les transcrire;
- Encourager le développement des enseignes publicitaires en langues nationales; pour ce faire, le Centre doit proposer ses services aux particuliers qui en font la demande ou qui prennent l'initiative de faire des affiches ou enseignes en langues nationales;
- Promouvoir l'utilisation des langues nationales spécifiques pour l'établissement des pièces d'état civil (extrait d'acte de naissance, jugement supplétif, carte d'identité, passeport, etc.) par un bilinguisme écrit français / hausa ou français / zarma;
- Etc.

5 La structuration du Centre⁽⁴⁾

5.1 Organe de tutelle

Le Centre d'aménagement linguistique étant à la fois un organisme de recherche et d'orientation en matière de politique

(4) Les points 5, 6, 7 et 8 seront traités dans deux prochains documents relatifs à l'organigramme du Centre et à son statut.

linguistique, il serait judicieux de le placer sous la tutelle du Conseil économique social et culturel (CÉSC) et qu'il fonctionne comme établissement public de l'État à caractère administratif, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Le Centre pourrait être ainsi organisé :

- 5.2 Direction générale;
- 5.3 Secrétariat général;
- 5.3.1 Service informatique;
- 5.3.2 Service de transcription;
- 5.4 Département législatif ou juridique;
- 5.4.1 Service de la sensibilisation et du contentieux;
- 5.4.2 Service des textes juridiques;
- 5.5 Direction de la recherche fondamentale;
- 5.5.1 Prévoir un service par langue nationale;
- 5.5.2 Service des études sociologiques;
- 5.6 Direction de la recherche appliquée;
- 5.6.1 Service de terminologie et traduction;
- 5.6.1.1 Prévoir une unité par langue nationale, une unité en langues étrangères;
- 5.6.2 Service de lexicographie;
- 5.6.2.1 Prévoir une unité par langue nationale et une unité en français;
- 5.6.3 Service de didactique des langues;
- 5.6.3.1 Prévoir une unité par langue, une en français et une en anglais;
- 5.7 Direction de la documentation;
- 5.7.1 Service de bibliothèque;
- 5.7.2 Service audio-visuel;
- 5.7.3 Service reprographie.

6 Conclusion

Si le Niger veut se mettre dans une véritable dynamique de développement, il y a lieu d'amener les Nigériens à prendre conscience de la nécessité de donner aux langues en présence dans le pays toute leur valeur dans les situations de

communication. La grande masse d'analphabètes doit devenir créative et originale dans tous les domaines de la vie sociale. Il est dès lors important de lui donner la formation indispensable dans les langues maternelles afin qu'elle participe pleinement à l'effort de développement. Le Centre national d'aménagement linguistique est, à l'heure actuelle, la structure la plus apte à fournir aux Nigériens la réponse aux questions linguistiques.

La création du Centre national d'aménagement linguistique est plus qu'une nécessité pour le Niger. En plus des fonctions qu'il aura à jouer dans le développement des langues nationales, le Centre assurera du travail à un grand nombre de jeunes linguistes en formation qui sont sans perspectives aujourd'hui du fait qu'ils ne peuvent plus être engagés par l'Indrap, le Secrétariat permanent de la Commission nationale de la réforme de l'enseignement et du plan de scolarisation (SP/CNRE/PS) et de la Dafa. Il proposera d'autre part des canaux de diffusion et d'implantation des néologismes grâce aux Commissions sectorielles de terminologie et de traduction à mettre en place. Il mettra à profit les Commissions de la radio et de la télévision qui proposeront des émissions qu'il patronnera et, en accord avec les autres structures nationales, il animera, dans les langues nationales, des formations pour plusieurs couches sociales.

*Issoufi Alzouma Oumarou,
Département de linguistique,
Faculté des lettres et sciences humaines,
Université Abdou Moumouni de
Niamey,
Niger.*

Bibliographie

- ACCT, 1992: *Plan d'aménagement linguistique en francophonie*, polycopié.
- Confemen, 1986: *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs*, Paris, Honoré Champion.
- GRRPLN, 1977: *Une année d'existence*, Niamey, Imprimerie nationale du Niger.
- Halaoui (N.), 1990: «La terminologie des langues africaines, aujourd'hui», dans *Terminologies nouvelles*, n° 4, Bruxelles, ACCT & CFB.
- Halaoui (N.), 1992: «L'Office des langues nationales», dans *Terminologies nouvelles*, n° 7, Bruxelles, ACCT & CFB.
- Poth (J.), 1988: *L'enseignement des langues maternelles africaines à l'école... Comment?*, Dakar, Unesco-Breda.

La terminologie au service de la communauté muséale: le dictionnaire visuel du Service canadien des parcs

Un groupe de recherche multidisciplinaire de l'Université d'Ottawa effectue des travaux de recherche lexicographique en vue de la préparation de la partie anglaise d'un dictionnaire visuel de la terminologie des collections historiques de Parcs Canada, dont la version française est établie par l'Université Laval de Québec. L'ouvrage est destiné aux archivistes et aux conservateurs des sites historiques en vue d'améliorer les opérations d'identification, de classement et de catalogage des objets de la culture matérielle faisant partie de leurs collections.

Le système de classification repose sur la hiérarchisation des dénominations d'objets à partir du critère de la fonction originelle de ces derniers et il se subdivise en trois niveaux: les catégories, les classes et les sous-classes ainsi que les dénominations d'objets.

L'ensemble des dix catégories comprend près de 7 000 termes. Pour la constitution de cet ouvrage, tant les documents lexicographiques que les documents non lexicographiques fournissent des données sur la culture matérielle. Les fiches de terminologie utilisées pour la consignation des données comportent, outre les éléments qu'on y retrouve habituellement sur les termes étudiés en français et en anglais, une dimension iconographique sous forme de photographies ou d'illustrations.

Termes-clés: terminologie; muséologie; définition ostensive; définition analytique; définition synthétique; définition fonctionnelle.

En vertu d'une entente conclue entre l'Université d'Ottawa, le Service canadien des parcs (SCP) du ministère du Patrimoine canadien et la Direction de la terminologie et des services linguistiques (DTSL) du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSGC), un groupe de recherche a été constitué durant l'été 1992 à l'École de traduction et d'interprétation (ÉTI) de l'Université d'Ottawa en vue de la préparation de la partie anglaise d'un dictionnaire visuel de la terminologie des collections historiques de Parcs Canada. À l'heure actuelle, les travaux lexicographiques se poursuivent dans le cadre d'un projet multidisciplinaire associant plusieurs départements de la Faculté des Arts (ÉTI, géographie, histoire, communications, anglais) ainsi que d'un enseignement de la terminologie dispensé au niveau des premier et second cycles. L'ÉTI assure la gestion du projet ainsi que la formation nécessaire à sa réalisation. En raison de son expérience en terminologie bilingue, l'ÉTI est aussi responsable de la comparaison entre

les versions anglaise et française du dictionnaire ainsi que de la fusion des nomenclatures. La version française est établie par l'Université Laval à Québec.

Les travaux se déroulent dans le cadre d'un enseignement assuré au niveau du second cycle, comportant les cours *Terminologie et muséologie (Terminology and Museology)* et *Normalisation terminologique et documentation muséologique (Standardization in Terminology and Museum Documentation)*, ainsi qu'un stage de terminologie pour les étudiants anglophones du premier cycle. Le premier cours porte principalement sur l'identification, la description, la classification, la représentation et la définition de l'objet de la culture matérielle pour les besoins du catalogage en muséologie; on insiste particulièrement sur le sens de l'objet par rapport à sa dimension historique et culturelle, sur la sémiologie de l'objet muséologique et sur la sémantique de l'objet par rapport à sa représentation conceptuelle et à sa dénomination. Le second cours se rapporte à la normalisation de la terminologie en rapport avec la gestion des documents muséologiques, aux thésaurus et aux systèmes informatisés ainsi qu'au fonctionnement du Réseau canadien des inventaires du patrimoine (*Canadian Heritage Information Network*).

Canada

Ce dictionnaire, dont le premier volume paraîtra bientôt, est principalement destiné aux archivistes et aux conservateurs des sites historiques relevant du Service canadien des parcs en vue d'améliorer les opérations d'identification, de classement et de catalogage des objets de la culture matérielle faisant partie de leurs collections. Il constitue le complément lexicographique indispensable de la nomenclature établie à ce sujet par les questionnaires des collections (Service canadien des parcs 1992; *Canadian Parks Service* 1992).

La nomenclature en vigueur au SCP résulte d'une adaptation à la réalité canadienne du contenu des collections du système de classification mis au point par Robert G. Chenhall (1978) et révisé par Hames R. Blackbay (1988) et ses collaborateurs. Elle consiste en une liste de termes préférentiels normalisés en vue d'uniformiser les opérations d'indexation et de catalogage des artefacts dans les différents sites historiques chargés de la conservation de ces objets. Elle permet aussi de faciliter la centralisation et l'information des données de manière à mieux rationaliser l'échange de l'information.

La nomenclature a une double fonction. D'une part, elle sert d'outil de connaissance qui permet une meilleure identification, une systématisation et un ordonnancement des objets qui entrent dans la collection. D'autre part, elle constitue un outil pour une meilleure gestion de l'information concernant les objets, ce qui, par conséquent, facilite les opérations de localisation et de circulation des artefacts ainsi que le contrôle des stocks.

Le système de classification repose sur la hiérarchisation des dénominations d'objets à partir du critère de la fonction originelle de ces derniers. Selon le point de vue adopté

par R. Chenhall, les artefacts de la culture matérielle ont tous comme caractéristique fondamentale le fait d'avoir été créés dans un but déterminé. Ce but constitue ce que l'auteur appelle *la fonction originelle de l'objet*. R. Chenhall adopte une position résolue à cet égard: «*The lexicon in this book (the nomenclature) is based on the assumption that every man-made object was originally created to fulfill some function or purpose and, further, that original function is the only common denominator that is present in all the artifacts of man, however simple or complex. At the top or highest level in any hierarchy of classifying and naming man-made artifacts there can be no consistent organizing principle other than the known (or presumed) reason why each object was originally created.*» (Chenhall 1978: 8).

La nomenclature se subdivise en trois niveaux: les catégories, les classes et sous-classes ainsi que les dénominations d'objets. Les onze grandes catégories ainsi que les classes et sous-classes ont été déterminées d'après le critère fonctionnel conformément au point de vue exprimé par R. Chenhall.

Le premier volume comprend la terminologie se rapportant aux trois premières catégories de la nomenclature - 01: *Structures* (*Structures*); 02: *Ameublement de bâtiment* (*Furnishings*); 03: *Objets personnels* (*Personal artifacts*), ce qui représente une nomenclature de plus de 1 200 termes. La quatrième catégorie - 04: *Outils et équipements pour les matériaux* (*Tools and equipment for materials*), comprenant plus de 1 700 termes, fera l'objet d'un deuxième volume et les catégories restantes, l'objet de volumes subséquents. L'ensemble des 10 catégories comprend près de 7 000 termes.

Les entrées du dictionnaire ont été constituées selon les principes et les méthodes généralement admis en terminologie, selon lesquels, chaque

notion fait l'objet d'une seule fiche en vertu de la règle de l'uninotionnalité (*single-concept principle*). Cette règle n'a cependant pas été suivie à la lettre car, en raison du système de codage des termes en vigueur, la nomenclature ne permet pas l'établissement de plusieurs fiches pour les termes polysémiques.

Certaines entrées sont donc multinotionnelles et comportent deux ou trois définitions renvoyant aux notions correspondantes. Par ailleurs, les définitions sont établies à partir de l'étude des notions dans une optique onomasiologique, plus particulièrement à partir des descriptions d'objets se trouvant sur les fiches de catalogage utilisées dans les services d'archivage du SCP et à l'aide des documents encyclopédiques relatifs à la connaissance scientifique et technique de ces artefacts. Les dictionnaires généraux servent de documents d'appoint.

La recherche documentaire est effectuée à partir des bibliographies spécialisées établies par les services de Parcs Canada pour chacune des classes et des catégories de la nomenclature. Ces bibliographies sont complétées selon les besoins et le caractère plus ou moins particulier des notions à l'étude. Deux grands types de documents sont consultés: les documents lexicographiques (dictionnaires généraux, vocabulaires et glossaires spécialisés) et les documents non lexicographiques (manuels, catalogues, encyclopédies, monographies) fournissant des données sur la culture matérielle. Les fiches catalographiques du SCP, comportant une photographie ainsi qu'une description de chaque objet répertorié dans la collection, sont d'une très grande utilité pour définir les notions de la nomenclature, les descriptions et les illustrations permettant en effet de mieux identifier les traits notionnels (*conceptual features*) de chaque notion. Ces fiches comportent également des renseignements sur les

synonymes éventuels de chaque terme en cours d'investigation. En outre, les conservateurs de Parcs Canada, agissant à titre de consultants, fournissent une aide inestimable lors de la rédaction des définitions.

La fiche de terminologie de Parcs Canada, dont le lecteur trouvera un exemple ci-après, comporte trois sections divisées en plusieurs champs.

Section A

Cette section comprend l'information disponible sur le terme anglais et son équivalent français, accompagnée du code numérique qui correspond à sa place dans la nomenclature.

La section A comporte les champs suivants:

1. Le code et le nom de la catégorie à laquelle le terme appartient à l'intérieur de la nomenclature;
2. Le code et le nom de la classe à laquelle le terme appartient à l'intérieur de cette catégorie;
3. Le terme anglais se rapportant à la notion exprimée par ce dernier, suivi d'une virgule et de son déterminant éventuel;
4. Le code de nomenclature correspondant au terme ainsi qu'à sa place dans la nomenclature;
5. Le terme français se rapportant à la notion, comprenant la désignation de l'objet, suivie, s'il y a lieu, d'un déterminant.

Section B

Cette section se rapporte à l'iconographie. Elle comprend la définition ostensive (ou démonstrative) qui se présente sous la forme de photographies ou d'une ou plusieurs illustrations représentant les traits notionnels les plus caractéristiques de la notion figurant

sur la fiche. La définition ostensive complète la définition verbale qui apparaît dans la section suivante de la fiche.

Section C

Cette section comporte une représentation verbale de la notion.

Le champ «description physique» se rapporte à la définition analytique de la notion. Ce genre de définition, qu'on appelle aussi *par genre prochain* (ou *incluant*) et *différence spécifique*, est utilisé en terminologie pour identifier les caractéristiques morphologiques ou physiques d'un objet. Il s'agit, dans ce cas, des caractéristiques intrinsèques de la notion.

Le champ «fonction et usage» se rapporte à la définition synthétique ou descriptive de la notion. Ce genre de définition est utile pour identifier les caractéristiques extrinsèques de la notion, c'est-à-dire sa relation à un autre objet par la description du but, de la fonction, de l'usage, de l'origine ou du domaine se rapportant à la notion définie. La définition fonctionnelle constitue une dimension importante des notions appartenant à la nomenclature, car elle correspond étroitement au critère de la fonction primordiale de l'objet sur lequel R. Chenhall a fondé la nomenclature.

Le champ «synonyme» inclut les termes recouvrant exactement la même notion que le terme faisant l'objet de la fiche. Les archaïsmes, les noms étrangers et les régionalismes, qui désignent la même notion que le terme faisant l'objet de la fiche, sont considérés comme étant des synonymes de ce terme. Les variantes orthographiques sont aussi considérées comme des synonymes pour les besoins de la classification. Les sources les plus utiles pour le repérage des synonymes sont les fiches catalogiques du SCP, les

sorties d'imprimante du Système d'information sur les artefacts (*Artifact Information System*) qui comportent tous les renseignements pertinents sur chaque objet, les nomenclatures de R. Chenhall et J. Blackaby ainsi que la documentation consultée durant la recherche.

Le champ «exclusion» comprend les termes pouvant être aisément confondus avec la notion traitée sur la fiche. Il s'agit particulièrement des confusions populaires à propos de certains termes. C'est notamment le cas des faux synonymes.

Lors de la rédaction des définitions, une attention particulière est apportée à l'établissement d'une distinction entre les mots de la langue courante et les termes de la langue spécialisée. Comme il s'agit de définir les artefacts se trouvant dans des collections historiques, la méthode utilisée consiste à partir de la réalité extralinguistique en traitant chaque notion comme un objet technique devant être représenté par une définition terminologique. Le fait que de nombreux termes de la nomenclature figurent aussi au registre de la langue courante ne préjuge pas de leur traitement selon les principes et les méthodes de la terminologie. Les dictionnaires généraux, quoique utiles, se sont souvent révélés insuffisants dans la mesure où ils définissent des mots plutôt que des choses.

Un soin particulier est aussi apporté à la cohérence de la nomenclature tant du point de vue de la définition analytique que de celui de la définition fonctionnelle. Comme les notions techniques s'organisent en systèmes conceptuels, elles doivent être définies les unes par rapport aux autres selon les rapports hiérarchiques qu'elles entretiennent entre elles. Cette caractéristique des vocabulaires spécialisés impose aux définisseurs l'application d'une certaine logique lors de la rédaction des définitions et surtout lors de l'identification de l'incluant (*genus*)



Canadian Heritage
Parks Canada

VISUAL DICTIONARY

Code 02-00061

Category 02

Class B060

FURNISHINGS

FURNITURE

English Term

French Term

CHAIR/TABLE

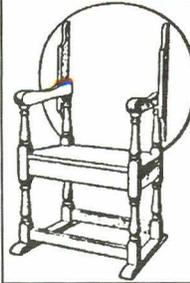
FAUTEUIL EN TABLE

Image



X.63.146

Image 2



A Short Dictionary of Furniture, p. 177.

Physical Description

A CHAIR (B060:02-00147) with arms and a large round, oval, square, or rectangular back that is attached by hinges to the backs of the arms. The back can be pulled down to rest on the arms, converting it into a table. It may have a drawer beneath the seat.

Function & Use

Used as a chair when the back is lifted up and as a table when the back is pulled down.

Synonym

Hutch table; chair table; chair-table; table chair; table-chair; hutch table bench; monk's chair; monk's seat; table chairewise.

Exclusion

qui constitue l'élément fondamental de toute définition analytique. Les incluant doivent en effet refléter les rapports entre les notions.

Le dictionnaire visuel sera non seulement publié sous forme d'une série de volumes, mais il sera aussi informatisé et versé dans Termium, banque de données linguistiques du Gouvernement du Canada, ainsi que dans la base de données du Système des informations sur les artefacts (*Artifact Information System*), qui est reliée au Réseau canadien des inventaires du Patrimoine canadien (*Canadian Heritage Information Network*). Le dictionnaire visuel devrait apporter une contribution importante au traitement des données muséologiques.

*Raymond Pepermans,
École des traducteurs et interprètes,
Université d'Ottawa,
Ottawa (Ontario),
Canada.*

Bibliographie

Blackaby (James A.), Greeno (Patricia) and the Nomenclature Committee, 1988: *The Revised Nomenclature for Museum Cataloguing. A Revised and Expanded Version of Robert G. Chenhall's System for Classifying Man-Made Objects*, Nashville, Tennessee, American Association Fort State and Local History.

Canadian Parks Service, 1992: *The Canadian Parks Service Classification System for Historical Collections*, Ottawa, Canada Communication Group.

Chenhall (Robert G.), 1978: *Nomenclature for Museum Cataloguing. A System for Classifying Man-Made Objects*, Nashville, Tennessee, American Association for State and Local History.

Service canadien des parcs, 1992: *Système de classification des collections historiques du Service canadien des parcs*, Ottawa, Groupe Communication Canada.

Une entreprise face à la langue Le cas d'IBM Belgique

Cet article témoigne de l'intérêt accordé par une grande entreprise internationale à la qualité de ses écrits. L'auteur relate les efforts accomplis en matière de communication écrite et décrit la manière dont la terminologie est gérée en collaboration avec les pays voisins. Ce témoignage annonce la parution en juin 1995 d'un numéro de *Terminologies nouvelles* (n° 13) consacré au thème «terminologie et entreprise».

Termes-clés:
entreprise; communication écrite;
terminologie; base de données.

Je voudrais préciser, d'entrée de jeu, que le présent exposé n'est pas censé convoquer le message de l'industrie informatique, encore moins exprimer la position de toutes les entreprises devant la langue. On peut toutefois, sans grand risque de paraître pontifiant, énumérer un certain nombre de généralités au sujet des relations que les sociétés commerciales entretiennent avec le français.

Les entreprises n'ont rien à faire des problèmes de langue. Cela n'est pas leur vocation. Leur fonction est de concevoir, de produire et de commercialiser des biens ou des services, de générer de l'emploi et de la richesse.

À y regarder de plus près, toutefois, on se rend compte que l'entreprise ne peut exister sans communiquer, surtout en ces temps d'âpre concurrence et de conquête de marchés.

La diffusion galopante des technologies auprès du grand public - dans le domaine de l'informatique, des télécommunications, de la biologie, etc. - impose nécessairement l'usage de la langue locale.

En effet, tant qu'une entreprise vit dans un environnement commercial confiné à des populations restreintes d'utilisateurs, elle peut se permettre - et souvent même elle favorise - l'adoption d'un langage codé. Ce phénomène s'est longtemps manifesté dans le domaine de

l'informatique, de l'audiovisuel, de la consultance... Il est toujours observable dans les télécommunications, par exemple, ou dans la publicité, pour d'autres raisons.

Par contre, dès qu'une entreprise se frotte à des publics plus larges, elle se trouve nécessairement confrontée à l'usage de la langue courante pour tout ce qui concerne sa communication générale, documentaire ou promotionnelle. Le recours au français est dès lors une simple question de bon sens.

Ajoutons encore que les entreprises, quand elles sont internationales, utilisent le plus souvent, pour leurs échanges internes, la langue de leur pays d'origine: souvent l'anglais, parfois l'allemand ou le français, quelquefois le japonais. Chez IBM, la langue véhiculaire internationale est l'anglais. Dans les filiales, par contre, l'usage de la langue locale est de rigueur. En Belgique, cette situation se complique du fait du bilinguisme, encore qu'il soit admis que chacun parle sa langue et que l'interlocuteur la comprenne. Les questions relatives à la recherche d'équivalents français aux innombrables termes techniques et néologismes qui encombrant l'informatique échappent très nettement à ma compétence. C'est une affaire de professionnels et nous verrons que ces aspects sont relativement bien couverts chez IBM.

Communauté française de
Belgique

J'ai donc choisi d'être pratique et d'aborder deux aspects des problèmes que soulève l'usage du français dans une entreprise comme IBM Belgique: la correspondance commerciale et la traduction des termes spécialisés. Le premier de ces exemples est limité dans le temps et typique de l'inadéquation qui peut s'installer entre la formation et le besoin, le second relève de la gestion même de la langue de spécialité.

1 Une enquête sur la correspondance commerciale

La correspondance commerciale courante pose sans conteste la question de la qualité de la langue et de sa correction.

Confrontée à une dégradation de la qualité moyenne de la correspondance, la Direction générale décidait en 1988-1989 de lancer ce qu'on appelle un «cercle de qualité», un groupe de travail temporaire au sein duquel les problèmes sont analysés et font l'objet de propositions de solution.

Le but était d'arriver à ce que les spécialistes du «management» appellent la qualité totale. En d'autres termes, il s'agissait de mettre en place les moyens d'arriver à la meilleure qualité de correspondance possible pour un investissement raisonnable. Les aspects analysés avaient trait à la rédaction elle-même, à l'orthographe et à la syntaxe, mais aussi à des éléments qui échappent à l'intérêt des professionnels de la langue comme la présentation et l'adressage, par exemple.

D'emblée il apparut qu'une partie des problèmes étaient dus au laxisme des secrétariats (rédaction, orthographe, etc.) et à l'indifférence des cadres (abus de la mention «dicté et non-relu»)... Les enquêteurs se penchèrent sur les causes de ces

phénomènes. Ils en identifièrent un certain nombre:

- Un recul du sens de l'effort;
- Une passivité générale à l'égard de la langue;
- Une désaffection croissante pour la chose écrite;
- Une insuffisance de la formation à la langue dans les écoles de secrétariat (disparition des dictées, cloisonnement entre les branches enseignées, manque de lecture);
- La généralisation des machines à mémoire (attention relâchée en raison des possibilités illimitées de reprise des textes, report de certaines décisions sur les dictionnaires automatiques, etc...);
- La nécessité de recruter un personnel au minimum bilingue, avec les conséquences que l'on connaît sur le plan de la maîtrise du français...;
- L'enrichissement des tâches. Cette pratique sociale généreuse permet à du personnel de secrétariat expérimenté de briguer des emplois à plus haute responsabilité. Le programme est certes bénéfique pour les intéressées mais il a pour conséquence de dépeupler les secrétariats des personnes les plus compétentes et de renouveler les effectifs avec des débutants.

Dans la plupart des cas, les constatations qui précèdent ressortissaient à des phénomènes de société ou à des pratiques d'organisation. Elles n'étaient pas particulières à l'entreprise. Il est d'ailleurs amusant d'en signaler au passage le caractère récurrent; chaque génération reprochant à la suivante sa passivité et son manque d'idéal.

Parallèlement, une étude fut entamée sur quelque 400 dossiers de candidature afin de mesurer l'aptitude des impétrantes à gérer de la correspondance courante.

On ne trouva que 75 candidates ayant réussi à commettre moins de vingt fautes d'orthographe! Ici aussi, on avancera que l'histoire de la langue française est tissée de remarques sur l'orthographe des jeunes générations.

Et les linguistes surenchérioront en prétendant que l'orthographe n'est pas la langue. Ces subtiles distinctions ne peuvent entrer en ligne de compte pour un cercle de qualité. Jusqu'à preuve du contraire, une lettre mal orthographiée est toujours considérée comme le signe d'un manque de soin, sinon d'une absence de politesse. La relation commerciale, elle aussi, vit d'apparences.

2 Les centres de traduction

La majorité des textes techniques et commerciaux de base circulant chez IBM sont de langue anglaise. L'organisation européenne de la société a établi à Copenhague, à l'intention des pays du Vieux Continent, un centre spécialisé qui propose des listes de termes dans toutes les langues d'Europe. Ce centre est alimenté par des organisations locales d'inégale importance, connus sous l'acronyme NLS (*National Language Support*). IBM Belgique dispose de son propre centre de langues à Diegem, dans la périphérie bruxelloise.

Sa vocation est évidemment nationale: il gère les traductions de l'anglais vers le français et le néerlandais et entre ces dernières langues. Il occupe 14 personnes et ses coûts de fonctionnement avoisinent les 45 millions par an, personnel, locaux et équipements compris. Le centre passe relativement peu de temps (5% seulement) à la gestion de la terminologie. Nous allons voir pourquoi. Pays d'entre deux, la Belgique se repose, pour ce qui concerne la terminologie, sur ses voisins du Nord et Sud, les Pays-Bas et la France.

Le centre de Diegem bénéficie ainsi des connaissances emmagasinées dans deux banques de données de termes informatiques.

Celle qui nous intéresse aujourd'hui est la base de données d'IBM France, ensemble géré conjointement par le Comité du vocabulaire et le Centre de francisation (le NLS local). Le Comité du vocabulaire est un organisme dépendant de la direction des programmes extérieurs. Sa mission est d'assurer le respect et l'enrichissement de la langue française, d'assister les services de la Compagnie IBM France en matière de terminologie et notamment d'harmoniser le vocabulaire « maison » avec le vocabulaire normalisé. Le Comité du vocabulaire répond également aux demandes extérieures et produit une série de documents de référence dont un lexique et des listes de sigles. Il participe aux réunions de l'Afnor, assure la liaison avec les commissions ministérielles de terminologie de l'informatique et des télécommunications, et avec les associations actives dans ce domaine. Signalons au passage que la Commission de terminologie du Comité du vocabulaire est l'organisme qui prend les décisions en

(1) Les Hollandais travaillent par projets, en utilisant des linguistes spécialisés selon les matières. Les mises à jour sont fréquentes - une fois par semaine en moyenne - mais de moindre ampleur que celles effectuées par IBM France.

(2) Les dictionnaires sur support magnétique connaissent actuellement un grand développement. La démocratisation des matériels et les progrès de l'utilisation de l'informatique et de produits comme le CD-Rom et le CD-I jouent, dans cette évolution, un rôle déterminant. Les licences relatives à l'utilisation, par IBM, des grands dictionnaires internationaux (et les collaborations qui s'y rapportent) sont négociées aux États-Unis pour le monde entier.

matière de traduction des termes nouveaux. Dans la grande majorité des cas, ces termes sont adoptés ensuite par les organismes officiels et par l'industrie tout entière.

Que trouve-t-on dans la base de données lexicale d'IBM France? Tous les termes généraux du vocabulaire informatique et plus particulièrement les termes utilisés par la Compagnie IBM France pour ses produits. Les listes intègrent les traductions et les néologismes proposés par les commissions ministérielles évoquées plus haut, ou par les organismes de normalisation (Isi, Afnor). Le Comité du vocabulaire entretient une coopération étroite avec les services de la langue d'IBM Canada.

Deux fois par an, la base de données est entièrement remise à jour et la nouvelle version sur disque magnétique est proposée à IBM Belgique⁽¹⁾.

Quels types de termes contient la base de données terminologique utilisée par les services d'IBM Belgique à Diegem?

En gros, la terminologie officielle technique qui a déjà fait l'objet d'une publication par les pouvoirs publics en France et tous les termes propres à IBM, y compris les termes nouveaux, dont certains sont confidentiels car relatifs à des produits non encore annoncés.

L'ensemble du glossaire technique comprend de 17 000 à 20 000 termes, des index utilisables dans les deux sens, auxquels ont été intégrés, pour la facilité du traducteur, les dictionnaires généraux Webster, Collins et Robert⁽²⁾.

La recherche est automatique par entrée sur le terme sélectionné, pour autant que l'opérateur ait indiqué le dictionnaire qu'il désirait consulter. Une liste de termes vient s'afficher dans une fenêtre, termes parmi lesquels le traducteur peut alors faire son choix. Le programme utilisé (*Translation Manager 2*) conserve en mémoire les termes et chaînes de termes déjà traduits.

La traduction est donc partiellement automatisée (*memory-based machine translation*). Il appartient toutefois au traducteur de souscrire ou non à la version que le programme propose.

La terminologie du traitement de l'information propre à IBM compte quelque 2 130 termes. Le glossaire s'accompagne d'une liste de sigles/acronymes de 6 000 entrées. Cette liste est régulièrement diffusée auprès du public.

En principe, le Comité du vocabulaire a pour mission de tout traduire. Mais un décalage - celui de la réflexion - apparaît parfois entre l'apparition d'un terme anglo-saxon et la publication de son équivalent français (C'est le cas actuellement pour les différents types d'ordinateurs portables qui prolifèrent sur le marché: *luggable, hand-held, pen-based*, etc.).

Quelques termes spécifiques (5%) à l'environnement belge figurent aussi dans la liste utilisée par les services de traduction d'IBM Belgique.

*Michel Oleffe,
Directeur des Services d'information,
IBM Belgium SA,
Membre du Conseil supérieur
de la langue française.*

Séminaire sur les attestations de néologie, Paris, 27-28 septembre 1993

Comme le nom du Réseau l'indique, la néologie est au cœur du Rint: en effet, c'est par la néologie que s'exprime la modernité. Devant l'ampleur du défi linguistique posé par la modernisation de la science et de la technologie, les instances de politique linguistique francophone souhaitent favoriser la circulation de néologismes, y compris ceux qui naissent «spontanément» dans le discours. C'est pour cette raison qu'un projet de veille néologique a été lancé, dont le séminaire sur les attestations constitue le premier élément.

Termes-clés:
néologie; attestations; veille néologique.

1 La néologie: clé de l'avenir

Depuis sa création, le Rint s'intéresse à la néologie. Mais le mot *néologie* comporte en réalité des acceptions bien différentes, comme en témoigne par exemple la lecture de la *Bibliographie de la néologie*, publiée dans ces pages. À côté de la «néologie *in vitro*», comme dirait Louis-Jean Calvet, on peut s'intéresser à la «néologie *in vivo*», l'observation de la créativité lexicale telle qu'elle se manifeste dans les textes, surtout scientifiques et techniques, en ce qui concerne le Rint. Jusqu'ici, les principaux efforts du Réseau se sont concentrés sur la terminologie systématique, la terminologie comme instrument du développement, et plus récemment, sur la phraséologie dans la terminologie. Pourtant, il est apparu aux responsables de la politique linguistique, ceux de l'Agence de coopération culturelle et technique en particulier, qu'il serait fort utile de disposer d'un fonds d'attestations de mots nouveaux effectivement employés dans un discours spécialisé ou de plus large diffusion. De ce besoin est née l'idée d'un projet de veille néologique, que le Plan du développement du français

scientifique et technique décrit dans les termes suivants:

«Ce projet de veille néologique a été proposé par le Rint en réponse à la demande formulée par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)... Le Rint considère que le premier défi est celui de la mise à jour des banques de terminologie existantes et des dictionnaires spécialisés afin d'enregistrer et de diffuser le plus tôt possible après leur création les termes techniques nouveaux qui naissent par milliers chaque année. L'implantation de ces termes nouveaux dans l'usage général constitue également un défi de taille que le Rint souhaite relever, avec la collaboration des différents acteurs. Le projet de veille néologique du français vise à recueillir et à diffuser des matériaux néologiques sur différents supports susceptibles d'être utilisés dans les travaux de terminologie portant sur le français, qu'il s'agisse de travaux unilingues ou multilingues, en tenant compte des besoins les plus urgents signalés par les participants.

«Le projet, pour être efficace, doit pouvoir s'appuyer sur la mise au point et l'utilisation de produits des industries de la langue, notamment en matière de dépouillement de banques de textes assisté par ordinateur, et sur l'utilisation d'outils modernes de communication et de diffusion. Plus particulièrement, les organisations qui participeront au projet devront pouvoir utiliser un système de

France

messagerie électronique indispensable à l'échange électronique des données et à la diffusion rapide du produit des travaux réalisés. De même, les chercheurs associés au projet doivent avoir accès aux grandes banques de terminologie et aux fichiers lexicographiques existants afin que leur action soit complémentaire par rapport aux données existantes. Ceci implique qu'il faut équiper les pays du Sud qui participeront à ce projet, notamment en matériels de traitement et de communication compatibles avec ces grandes banques de données.

«Les résultats des travaux seront diffusés périodiquement auprès des terminologues, lexicographes, professionnels de l'écrit et auprès des milieux professionnels des domaines traités, de façon à diffuser rapidement les termes français nouveaux et de façon à contrer l'intégration massive des emprunts dans la langue française.

«La mise en œuvre d'un tel projet rend nécessaire la réalisation d'un programme de recherche, notamment en ce qui concerne les besoins à satisfaire, les produits à réaliser et les outils informatiques à développer».

2 Le séminaire

La première étape dans l'organisation de la veille néologique était donc le *Séminaire sur les attestations de néologie terminologique* que le Rint a confié au module français. Il s'est déroulé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à Paris les 27 et 28 septembre 1993.

Le premier but du séminaire était d'établir l'inventaire des activités de dépouillement néologique portant sur le français. Le second était de proposer des moyens pour favoriser les échanges et de rendre accessible le fruit des divers travaux,

l'ensemble s'inscrivant dans le plan d'action en néologie décrit plus haut.

3 Les acteurs et leurs activités

Compte tenu du lieu du séminaire, les organismes représentés étaient surtout français ou européens, mais d'autres modules, surtout nord-américains, ont fait état de nombreuses activités néologiques qu'ils mènent directement ou en collaboration avec d'autres partenaires. Chaque participant a présenté, outre des indications sur le corpus, les méthodes de dépouillement, les outils informatiques employés, et les buts spécifiques du travail de son organisme. À partir de ces indications, un questionnaire sommaire a été élaboré dans le but de réunir des éléments comparables sur chaque organisme. Lors de la réunion du Comité d'organisation de Rouen, bon nombre de réponses étaient déjà parvenues au coordinateur.

Il est à signaler que la plupart des organismes ont préparé une documentation très complète sur leurs activités néologiques. Les personnes désireuses de disposer de davantage de renseignements sont invitées à s'adresser directement aux participants, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessous. Les résumés qui suivent sont présentés par ordre alphabétique des modules nationaux, puis des organismes internationaux.

3.1 Module africain

La recherche africaine en néologie vise principalement la création de néologismes bien formés en langues africaines. Ce qui implique en amont une description soignée des règles de formation des mots dans les

langues concernées et une observation assidue des créations spontanées, et en aval, un procédé de validation des néologismes créés, une méthodologie efficace pour leur diffusion et leur implantation.

Une observation assidue des créations spontanées, voilà ce qui nous rapproche du thème de ce séminaire. Et pourtant nous ne devons pas perdre de vue que fort peu de langues africaines subsahariennes servent pour des publications scientifiques et techniques. N'oublions pas qu'en Afrique, l'activité relative à la néologie terminologique est essentiellement tournée vers la création de néologismes à des fins pratiques. Il faut aussi déterminer le corpus à dépouiller quelle que soit la délimitation du domaine. Certaines de nos institutions (par exemple l'Institut de linguistique appliquée de Bangui), n'hésitent pas à engranger dans une base de texte la quasi-totalité des publications en langues nationales auxquelles elles ont accès, alors que dans la plupart des cas il suffit de surveiller régulièrement un nombre limité de publications. Les sources orales, liées au savoir traditionnel, sur lesquelles nous enquêtons toujours lorsqu'il s'agit de travaux terminologiques, sont transcrites et donc traitées comme des documents écrits, quoique séparément, la constitution d'«archives de la parole» étant en elle-même un immense programme et un tout autre sujet. (D'après la communication de Marcel Diki-Kidiri.)

3.2 Module canadien

Secrétariat d'État du Canada
Terminologie et services linguistiques
 Ottawa
 Canada

Responsable: Malcolm Williams

Le module canadien mène depuis sa création une importante activité de dépouillement terminologique et

néologique, et publie régulièrement des vocabulaires et des lexiques de domaines souvent néologiques. Les terminologues du gouvernement canadien dépouillent un très grand nombre de revues, dont certaines de façon systématique. Les données recueillies sont consignées dans la banque de données linguistiques *Termium*, disponible sur disque optique compact. Les domaines les mieux représentés dans les 6 284 fiches néologiques emmagasinées dans *Termium* au 31 août 1993 sont les sciences humaines, l'économie, les arts, les loisirs et sports, l'électronique et l'informatique, la médecine, l'administration, les sciences du milieu et le droit.

Les fiches sont de plus en plus souvent établies sur le poste de travail *Latter* qui est en voie d'implantation. (Voir Williams, Malcolm, « *Termium and Latter: An Update* », dans *TKE '93: Terminology and Knowledge Engineering*, 1993, p. 412-419 (traduction française disponible auprès du module canadien).

3.3 Module de la Communauté française de Belgique

Le module belge n'a pas d'activité néologique propre, mais trois organismes qui lui sont associés signalent des chantiers en cours.

Termisti
Institut supérieur de traducteurs et interprètes
 34, rue J. Hazard,
 B-1180 Bruxelles
 Responsable: Daniel Blampain

Le dépouillement de *Termisti* part de la confrontation de l'anglais et du français; il s'agit de repérer la néologie anglaise pour cerner les notions que le traducteur rencontre dans la recherche d'équivalents au sein d'un microdomaine. Des Doc (CD-rom) sont exploités et la néologie, comme la terminologie, est

gérée par le logiciel *Termisti* (voir *Terminologies nouvelles*, 5, 1991).

Centre de terminologie de Bruxelles
Institut Marie Haps
 11, rue d'Arlon
 B-1040 Bruxelles

Responsable: Caroline de Schaetzen
 Le Centre établit des fiches de terminologie dans des domaines néologiques et dépouille une grande variété de sources primaires.

Il utilise un outil d'indexation programmé en *Word 2* pour *Windows* à l'Institut et emploie comme outils de gestion terminologique *Multiterm*, *MTX*, *DBase*.

Il effectue également des études théoriques et documentaires sur la néologie.

Atelier de français vivant
 18, rue Joseph II
 B-1040 Bruxelles
 Responsable des échanges de données:
 Michèle Lenoble-Pinson

L'Atelier de français vivant relève les anglicismes dans la presse belge de préférence, qu'il gère sous *Word 5* pour Macintosh. L'objectif est de leur trouver ou de créer des substituts français. Les fiches sont publiées dans *Questions de français vivant* (1984-1992) et depuis 1993 dans le bulletin *Francité*.

3.4 Module français

Le membre français, la Délégation générale à la langue française, n'a pas d'activité propre de dépouillement néologique, mais en fait grand usage, en particulier dans le cadre de la coordination de commissions ministérielles de terminologie.

Institut national de la langue française (CNRS)

Défini désormais comme Unité de recherche et de service, l'Institut national de la langue française (Inalf) regroupe un grand nombre d'unités

de recherche et d'équipes dont la finalité est la description et l'analyse du français, et du lexique français en particulier. Trois équipes ont une activité de veille néologique.

Centre de terminologie et de néologie (Ura 1576)

Université Paris-Nord
avenue Jean-Baptiste Clément
F-93430 Villetaneuse
 Responsable: John Humbley

Le Centre de terminologie et de néologie (CTN) dépouille de façon systématique *La Recherche* et *L'Usine nouvelle*, et de façon aléatoire d'autres sources scientifiques et techniques. Les résultats sont publiés annuellement dans les *Cahiers de termes nouveaux*; la spécificité des derniers numéros peut être caractérisée par une grande attention à la consultation des experts, souvent les créateurs de termes étudiés. Le dépouillement se fait manuellement et la gestion sous SGBD.

En outre, le CTN collabore à la *Bibliographie de la néologie* du Rint, et contribue au *Bulletin signalétique de la linguistique française (Balf)*, du Centre de documentation de l'Inalf à Nancy.

Équipe de néologie, Archives du français contemporain (Ura 1576)
Université Paris-Nord
avenue Jean-Baptiste Clément
F-93430 Villetaneuse
 Responsable: Nicole Serna

Faisant suite à un fichier manuscrit de plus de 900 000 attestations, la *Base ordonnée des néologismes (Bornéo 1)* a été créée en 1980. Elle est constituée d'unités lexicales nouvelles repérées dans la presse écrite non spécialisée et comprend 140 000 occurrences dont 106 000 néologismes. Les fiches signalent essentiellement des attestations. *Bornéo 2*, qui regroupe les attestations postérieures à 1987, dispose d'une grille de renseignements linguistiques plus étoffée. Le support informatique est *Texto*, et le but du dépouillement est prédictif dans la perspective

de l'alimentation du *Trésor de la langue française* et de ses successeurs.

Équipe Science et technique
Institut national de la langue française
Trésor général des langues et parlers français

avenue de la Libération

F-54015 Nancy

Responsable: Danielle Candel

L'Équipe sciences et techniques (Est) a pour mission essentielle le développement du projet de *Dictionnaire de français scientifique et technique*. Dans ce cadre, l'équipe constitue des bases de données, dont une base lexicale (*Lexitech*), formée de mots et de termes en contexte, résultat du dépouillement manuel d'un corpus contemporain, en particulier de *La Recherche* et des pages scientifiques du journal *Le Monde* des années 1988-92. *Lexitech*, dont le but n'est pas le relevé des néologismes, en comporte cependant une part importante.

Université de Rennes 2
CRAIE, section Terminologie et traitement automatique des données linguistiques

6, avenue Gaston Berger

F-35043 Rennes Cedex

Responsable: Daniel Gouadec

La néologie fait l'objet d'un traitement non spécifique dans le cadre de l'élaboration de terminologies systématiques. Deux types de repérages sont pratiqués: comparaison des éléments recueillis dans le cadre de la constitution d'une terminologie et comparaison avec un corpus d'exclusion, ainsi que la mise à jour de néologismes comme sous-produits de traduction.

L'Université de Rennes 2 prévoit des échanges télématiques d'informations terminologiques, incluant la néologie.

Université de Toulouse Le Mirail
Centre de linguistique et de terminologie

UFR Lettres, langages et musique

5, allée Antonio-Machado

F-31058 Toulouse-Cedex

Responsable: J.-L. Fossat

Le Centre de linguistique et de terminologie (Clid) travaille depuis longtemps sur divers aspects de la néologie. Parmi ses projets actuels figure l'analyse de l'implantation des néologismes officiels de l'aéronautique. Il se sert d'une variété de matériel informatique pour le dépouillement et la gestion des données (*Oracle, Dbase, Paradox, 4d, Hypercard*, ainsi que *Alceste* pour la concordance et la lemmatisation).

Groupe de recherches en terminologie Sudla (CNRS Ura 1164)

Université de Rouen

Ired

F-76821 Mont-Saint-Aignan Cedex

Responsable: François Gaudin

Animé jusqu'à sa mort par le regretté Louis Guespin, le Groupe de recherches en terminologie se spécialise dans les aspects sociolinguistiques de la terminologie et de la néologie. Il travaille sur les domaines néologiques des biotechnologies, sur la qualité des eaux, ainsi que sur la sécurité nucléaire; les autres domaines de prédilection de l'équipe sont la lexicographie arabe et l'interstice terminologie-documentation. Son étude va au delà des attestations écrites et s'intéresse en particulier aux pratiques langagières relevées dans les contextes sociaux variés. Depuis peu, il travaille en collaboration avec le Centre de vulgarisation de la connaissance (Ura 516 à Orsay).

Université de Paris III

Centre de recherches

sur le français contemporain

Groupe de recherches en terminologie, terminologie et aménagement linguistique

11, rue Jean de Santeuil

F-75231 Paris Cedex 05

Responsables de la néologie:

Alain Fantapié, Samy Boutayeb

Les dépouillements de néologie se font dans le cadre des enseignements de terminologie et de

néologie dans des domaines généralement très pointus et variés. Des recensements de néologie sont en voie de publication, et un *Dictionnaire conceptuel des transactions du tourisme* est en cours de réalisation. Les fiches sont actuellement gérées par des logiciels classiques de SGBD (*dBase* et *Paradox* notamment) ou des logiciels documentaires, répondant de manière de plus en plus systématique à la possibilité d'une exploitation ultérieure avec hypertexte et multimédia.

L'UFR Eila de l'Université de Paris VII abrite non moins de trois équipes actives en néologie, travaillant en étroite collaboration:

Centre interlangue d'études en lexicologie (Ciel)

Centre de Jussieu

F-75231 Paris Cedex 05

Responsable: Colette Cortès

Le Ciel regroupe une vingtaine de chercheurs linguistes de l'UFR Eila qui travaillent sur le lexique, dont certains plus particulièrement sur la néologie. Le thème de recherche pour 1992 porte sur les facteurs d'hétérogénéité dans le lexique. Le *Cahier du Ciel* 1993 sera consacré aux relations entre le lexique et la construction du discours et le séminaire 1994 a pour thème: *Le dictionnaire: théorie et pratique*.

Le groupe Credibilis se spécialise en terminologie et terminographie, mais l'essentiel du dépouillement néologique se fait dans le cadre d'un autre groupe du Ciel, le Gril, décrit ci-dessous.

Groupe de recherches interlangues en lexicologie (Gril)

Responsable: Robert Perret

Depuis 1985, le Gril s'occupe de dépouillements aléatoires de la presse écrite et parlée française et anglaise, dont les résultats sont diffusés dans sa revue *Néologie lexicale*, ainsi que dans d'autres publications.

Terminologie et néologie terminologique à Paris VII.

En collaboration avec l'équipe de l'Université de Paris III, la formation de DESS comprend un enseignement de terminologie débouchant sur des mémoires faits dans des domaines souvent néologiques.

Erla-Glat

Équipe de recherche lexicale appliquée (Erla)

Université de Bretagne-Occidentale
Faculté des lettres
BP 814

F-29275 Brest Cedex

Responsable: Philippe Cahuzac

Groupe de linguistique appliquée
des télécommunications

Sup Télécom de Bretagne

BP 832

F-29285 Brest Cedex

Responsable: Jose Manuel Abreu Garcia

Ces deux groupes de recherche, étroitement liés, font des publications en lexicologie, terminologie et de néologie, et organisent un colloque annuel consacré à ces sujets.

Institut national de l'information scientifique et technique (Inist)

Brabois

F-54500 Vandœuvre-lès-Nancy

L'Inist est l'organisme du CNRS chargé de collecter, de traiter et de diffuser les résultats de la recherche scientifique: il produit deux bases de données bibliographiques interdisciplinaires, *Pascal* et *Francis*. Pour l'interrogation de ces bases de données, l'Inist alimente deux lexiques servant à indexer les textes. L'activité néologique se situe en amont du processus d'indexation. Elle a pour principal objectif la gestion et l'enrichissement de son lexique d'indexation dans le but d'une amélioration de l'accès à l'information. Cependant, la tendance à l'Inist est une automatisation des tâches d'indexation, et dans ces conditions, il est envisagé que les ingénieurs-documentalistes soient appelés à mieux exploiter leur spécialisation

dans des missions à valeur ajoutée, comme la constitution de bases de connaissances et l'utilisation éventuelle de la néologie dans le domaine de la veille technologique.

Éditions Larousse

Département langue française

5, square Maxs Hymans

F-75741 Paris-Cedex 15

Responsable: Claude Kannas

La néologie est une des principales ressources pour la mise à jour des dictionnaires. Elle concerne les domaines spécialisés aussi bien que la langue générale. Une base de données néologiques, alimentée par l'ensemble des rédacteurs, est gérée par un responsable.

3.5 Module québécois

Office de la langue française

200, chemin de Sainte-Foy

Québec (Québec) G1R 5S4

Responsable des échanges de données:

Micheline Cayer

L'Office de la langue française mène actuellement un projet-pilote portant spécifiquement sur la néologie dans le domaine de la micro-informatique, en collaboration avec des représentants de la profession, mais l'ensemble de ses travaux terminologiques, surtout dans les domaines de pointe, est potentiellement néologique, et tous contribuent à l'enrichissement de la Banque de terminologie du Québec (BTQ). Globalement, les fichiers de celle-ci constituent d'ailleurs le corpus d'exclusion. Le corpus de dépouillement se compose principalement, selon les projets, d'ouvrages ou de périodiques spécialisés. Le corpus de référence permet de vérifier le caractère néologique des unités relevées par rapport au domaine traité.

L'équipement informatique est diversifié selon les étapes du travail de terminologie, mais on signale en particulier l'emploi de *Termino* pour le repérage de néologismes. Les

terminologies saisies sur micro-ordinateur sont transférées à la BTQ. Le but final des travaux est la francisation de la langue du travail, des affaires et des communications.

3.6 Module suisse

Les activités de néologie de langue française se font essentiellement dans le cadre du *Trésor des vocabulaires francophones*:

TVF

Trésor des vocabulaires francophones

Station suisse de recherche

Centre de dialectologie et d'étude

du français régional

Université de Neuchâtel

6, avenue Du Peyrou

CH-2000 Neuchâtel

Responsable: André Thibault

Le Centre de dialectologie et d'étude du français régional fait une étude systématique sur support numérisé d'une quarantaine d'ouvrages d'auteurs suisses romands contemporains et en prévoit environ deux cents. En outre, le Centre dépouille une très grande variété de sources suisses et dispose d'un fichier d'environ 120 000 fiches dans le but de relever les helvétismes. Ceux-ci sont parfois des mots nouveaux présents également dans d'autres pays francophones. Comme outils informatiques, le Centre utilise un Macintosh Quadra 700 associé à un scanner ScanJet Plus de Hewlett-Packard, des disques optiques magnétiques pour le stockage, les logiciels *Termino* pour le dépouillement, *Hyperplus* et *Filemaker Pro* pour la gestion.

3.7 Organismes internationaux

Conseil international

de la langue française

11, rue de Navarin

F-75009 Paris

Responsable: Hubert Joly

Le Ciltf dépouille de façon systématique *La Recherche et Science*

et Vie, et de façon aléatoire: *Le Monde, Le Monde Diplomatique, Le Monde Campus, Le Monde de l'Éducation, Les Échos, Pour la Science, L'Usine Nouvelle, Metmar, Orstom Actualités, Veille technologique et stratégique, Bulletin de l'Anvar, Cahiers de Cofhuat*. Les données, recueillies manuellement, sont gérées sous Word 5 pour Macintosh.

Voir «La néologie coopérative», *La Banque de Mots*, 39, 1990, p. 3-82, 41, 1991, p. 3-86, 46, 1993, p. 3-50, qui fait suite à la publication précédente: *La Clé des mots*.

**Organisation des Nations unies
Service de traduction
CH-1211 Genève
Responsable: Marie-Josée
de Saint-Robert**

L'Organisation des Nations unies dispose de deux services de traduction et de terminologie, l'un à New York, l'autre à Genève, qui, comme nous l'avons vu pour les traducteurs en général, produisent et consomment de la terminologie.

**Union latine
14, boulevard Arago
F-75013 Paris
Responsable du 2^e programme:
Daniel Prado**

L'Union latine n'a pas d'activité propre de veille terminologique, mais, par le biais de son deuxième programme, met en relation les acteurs de la terminologie des pays latins, et dispose déjà d'un magazine électronique, *Terminometro électronique*, qui pourrait accueillir une rubrique de néologie.

Par ailleurs, l'Union latine vient de promouvoir la constitution de commissions panlatines de terminologie, qui s'intéressent directement à la néologie de toute langue latine.

4 Actions à entreprendre

L'étape suivante comporte les actions suivantes:

- Identification plus précise des acteurs et de leur actions;
- Mise sur pied de moyens d'échange:
 - Adoption d'un modèle de fiche minimum;
 - Étude de faisabilité d'un forum télématique;
 - Essai d'échange de fiches de néologie terminologique;
- Valorisation des travaux existants.

4.1 Description des acteurs

Si le séminaire a permis la présentation d'équipes travaillant dans le domaine de la néologie, il est néanmoins évident que les renseignements dont dispose le Rint sur ces acteurs restent lacunaires. Une enquête est donc en cours pour obtenir les informations suivantes:

- Les coordonnées de l'organisme (responsable, personne chargée des échanges de données, adresse, téléphone, télécopie, courrier électronique);
- Les outils informatiques que l'organisme utilise pour les dépouillements et la gestion de la néologie terminologique, ainsi que d'autres outils qu'il aurait à sa disposition;
- Le corpus dépouillé, en précisant s'il s'agit d'un dépouillement aléatoire ou systématique; corpus d'exclusion;
- La finalité du dépouillement; les besoins auxquels ce dépouillement répond;
- La «philosophie» du dépouillement.

4.2 Moyens d'échange

4.2.1 Fiche minimale d'attestation

Les organismes ayant une activité de dépouillement néologique disposent déjà d'une fiche-type d'attestation. Afin d'éviter la ressaisie ou une manipulation supplémentaire

des données, il a été décidé que les informations échangées puissent se limiter aux champs suivants:

- Terme vedette;
- Contexte ou attestation;
- Source bibliographique du contexte;
- Note ou commentaire;
- Date de création;
- Bureau émetteur.

4.2.2 Essais d'échange

Le module québécois s'est chargé de la coordination d'un premier essai d'échange de données, qui s'est effectué avec des partenaires belges, canadiens et français. Il s'agit d'un transfert de disquettes formatées en *Ascii-Dos* avec le jeu de caractères IBM-850. L'OLF a reçu une disquette du Centre de terminologie de Bruxelles contenant des données intéressantes mais non directement exploitables car dépourvues de références bibliographiques exactes.

Les échanges sur des messageries électroniques se font actuellement sur *Internet*, rejoignant ainsi le point 4.2.3.

4.2.3 Échanges télématiques

M. Gouadec, de l'Université de Rennes 2, s'est chargé de présenter, à la réunion du Rint à Rouen, un dossier de demande de création de forum de terminologie sur un réseau électronique international. L'Union latine et l'Association des informaticiens de langue française ont également une expérience dans ce domaine qui pourra être exploitée lors d'une mise en service de ce forum.

4.3 Valorisation des travaux existants

Il existe déjà des travaux réalisés en néologie terminologique qui ne sont pas exploités faute d'être suffisamment accessibles. C'est pour cette raison que le Rint publie ses inventaires, qui permettent aux

terminologiques de savoir si tel ou tel secteur est couvert. Force est de constater d'une part que seule une partie des travaux existants est effectivement repérée, et de l'autre que, même identifiés, ces travaux ne sont pas toujours accessibles. Les trois grandes catégories de sources peu exploitables sont des terminologies d'entreprise, les fiches de traducteurs et d'interprètes et les travaux d'étudiants avancés.

4.3.1 Néologie terminologique en entreprise

Il est bien connu que le travail terminologique de pointe représente pour les entreprises un capital non négligeable, ce qui explique leurs réticences lorsqu'il s'agit de le divulguer. C'est ainsi que le secteur industriel était quasiment absent du séminaire. Des groupements de terminologues d'entreprise existent cependant. En France, le groupe Gota regroupe certains terminologues d'entreprise et une collaboration entre ce groupe et le Rint pourrait être engagée ultérieurement.

4.3.2 Néologie et traduction

Les traducteurs et les interprètes sont à la fois consommateurs et producteurs de néologie terminologique, et une collaboration entre leurs associations professionnelles et le Rint est indispensable.

4.3.3 Néologie terminologique dans les thèses et mémoires

Les inventaires du Rint font état de nombreux travaux terminologiques d'étudiants avancés, généralement en traduction, travaux qui représentent parfois la seule source terminologique d'un domaine très pointu. Il est souvent difficile cependant d'accéder à ces travaux; au mieux, on peut espérer en consulter dans la bibliothèque de l'institut où ils ont été réalisés.

Les thèses et mémoires de terminologie représentent donc un

gisement important de néologie terminologique mais qui est encore trop peu exploité. Les tâches suivantes restent à faire:

- Compléter les inventaires des travaux;
- Publier et tenir à jour cet inventaire (électronique, papier);
- Sélectionner des travaux en vue d'une plus grande diffusion;
- Verser des travaux dans des banques de terminologie;
- Constituer une banque de travaux d'étudiants à partir des disquettes;
- Adopter une politique sur les incidences juridiques: propriété intellectuelle de l'étudiant, de l'université, des sources citées...

5 Conclusion

Le vaste tour d'horizon que le séminaire a rendu possible met en lumière la variété de pratiques de veille néologique, mais aussi des similitudes: mêmes sources dépouillées, même besoin de corpus sur support électronique, mêmes ambitions de dépouillement assisté par ordinateur.

Le Comité d'orientation du Rint, lors de sa douzième réunion, a pris acte des travaux du séminaire et a décidé de créer un groupe de travail sur la veille néologique, dont la première réunion se tiendra à Neuchâtel en mai 1994. Le groupe présentera notamment un cahier des charges pour l'ensemble du projet.

*John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie
(Ura 1576),
Université Paris-Nord,
Villetaneuse,
France.*

Théorie de la diffusion des innovations et implantation terminologique (II)

Dans un précédent article paru en juin 1992, nous avons présenté aux lecteurs de *Terminologies nouvelles* un aperçu sommaire des éléments constitutifs de la théorie de la diffusion sociale des innovations telle qu'elle a été élaborée par E.M. Rogers (1983) et ses collaborateurs.

Essentiellement, nous nous sommes attardés dans ce premier texte à présenter les caractéristiques de l'innovation et à signaler l'importance du rôle de certains facteurs quant à la diffusion des innovations dans un système social donné. Nous avons insisté alors sur les notions de canaux et de réseaux de communications, de temps et de normes sociolinguistiques.

Aujourd'hui nous présenterons les aspects cognitifs et psychologiques de la diffusion sociale des innovations en articulant notre texte autour des principales étapes du déroulement de ce processus.

(1) Nous reprenons ici les étapes telles que les conçoit et les décrit Rogers (1983: 163 sv.). On peut signaler au passage que tous les spécialistes ne s'entendent pas sur le nombre exact d'étapes qui constituent le processus. La théorie de Rogers a toutefois l'avantage d'en signaler le plus grand nombre bien qu'il ne soit pas toujours possible de les distinguer toutes dans tous les cas.

(2) Le graphique 1, présenté dans ce texte, permet de visualiser un modèle de déroulement des différentes étapes du processus.

Termes-clés:
implantation terminologique;
diffusion des innovations;
sociolinguistique.

Le processus d'implantation des innovations consiste essentiellement en une série de choix et d'actions qui conduisent un individu ou une organisation à prendre connaissance d'une innovation, à se former des attitudes positives ou négatives à son égard, à prendre la décision d'adopter ou de rejeter cette innovation, à donner suite à cette décision de façon concrète et, finalement, à maintenir ou à modifier cette décision.

Il s'agit d'un ensemble de comportements qui se déroulent dans le temps et se modifient face à l'incertitude engendrée par une innovation qui vient perturber les habitudes ou les comportements habituels d'une personne. On reconnaît depuis longtemps que la décision que prend un individu face à une innovation n'est pas un acte instantané, il s'agit plutôt d'un processus qui se déroule dans le temps et qui consiste en une série d'actions dont nous examinerons successivement chacune des étapes⁽¹⁾.

C'est à ce point-ci qu'il convient de signaler que la théorie de la diffusion des innovations distingue trois sortes de décisions. Il y a :

- 1) les décisions libres prises par les individus indépendamment des autres membres du système social;
- 2) les décisions dites collectives qui sont prises par un groupe d'individus dans un système donné selon le mode consensuel;
- 3) et il y a enfin les décisions dites d'autorité qui sont imposées à des individus par une personne qui jouit d'un statut d'autorité. La distinction majeure qui existe entre le dernier type de décision et les deux précédents, c'est évidemment le fait que dans les décisions d'autorité, le groupe de personnes qui prend la décision n'est pas le même que celui qui doit adopter cette décision. Il s'ensuit principalement que les phases du processus de diffusion doivent être adaptées à cette donnée fondamentale.

Les cinq étapes du processus d'implantation sont les suivantes⁽²⁾:

1. La connaissance.

La connaissance se produit quand un individu (ou d'autres instances décisionnelles) est exposé à l'existence d'une innovation et qu'il acquiert des renseignements à propos de son fonctionnement ou de son usage.

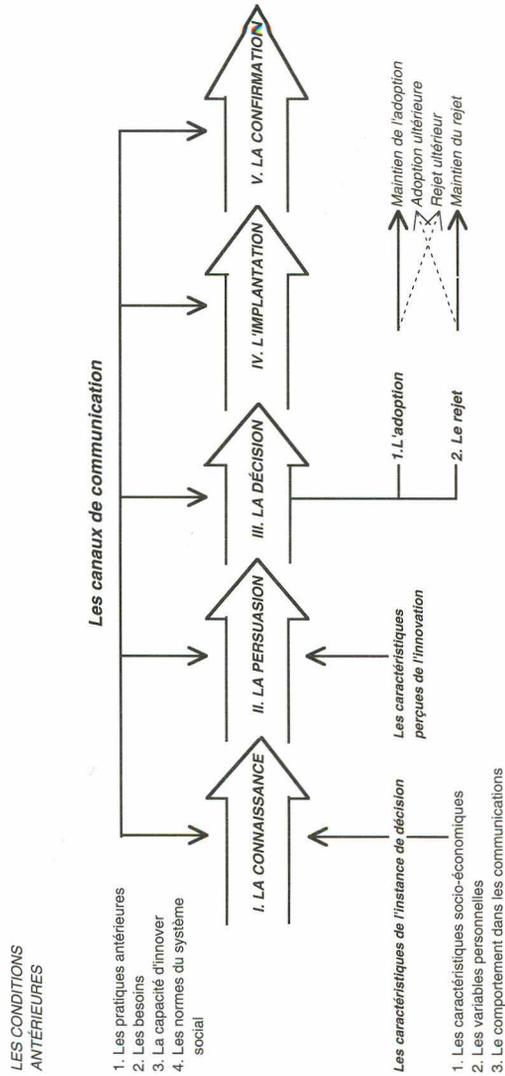
2. La persuasion.

À cette étape, l'individu se forme une attitude favorable ou défavorable à l'égard de cette innovation.

3. La décision.

L'individu entreprend des activités qui le conduisent à adopter ou à rejeter cette innovation.

GRAPHIQUE 1
LES DIFFÉRENTES PHASES DU PROCESSUS DE DIFFUSION EN MATIÈRE D'INNOVATION



4. L'implantation.

L'implantation survient quand l'individu fait usage de cette innovation.

5. La confirmation.

Il y a confirmation quand un individu cherche un renforcement par rapport à la décision qu'il a déjà prise. À ce stade, des messages conflictuels quant à l'innovation peuvent renverser la décision prise antérieurement.

2.1 La connaissance

La fonction de connaissance n'est pas une fonction purement passive. Si on peut imaginer que la connaissance d'une innovation peut se produire de façon tout à fait fortuite, il est tout aussi vrai de prétendre que la connaissance peut être le résultat des attentes ou des besoins des individus. Rogers note à ce sujet que « les prédispositions des individus influencent leur comportement à l'égard des messages et des effets que ces messages doivent normalement produire. Les individus tendent généralement à s'exposer aux idées qui sont conformes à leurs intérêts, à leurs besoins et à leurs attitudes. Consciemment ou inconsciemment, on évite les messages qui sont en conflit avec ses prédispositions. C'est cette tendance que l'on appelle *l'exposition sélective* » (Rogers 1983 : 166). De plus, l'exposition sélective ne produit de l'effet que si l'individu perçoit que l'innovation est pertinente par rapport à ses besoins. Cette tendance à interpréter les messages reçus en fonction de ses propres attitudes et de ses propres croyances est ce que l'on appelle la *perception sélective*. Ces deux tendances font partie du processus d'acquisition de connaissances nouvelles.

Si on peut considérer que le besoin peut précéder la connaissance, il faut souligner aussi que la connaissance d'une innovation peut également engendrer le besoin. Les

agents de changement se servent d'ailleurs souvent de cette approche pour susciter des besoins chez les individus en soulignant les conséquences désirables d'une innovation. De nombreuses stratégies de pénétration des marchés sont fondées sur ces principes. On peut toutefois penser que les efforts de stratégie peuvent être moindres et le taux d'implantation plus élevé quand l'innovation répond à un besoin déjà existant. Dans le domaine de la langue, les besoins linguistiques et les normes sociolinguistiques font loi en la matière.

On distingue généralement trois types de connaissances reliées à l'innovation. Il y a (1) la connaissance de l'existence de l'innovation, il y a ensuite (2) la connaissance relative à son emploi ou à son usage, et enfin, (3) la connaissance des principes sur lesquels reposent cette innovation.

Cette distinction entre trois types de connaissance est surtout importante pour ce qui est du rôle des agents de changement. Les spécialistes de la théorie de la diffusion des innovations déplorent en général que ces derniers accordent trop d'importance au premier type de connaissance (là où les mass médias peuvent très bien réussir) et trop peu au second type sur lequel leur action devrait être axée. On considère en effet dans la théorie de la diffusion des innovations que l'acquisition de connaissances liées à l'emploi ou au mode de fonctionnement d'une innovation est essentielle pour permettre de passer aux fonctions ultérieures du processus. On déplore également que les connaissances liées aux principes sous-jacents à l'existence ou au fonctionnement d'une innovation soient trop souvent négligées. Cette négligence a pour effet de rendre la tâche des agents de changement plus difficile et moins efficace.

Si l'on voulait transposer dans le domaine terminologique cette

fonction initiale de connaissance, on pourrait distinguer (1) la connaissance de l'existence d'une terminologie de (2) la connaissance de son emploi (contextes, domaines) et de la façon dont elle est construite (aspects proprement linguistiques), et de (3) la connaissance des principes qui font que son emploi est préférable à tout autre dans les contextes auxquels cette terminologie est destinée (principes sociolinguistiques).

Dans son célèbre *Pygmalion*, George Bernard Shaw illustre très bien au fil de l'éducation de son personnage principal, Elisa Doolittle, les divers niveaux auxquels peut correspondre cette fonction de connaissance. Cependant cet exemple extrême est fictif. Dans la réalité, on peut constater que, trop souvent, les tentatives d'aménagement terminologique ne dépassent pas le stade du premier type de connaissance et que, mises à part quelques expériences, on pourrait déplorer dans le domaine de la diffusion terminologique les mêmes lacunes que déplorent dans leur domaine - notamment en ce qui a trait au rôle des agents de changement - les spécialistes de la diffusion des innovations.

Par ailleurs, il faut mentionner, au stade de la fonction de connaissance, que nous savons que les premières personnes parmi lesquelles se diffusent les connaissances relatives à l'existence d'une innovation, possèdent les mêmes caractéristiques que les innovateurs. Elles sont plus scolarisées, elles possèdent un statut social plus élevé, elles sont plus exposées aux mass médias, elles ont une participation sociale plus étendue que celles qui prendront connaissance plus tardivement de ces innovations. Il importe toutefois de mentionner que la considération d'idées nouvelles ne va pas au-delà de la fonction de connaissance si l'individu ne perçoit pas que l'information est pertinente pour lui ou s'il n'acquiert pas

suffisamment de connaissances pour passer au stade de la fonction de persuasion préalable à toute décision. La fonction de connaissance, on le voit, ne conduit pas de soi à l'adoption d'une innovation. C'est pour cette raison, si l'on transpose ces connaissances au plan de l'aménagement linguistique, que les praticiens de cet art ont tout intérêt à bien cibler les premiers locuteurs auprès desquels ils veulent diffuser des terminologies nouvelles. Cela suppose que l'on s'attarde à étudier les caractéristiques des réseaux de communication auxquels participent les locuteurs ciblés.

2.2 La fonction de persuasion

C'est la fonction au cours de laquelle un individu développe une attitude favorable ou défavorable à l'égard de l'innovation. Alors que l'essentiel de l'activité au stade précédent de la connaissance est d'ordre cognitif, à ce stade-ci, la nature du travail qui s'effectue est davantage d'ordre psychologique. Dans la formation des attitudes, la personnalité de l'individu autant que les normes sociales jouent un rôle très important puisqu'elles affectent la source où l'individu va chercher de l'information, les messages qu'il reçoit et sa façon d'interpréter les messages reçus.

Deux choses sont capitales à ce stade-ci; ce sont les attributs perçus de l'innovation et le rôle que sont appelés à jouer les pairs.

Les attributs perçus de l'innovation tels que les avantages relatifs, la complexité et la compatibilité sont l'objet d'interrogations. Pour réduire le degré d'incertitude que génère toute innovation, l'individu cherche un renforcement social qu'il va généralement trouver auprès de ses pairs. Pour répondre à ses interrogations spécifiques, il ne va pas

se tourner vers les mass médias dont les messages sont inadéquats à ce stade-ci, mais il va plutôt choisir les réseaux de communication interpersonnels qui vont lui fournir le type de renseignements dont il a besoin pour confirmer ses croyances à l'égard de l'innovation. L'homophilie entre l'émetteur et le récepteur à ce stade-ci est capitale; le degré de crédibilité de la source doit être très élevé aux yeux de l'éventuel adepte de l'innovation.

Il faut souligner qu'autant les théoriciens de la diffusion de l'innovation insistent sur l'importance que jouent les pairs dans ce processus, autant la sociolinguistique met en relief le rôle capital de ces mêmes pairs dans l'adoption de formes nouvelles par des locuteurs dans le processus du changement linguistique spontané. C'est ainsi que Labov note à partir de ses recherches effectuées à New York que: « Ces observations viennent appuyer l'idée selon laquelle les gens n'empruntent guère aux moyens de diffusion et autres sources lointaines mais beaucoup plus à ceux qui ne sont éloignés d'eux que par une ou deux unités d'âge ou de distance sociale. » (Labov 1976: 254.)

On peut distinguer deux types d'attitudes chez les éventuels adeptes de l'innovation: il y a les attitudes spécifiques à l'égard d'une innovation donnée et des attitudes plus générales à l'égard du changement. Pour tenir compte de ces attitudes, on estime en général que les agents de changement devraient commencer leurs activités auprès d'un public cible par la présentation d'une innovation qui possède:

- 1) Un degré élevé d'avantages relatifs;
- 2) Une grande compatibilité avec les croyances existantes au sein du groupe cible;
- 3) Une grande possibilité de succès.

Le fait de prendre ces principes en considération contribue à développer des attitudes favorables et

ouvre la voie aux innovations moins pourvues d'avantages que l'on voudrait introduire par la suite. Cette stratégie possible repose donc sur une sélection appropriée en vue d'une introduction séquentielle. Il s'agit d'une intervention graduelle qui tient compte des obstacles qui existent à ce stade-ci du processus.

Transposées dans le domaine de l'aménagement linguistique, ces connaissances devraient inviter ceux qui formulent des stratégies d'intervention à effectuer, parmi les éléments d'un hypothétique corpus que l'on voudrait implanter, un choix qui soit fondé sur les avantages perçus des éléments de ce corpus de façon à proposer en premier lieu et de façon séquentielle les termes qui présentent les plus grands avantages. De plus, les sources d'information médiatisées étant peu importantes à ce stade-ci, on devrait prévoir comment optimiser le rôle des agents de changement pour réduire l'incertitude chez les locuteurs ciblés.

Une autre stratégie consiste à bombarder les individus de messages qui favorisent le changement même si ces messages ne se rapportent pas spécifiquement aux innovations que l'on veut promouvoir. Dans le domaine du changement linguistique, cela pourrait correspondre à des interventions visant à valoriser divers aspects de la langue. Il s'agit d'une approche qui est apparentée à ce que des chercheurs comme J. Neustupny (1970: 77-98) désignent sous le nom de *language cultivation policy* que l'on pourrait rendre par *politique de valorisation linguistique*. Une stratégie d'intervention massive de ce type a déjà été proposée à l'Office de la langue française par la firme Sorécom dans une étude commandée par l'Office (Brunelle 1983).

On peut souligner au passage que plusieurs études effectuées dans les entreprises et cela dans divers domaines ont mis à jour que les

attitudes des locuteurs québécois sont souvent plus favorables à l'égard des terminologies de langue anglaise qu'à l'égard des terminologies de langue française. Des interventions visant les attitudes des locuteurs à ce stade-ci du processus seraient certainement utiles.

Des attitudes favorables ou défavorables ne conduisent pas toujours à l'adoption ou au rejet de l'innovation. Il n'est pas évident que les attitudes et les comportements sont toujours en accord et il y a de nombreux cas où ils diffèrent. Cependant, les théoriciens de la diffusion des innovations estiment en général que la tendance va dans le sens d'attitudes et de comportements convergents. On se réfère à cet égard à la théorie de la connaissance cognitive qui enseigne qu'il y a, chez l'individu, une tendance à la réduction de la dissonance, c'est-à-dire que chacun tend à réduire l'écart qui existe entre ses attitudes personnelles et ses comportements (dans le cas présent, la prise de décision d'adopter une innovation). C'est la raison pour laquelle il importe d'accorder, au stade de la persuasion, la plus grande importance aux attitudes des éventuels adeptes. À ce moment, les attitudes ont une valeur prédictive pour la suite du déroulement du processus.

2.3 La fonction de décision

La fonction de décision s'exerce au moment où un individu (ou une organisation) s'engage dans des activités qui vont le conduire à la décision d'adopter ou de rejeter une innovation. L'adoption consiste à décider d'utiliser une innovation alors que le rejet consiste à décider de ne pas l'utiliser.

Il est difficile de toujours bien distinguer cette phase du processus de diffusion des innovations. Pour la majorité des individus, une des façons de réduire l'incertitude inhérente à la

nouveauté consiste à en faire l'essai à une échelle réduite. On considère donc généralement que cette mise à l'essai fait partie de la fonction de décision. Nous avons déjà parlé dans ce texte, à propos de la mise à l'essai, de l'intérêt qu'il y aurait à étudier les contextes dans lesquels les locuteurs se hasardent à employer un terme nouveau pour en éprouver l'acceptabilité dans un milieu donné.

On devrait donc prévoir des méthodes pour faciliter la mise à l'essai de l'innovation à ce stade du processus. Il importe de rappeler que chaque stade du processus de diffusion des innovations peut conduire à un rejet. De plus, le rejet peut survenir après une décision antérieure d'adoption de l'innovation. Il s'agit alors de discontinuation, ce qui peut se produire lors de l'application de la fonction de décision. On peut distinguer deux types de rejet :

- 1 Le rejet actif qui se produit quand quelqu'un envisage l'adoption de l'innovation (même sa mise à l'essai) mais décide ensuite de ne pas l'adopter;
- 2 Le rejet passif qui consiste à ne jamais réellement envisager d'utiliser une innovation.

Malheureusement, ces deux types de rejet n'ont jamais été sérieusement étudiés, ce qui est une lacune importante.

2.4 La fonction d'implantation

L'implantation a lieu quand un individu utilise une innovation. Jusqu'à ce stade-ci, le processus a été presque exclusivement un exercice mental. Mais l'implantation met en cause un changement de comportement évident. Selon Rogers, on n'a pas suffisamment insisté sur l'importance de ce stade par le passé.

Les problèmes d'utilisation peuvent véritablement se produire au

stade de l'implantation et il est important que les agents de changement puissent fournir toute l'assistance technique nécessaire à la personne visée pour qu'elle puisse véritablement mettre en œuvre l'innovation.

Les problèmes peuvent être plus sérieux quand le nouvel «adepte» est une organisation et non pas un individu. Dans une organisation, en effet, plusieurs individus sont engagés dans le processus d'innovation-décision et ce ne sont généralement pas les mêmes personnes qui prennent les décisions et qui sont chargées de la mise en œuvre de l'innovation. De plus, la structure organisationnelle qui assure la stabilité et la continuité de l'organisation peut constituer une force de résistance au changement.

Pour la théorie de la diffusion des innovations, le stade de l'implantation peut se poursuivre sur une longue période de temps selon la nature de l'innovation. Il peut durer plusieurs années. Mais vient un temps où la nouvelle idée devient institutionnalisée et fait partie intégrante de l'environnement normal du nouvel utilisateur. L'innovation finit par perdre sa qualité distinctive de nouveauté et c'est à ce moment que l'on considère que le stade de l'implantation est achevé.

Il va de soi que tout ce qui vient d'être dit ne peut pas s'appliquer tel quel au changement linguistique envisagé sous la forme de l'implantation terminologique. Toutefois, le phénomène n'est pas entièrement différent dans son aspect individuel et dans son aspect social. Globalement, on peut rappeler que la sociolinguistique considère qu'un changement linguistique est achevé quand une forme a réussi à en supplanter une autre dans tous les contextes où elle est susceptible d'apparaître et qu'elle n'est plus considérée comme un trait distinctif

d'un groupe donné au sein de la communauté linguistique.

2.5 La fonction de confirmation

De nombreux chercheurs estiment que la fonction d'implantation n'est pas la fonction finale du processus de diffusion des innovations. Ils considèrent comme fonction ultime la fonction de confirmation. Au stade de la confirmation, les nouveaux «adeptes» de l'innovation peuvent encore chercher un renforcement par rapport à la décision prise et ils peuvent encore revenir sur leur décision s'ils rencontrent des messages conflictuels. Encore ici, l'individu essaie d'éviter un état de dissonance ou de réduire celle-ci si ce dernier se produit. La façon de réduire cet état de dissonance est de modifier soit ses connaissances, soit ses attitudes, soit encore ses comportements. Dans le cas du comportement innovateur, Rogers (Rogers 1983 : 185) indique que la tentative de réduire la dissonance peut se produire à trois moments :

1. «Quand l'individu devient conscient d'un besoin ou d'un problème ressenti et qu'il cherche des renseignements ou un moyen de satisfaire ces besoins...» Cela se produit surtout au stade de la connaissance du processus de diffusion des innovations.
2. «Quand l'individu connaît l'innovation et a une attitude favorable à son égard mais ne l'a pas encore adoptée. Il sera alors porté à adopter l'innovation pour réduire la dissonance. Ce comportement se produit aux stades de la décision et de l'implantation...»
3. «Après la décision d'adopter et de mettre en œuvre l'innovation quand l'individu recherche davantage d'information qui le persuade qu'il n'aurait pas dû adopter l'innovation.

Cette dissonance peut être réduite en abandonnant l'implantation de l'innovation. Si, au contraire, il avait d'abord décidé de rejeter l'innovation et qu'il est exposé à des messages favorables à l'innovation, il peut décider de réduire la dissonance ainsi créée en adoptant l'innovation. Ce type de comportement apparaît au stade de la fonction de confirmation.»

En général, on reconnaît qu'il est difficile de revenir sur une décision déjà prise et qu'au stade de la confirmation, l'individu tente d'éviter la dissonance en recherchant des messages qui vont appuyer ou confirmer la décision déjà prise. C'est un exemple d'exposition sélective dont nous avons déjà parlé.

Au stade de la confirmation, les agents de changement ont le rôle particulier de soutenir ceux qui ont déjà pris la décision d'adopter l'innovation. Rogers affirme ceci à ce propos: «Il est possible qu'une des raisons pour lesquelles certaines innovations connaissent un taux d'abandon aussi élevé réside dans le fait que les agents de changement tiennent pour acquis qu'une fois qu'une innovation est adoptée elle va demeurer en usage» (Rogers 1983: 186).

Enfin, on ne peut pas parler de la fonction de confirmation sans dire quelques mots de plus à propos de la discontinuation. Du point de vue de l'évaluation d'une innovation, le taux de discontinuation est aussi important à tout moment que le taux d'adoption pour déterminer le niveau d'adoption d'une innovation, quel que soit le type de discontinuation en cause.

La discontinuation de remplacement est imputable à la décision de rejeter une idée dans le but d'en adopter une meilleure. La discontinuation de désenchantement résulte de la décision de rejeter une nouveauté en raison de l'insatisfaction produite par son emploi. Ce dernier type de discontinuation est plus fréquent chez ceux qui sont les derniers à adopter une innovation.

Pour les chercheurs, la discontinuation est une indication que la nouveauté n'avait pas été conçue pour être intégrée aux pratiques et au style de vie des éventuels utilisateurs.

Ce bref tour d'horizon nous a permis de rendre compte, de façon succincte, de l'ensemble des fonctions que distingue la théorie de la diffusion des innovations. En terminant ce texte, nous voudrions revenir à quelques considérations que nous avons abordées en introduction.

Dans le domaine de l'aménagement linguistique il n'existe assurément aucune recette miracle. Cependant il nous est apparu que le cadre théorique de la diffusion des innovations offrait un éclairage d'un grand intérêt pour comprendre certains aspects de la dynamique sociale de la diffusion et de la pénétration des terminologies. Nous avons suggéré plusieurs applications possibles de ce cadre théorique au changement linguistique planifié et nous sommes persuadé que cette réflexion peut encore être enrichie. Il faut signaler à ce propos, pour ceux que la question intéresse, l'application faite de cette théorie à l'implantation du français au Québec dans un texte récent de Christiane Loubier (Martin-Loubier 1993).

En terminant, nous ne saurions trop insister sur le fait que cette théorie nous paraît particulièrement riche en considérations à propos d'aspects trop souvent négligés dans les programmes d'aménagement linguistique et en particulier pour tout ce qui a trait à l'analyse des besoins des locuteurs et aux stratégies d'interventions auprès des destinataires de tels programmes. Espérons qu'elle continue d'alimenter notre réflexion et qu'elle fasse progresser nos connaissances sur de tels sujets.

André Martin,
Office de la langue française,
Québec.

Bibliographie

Aléong (Stanley), Martin (André) et coll., 1981: *Le rôle de l'école dans la connaissance et l'utilisation de la terminologie de l'automobile*, Québec, OLF, 97 p.

Allony-Fainberg (Yaffa), 1973: «Official Hebrew Terms of the Parts of the Car», dans *International Journal of the Sociology of language*, n° 1, Mouton.

Allony-Fainberg (Yaffa), 1981: «Les mises en œuvre des ressources disponibles en vue de la création et de l'implantation d'une terminologie», textes publiés sous la direction d'André Martin, dans *L'État et la planification linguistique*, tome 1, *Principes généraux*, Québec, OLF, 174 p. (Langues et société).

Auger (Pierre), 1984: «Francisation et terminologie: l'aménagement terminologique», Termia, *Terminologie et coopération internationale*, Québec, Gisterm, 281 p.

Bourdieu (Pierre), 1982: *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 244 p.

Brent (Edmond), 1986: *Guide de l'implantation de la terminologie française dans l'entreprise*, Québec, OLF, 41 p.

Brunelle (Gilles), 1983: *Diffusion et utilisation de la terminologie française dans douze entreprises québécoises*, Sorécom, 383 p.

Brunelle (Gilles), 1983: *Moyens et stratégies d'implantation et de la diffusion de la terminologie technique dans l'entreprise*, Sorécom.

Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme, 1990: *Dictionnaire féminin masculin des professions, des titres et des fonctions*, République et Canton de Genève, 195 p.

Centre linguistique de l'entreprise, 1984: *La francisation des entreprises et l'implantation réelle des terminologies françaises*, Consultation sur la mise en application des vocabulaires transmis dans les milieux de travail, Montréal, 71 p.

Confédération des syndicats démocratiques, 1990: *Les changements terminologiques et la main d'œuvre dans l'industrie du vêtement: un diagnostic s'impose!* Montréal, déc. 1990, 61 p.

- Daoust (Denise), 1987: *Le changement terminologique dans une entreprise de transport*, Québec, OLF, 148 p. (Langues et société).
- Daoust (Denise) et Martin (André), 1982: «Facteurs organisationnels et sociolinguistiques qui sous-tendent la diffusion et l'utilisation des terminologies techniques dans l'entreprise: un premier bilan», dans *Revue de l'association québécoise de linguistique*, vol. 2, n° 2, déc. 1982. p. 31-45.
- Daoust (Denise) et Maurais (Jacques), 1987: «L'aménagement linguistique», dans *Politique et aménagement linguistiques*, textes publiés sous la direction de Jacques Maurais, Québec-Paris, *Les Publications du Québec*, p. 7-46.
- Dupuis (Henriette) et Martin (André), 1985: *La féminisation des titres et les leaders d'opinion, une étude exploratoire*, Québec, OLF, 107 p., (Langues et société).
- Fishman (Joshua A.), 1971: *Sociolinguistique*, Paris-Bruxelles, Éditions Fernand Nathan et Labor, 157 p. (Langue et culture, 8).
- Garmadi (Juliette), 1981: *La sociolinguistique*, Paris, PUF, 226 p.
- Gaudin (François) et Assal (Allal), 1991: «Terminologie et sociolinguistique», dans *Cahiers de linguistique sociale* n° 18, Université de Rouen, 213 p.
- Gendron (Jean-Denis), 1990: «La conscience linguistique des Franco-Québécois depuis la Révolution tranquille», dans *Langue et identité: le français et les francophones d'Amérique du Nord*, textes publiés sous la direction de Noël Corbett, PUL, p. 53-62.
- Heller (Monica) et coll., 1982: *Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise, une analyse sociolinguistique*, Québec, OLF, 203 p.
- Kloss (Heinz), 1969: *Research Possibilities on Group Bilingualism*, Québec, CIRB, 91 p.
- Labov (William), 1976: *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de minuit, 458 p.
- Larivée (Yves) et Martin (André), 1987: *Les travailleurs de l'entreprise privée et la francisation: bilan et perspective*. Synthèse de rapport de recherche, Québec, OLF, 19 p.
- Loubier (Christiane), 1991: *L'importance de l'activité terminologique dans le processus de francisation du Québec*, Québec, OLF, 29 p.
- Marcellesi (Jean-Baptiste) et Gardin (Bernard), 1974: *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Paris, Larousse, 264 p. (Langue et langage).
- Martin (André), 1983: «De quelques recherches effectuées dans le domaine de la connaissance et de l'utilisation des terminologies de grande diffusion», dans *Terminogramme* n° 20, Québec, OLF, p. 3-5.
- Martin (André), 1983: *Diffusion et utilisation des terminologies hors de l'entreprise; analyse et synthèse de quelques recherches effectuées au Québec*, Québec, OLF, 37 p.
- Martin (André), 1988: *La terminologie française dans les communications chez vingt concessionnaires d'automobiles à Montréal*, Québec, OLF, 34 p.
- Martin (André) et Loubier (Christiane), 1993: *L'implantation du français, actualisation d'un changement linguistique planifié*, Québec, OLF, 137 p. (Langues et société).
- Milroy (James) et Milroy (Lesley), 1985: «Linguistic Change, Social Network and Speaker Innovation», dans *The Journal of Linguistics*, p. 339-385.
- Neustupny (Jiri V.), 1970: *Basic types of treatment of language problems, Linguistic communications*, Monash University, p. 77-98.
- Rogers (Everett M.), 1983: *Diffusion of Innovations*, Third Edition, London, The Free Press, 453 p.

Les nouvelles technologies de l'information dans leurs rapports au concept de langue de travail

Le fonctionnement des sociétés modernes repose de plus en plus sur le traitement et la gestion de l'information sous forme électronique, cette constatation a conduit l'auteur à s'interroger sur l'influence que jouent les NTI (nouvelles technologies de l'information) auprès des travailleurs dans les organisations modernes et plus spécifiquement sur leur comportement linguistique quotidien (langue de travail). Il appert que l'efficacité des organisations passe par le contrôle qu'ont leurs travailleurs sur la sélection, la récupération et la rentabilisation de l'information.

Termes-clés:
technologies de traitement de l'information écrite; traitement des langues naturelles; informatique de gestion; aide à la décision.

Le concept d'information est omniprésent dans notre monde contemporain et toutes les facettes de ce monde sont littéralement imprégnées par ce mégaconcept. Alvin Toffler, dans son dernier livre *Les nouveaux pouvoirs* (1991) définit nos nouvelles sociétés par cette dominance de l'information qui engendre le savoir, la richesse et le pouvoir. Toffler utilise le terme *cognitariat* pour parler de la nouvelle classe dirigeante des sociétés avancées, une élite essentiellement caractérisée par un savoir étendu. Ce savoir, on le définit aujourd'hui comme étant le degré le plus élevé dans l'acquisition et l'intégration d'informations à forte valeur ajoutée.

Notre société n'a pas échappé à cette vague qui a déferlé à compter du début des années 80 et c'est un cliché que de dire que notre société, comme les autres sociétés de type post-industriel, vit à l'ère de l'information. À cet égard, le monde du travail est un bel exemple d'*informationation* pour utiliser un autre néologisme de Toffler. En effet, les entreprises se développent en exploitant de façon maximale l'information stratégique pour améliorer leur rentabilité. Des données brutes triées ou extraites des systèmes modernes d'information, à une information structurée débouchant sur la connaissance, à un savoir porteur d'expertise, il y a une évolution sensible du matériau original, une valeur ajoutée sur l'information où le résultat obtenu comporte davantage que la somme simple des données cumulées et ce, grâce aux nouvelles technologies de

traitement et de diffusion de l'information. Si l'information est devenue synonyme de pouvoir et de richesse pour les entreprises et les organisations par une perception nouvelle du monde du travail patronnée par des esprits visionnaires comme Toffler, il faut dire en même temps que c'est au détriment de la culture traditionnelle des organisations que cette révolution s'est effectuée, cette mutation forcée devrions-nous dire. Parvenue trop tôt à s'imposer et à régler le rythme quotidien du travail des organisations humaines, imposée de force à un personnel technocratique mal préparé par les «gurus» des temps modernes, la révolution de l'information a exposé le tissu humain des entreprises à des écorchures, des luxations difficiles à panser. Nous verrons que la question linguistique n'est pas le moindre élément de la lutte homme-machine qu'a engendrée la révolution de l'information.

Portée dans les milieux de travail par ce concept globalisant qui a pour nom *technologie*, cette révolution n'a d'égale dans l'histoire de l'humanité que celle provoquée à la fin du Moyen Âge par l'invention de l'imprimerie. C'est en étant véhiculée par diverses technologies toutes plus astreignantes, envahissantes les unes que les autres que cette révolution s'est répandue des USA dans le monde entier en transitant le plus souvent par l'Asie. L'étrangeté du phénomène (employé ici en son sens étymologique) n'a certes pas contribué à la levée des barrières transculturelles. Des remarques comme «l'ordinateur tue la créativité» ou «on écrit plus mal depuis qu'on utilise l'ordinateur» témoignent de ce sentiment de viol

permanent ressenti par les bénéficiaires des nouvelles technologies. Peut-être un jour parlera-t-on des rescapés de la quatrième vague pour évoquer ces néotraités de l'âge électronique. Des spécialistes avancent le nombre de deux millions d'emplois nouveaux directement créés d'ici à l'an 2000 sous la poussée des NTI, les nouvelles technologies de l'information (Fleury et Bernatchez 1991 : 3).

C'est aussi un lieu commun que de dire que l'informatique et les nouvelles technologies de traitement de l'information ont bouleversé profondément le monde du travail, ses ressources humaines, son ergonomie, sa culture et son environnement. L'usine nouvelle par exemple utilise l'ensemble de ces technologies. Qu'elles traitent la parole humaine ou moins spectaculairement la langue écrite, elles côtoient toujours l'humain, l'informant selon ses besoins, l'assistant dans les tâches les plus complexes, comme le réglage fin d'un tour à commandes numériques ou la traduction d'un texte spécialisé, l'aidant à prendre les meilleures décisions en utilisant au maximum l'information de l'entreprise. Voici ce que nous disent Fleury et Bernatchez (1991 : 3) à ce sujet : « La révolution que nous vivons aujourd'hui est celle de l'information. Elle risque de marquer davantage le siècle à venir que ne l'a fait la révolution apportée par l'électricité au cours du présent siècle. L'information est devenue une ressource stratégique de première importance. Elle est inconditionnellement liée à l'analyse critique des faits, sans laquelle la prise de décision n'est plus qu'improvisation. »

Ces technologies ont ceci en commun qu'elles utilisent chacune à sa façon cette discipline devenue universelle qu'est l'informatique, plus encore elles utilisent souvent aussi un savoir linguistique qui a été préalablement formalisé, c'est donc

dire leur rapport naturel à la langue et même aux sciences du langage. Ce rapport étroit à la langue est manifeste, puisque cette dernière fournit à la technologie l'interfaçage le plus naturel du monde pour l'être humain, soumettant en quelque sorte la machine à sa volonté, mais cela au prix de parler le même langage que l'automate.

Un secteur plus que d'autres va tirer le meilleur parti des NTI, et c'est celui du tertiaire essentiellement fondé sur la gestion d'informations de toutes natures : « Le développement de l'ensemble du secteur tertiaire se heurte ainsi à une barrière qui pour être en papier n'en risque cependant pas moins d'être infranchissable s'il n'y a pas automatisation croissante : une compagnie d'assurance, une banque, un organisateur de voyages d'agrément vendent des produits sans cesse plus diversifiés dont la description, la mise en forme contractuelle, la gestion posent des problèmes qui deviennent insolubles par les méthodes de traitement traditionnelles. Depuis la gestion des fichiers d'adresses publicitaires pour en limiter la redondance (et donc réduire les coûts postaux), jusqu'au traitement des courriers envoyés et reçus (une compagnie d'assurance d'envergure nationale traite, chaque jour, 35 000 lettres, souvent manuscrites et souvent mal adressées à l'intérieur de l'entreprise), tout progrès en informatique linguistique peut se traduire immédiatement par des améliorations de productivité. » (LHM 1991 : 12).

Les NTI sont là pour régler des problèmes de volumes de traitement de l'information, dégager les goulots d'étranglement de l'information, maximiser le flux de l'information dans les organisations humaines par le recours à des techniques dites « intelligentes » de sélection de l'information, produire de l'information à valeur ajoutée (savoir), autrement incolligeable. Disons ici que les organisations

contemporaines doivent consentir une part de plus en plus importante de leur budget de fonctionnement à des activités de traitement de l'information.

Sous un autre angle, on verra que le rapport des NTI au langage est double : dans un premier temps les NTI sont des produits en quelque sorte de la science du langage, dans un second temps les NTI véhiculent le langage, en permettent le traitement, la manipulation et la diffusion. Il faut arriver à bien cerner ces rôles bien différents.

Pour décrire dans un premier temps ce que sont en fait les NTI, il nous faut d'abord parler des IL (les industries de la langue); l'expression date de 1984 et elle est apparue en France sous la plume d'un de ces « gurus » des NTI, Bernard Cassen. À l'origine des IL, il y a la rencontre de l'informatique avec le matériau linguistique - sans lequel nulle information autre que numérique n'est possible - consigné en données, trié et regroupé en informations, retransformé enfin en connaissances puis en savoir analogue au savoir humain. Cette rencontre a permis une fertilisation réciproque des constituants du complexe des IL, ainsi l'informatique qui progresse grâce aux travaux, découvertes et savoirs en linguistique formelle et puis la linguistique qui utilise les multiples ressources de l'informatique pour analyser, décrire la langue naturelle. Il est important de dire ici qu'il ne peut exister de NTI sans l'effort conjugué de l'informatique (d'abord de nature séquentielle, puis de nature heuristique) et de l'information traduite de la langue naturelle en un code binaire compréhensible par l'automate. Dans le traitement de l'information par l'ordinateur, deux types de difficultés peuvent ici se produire. Dans le premier cas, l'ordinateur ne peut comprendre (ou plus justement reconnaître) la LN qu'on lui donne à traiter; dans le second, l'ordinateur

refuse d'exécuter des commandes qui lui sont livrées en français. Dans la première hypothèse, il faut reconnaître que l'ordinateur n'est pas polyglotte par nature, dans la seconde, il n'obéit qu'à la voix de son maître, anglophone de préférence. Réfléchissons maintenant à cette double situation. Dans le premier cas, l'utilisateur des NTI doit fournir à l'ordinateur des données en langue anglaise pour qu'il les traite convenablement - ce qui n'est pas pratique la plupart du temps pour un travailleur francophone -, dans le second, l'utilisateur doit communiquer avec l'ordinateur dans une autre langue que la sienne, p.ex. en anglais et selon une syntaxe différente de la LN (ex. du Dos pour tout le matériel IBM - même avec le Dos, version française). Les deux situations ont des incidences sur la langue de travail des usagers, plus grave dans la première, plus contraignante dans la seconde. En effet, comment travailler de façon moderne - i.e. utiliser les NTI - et travailler dans sa langue ou préserver sa langue?

Parlant des industries de l'information, Daniel Confland et Stéphane Chaudiron, lors du colloque *Génie linguistique* 1991, soutiennent que: «L'offre croissante des produits et services d'ingénierie linguistique est liée à une demande toujours accrue en matière de communication et d'accès à l'information, de nature spécialisée ou généraliste (...) Ce besoin partagé de produire et diffuser facilement les gisements d'informations, quelle qu'en soit la nature, nécessite le développement d'outils spécifiques issus de l'ingénierie linguistique et de l'ingénierie de la connaissance.» (Ofil 1991: v. I, dans «Le génie linguistique: contexte et développement»).

Comme produits dérivant de l'ingénierie linguistique, les auteurs citent les dictionnaires informatiques mono- et plurilingues de grande dimension, les bases de connaissances,

les interfaces conviviales pour accéder aux bases de données, les systèmes d'aide à la traduction et les systèmes automatisés de sélection de l'information. Dans cette optique, il est difficile d'imaginer un développement continu et substantiel des NTI en laissant de côté la recherche touchant la langue naturelle (analyse, description, traitement).

Pour décrire le nouvel environnement de travail bureautique et l'utilisation qui est faite des diverses technologies de l'information, citons, entre autres, le réseau local qui symbolise le mieux cette explosion de l'information et de son rôle dans les organisations. Le réseau par sa topographie neuromimétique permet en fait de dépasser le modèle centraliste d'information au profit du modèle connexionniste plus adapté au traitement d'un flux informationnel devenu ingérable au fil des ans. «Il est donc logique de supposer que le passage de l'étoile au réseau, cette ouverture d'un espace de communication est lié à la saturation en information, rendant évidente pour tout le monde, centre compris, l'inefficacité de la structure centralisée.» (2100 RPS 1990: 114).

En effet, en reliant des postes de travail entre eux, on relie aussi des êtres humains dans un univers donné, on les fait travailler avec des outils informatiques semblables ou compatibles, on leur distribue une information unique, on leur fournit des normes formelles pour le traitement de l'information de l'entreprise. Plus important encore, le réseau local permet de stocker à un même endroit toute l'information de l'entreprise, de traiter globalement cette information, de la redistribuer sélectivement et de la faire partager par un groupe de personnes pour l'atteinte d'objectifs précis. Le réseau local par sa topographie flexible rassemble souvent les outils NTI les plus modernes et performants tels le

courrier électronique, les messageries vocales, les disques optiques (Doc) etc., tout un arsenal pour maximiser le flux informationnel des organisations. On assiste donc à un bouleversement total des pratiques traditionnelles de l'entreprise aux plans ergonomique, culturel et linguistique, avec la mutation technologique amorcée au début des années 80. Comme logiciels d'entreprise on retrouve sur ces réseaux d'abord les logiciels d'affaires, comme les traitements de texte, certains outils d'aide à la rédaction (correcteurs, conjugueurs, dictionnaires et grammaires électroniques), les systèmes de gestion de bases de données (SGBD), les tableurs, les logiciels comptables, des logiciels de gestion de l'information textuelle, des logiciels de communication et de nombreux outils utilitaires de gestion de l'ordinateur et de ses périphériques. On peut ajouter à cela des logiciels plus spécialisés reliés à la mission de l'organisation, tels les systèmes CAD/CAO-FAO, ceux d'aide à la décision, divers systèmes d'information en ligne (comme *Source*, *Dow Jones*, *BTQ*), des systèmes de TAO, etc. Tout cet arsenal logiciel exige de la part de l'utilisateur un effort important d'adaptation pour apprendre à utiliser ces nouveaux outils et un effort supplémentaire pour garder à jour ces connaissances. Il va de soi que dans un tel processus d'appropriation du transfert technologique, la question de la langue de travail arrive au premier plan. On apprend toujours plus difficilement lorsqu'on a à le faire dans une langue qui n'est pas la sienne. Cette lapalissade est ici particulièrement bien appliquée, puisque bien souvent c'est le langage humain qui agit comme interface homme-machine. Prenons par exemple le système d'exploitation Dos ou la syntaxe d'interrogation du SGBD *DbaseIII+* (Borland) qui ne pèchent point par leur convivialité,

heureusement que des alternatives existent en langue française. Ainsi *Windows 3.1* en français, *Edibase* permettent de surmonter entièrement cette difficulté. Les grandes compagnies de développement de logiciels (p. ex. le traitement de texte) ont vite appris que la francophonie représentait un marché fort lucratif pour leurs logiciels les plus répandus (traitements de texte, SGBD, tableurs, etc.). Il est de moins en moins vrai que les versions françaises des logiciels courants retardent fâcheusement par rapport aux versions d'origine en langue anglaise et ceci est heureux pour l'utilisateur francophone.

Comme les NTI véhiculent de la langue et qu'ils sont à considérer comme des outils de diffusion linguistique par leur nature même, on peut se demander s'ils ont une influence sur cet objet ou ce matériau qu'est la langue, influence quant à son statut ou influence quant à son corpus.

On sait que la microtisation du milieu de travail constitue une part importante de cette révolution de l'information. Il est facile d'établir un lien direct entre la langue des NTI et l'usage du français dans l'entreprise. Ainsi, on peut inférer qu'il y aurait perte de statut pour le français si les NTI utilisées dans l'entreprise fonctionnent en anglais seulement (i.e. l'anglais comme langue de commande ou comme langue des données). Des statistiques récentes tendent à démontrer que la situation n'a pas évolué dans une direction aussi nette dans les entreprises québécoises. Ces statistiques montrent que la composante micro-informatique de l'entreprise se francise à un rythme encourageant - $\pm 3\%$ des logiciels se francisent annuellement - (*Indicateurs de la situation linguistique au Québec 1991*: 54-55). « Depuis quelques années, certains progrès ont été faits grâce au bilinguisme. Ainsi, de 1986 à 1989, parmi les usagers francophones de

Montréal, le pourcentage de logiciels en français est demeuré stable autour de 35% (...) alors que le pourcentage de logiciels en anglais a régressé de 54,1% à 41,3%. Cette décroissance des logiciels anglais s'est produite au profit des logiciels bilingues dont la proportion s'est accrue de 12,9% à 21%. » (*Indicateurs de la situation linguistique au Québec 1991*: 54-55).

Les manuels d'utilisation de ces mêmes logiciels sont francisés dans une proportion de 41,5% avec une croissance à peu près nulle entre 1986 et 1989 (*Indicateurs de la situation linguistique au Québec 1991*: 56-57). C'est donc dire que si un certain progrès est observable par rapport au début des années 1980, l'utilisateur francophone de la micro-informatique demeure toujours défavorisé par rapport à l'utilisateur anglophone. La conséquence immédiate d'une telle situation est que l'effort mis par les entreprises pour la microtisation du milieu de travail devrait tenir compte du facteur linguistique comme d'un facteur éventuel de résistance au changement ou du moins de ralentissement du processus d'intégration. « On ne travaille bien que dans sa langue » semble une maxime désormais bien ancrée dans la culture des entreprises québécoises.

Toutefois, il est permis de penser que des progrès restent à réaliser en cette matière si l'on veut continuer d'accroître la part du français dans les communications de l'entreprise et compléter la francisation de la langue du travail. Il faut savoir ici que le domaine des NTI qui va consolider son étreinte sur l'environnement bureautique dans les prochaines années est un facteur majeur qu'il faut arriver à contrôler à tout prix pour maintenir ou mieux accroître la part du français comme langue du travail.

Sur un autre plan, cette fois, celui du corpus linguistique, il est aussi sûr que des influences directes sont à attendre selon que les NTI

mises à contribution dans l'entreprise, favorisent l'utilisation du français comme langue de commande de l'ordinateur et/ou acceptent le français comme langue des données. Ainsi, les logiciels les plus connus ou les plus utilisés ne comprennent pas toujours le français ou ne permettent pas toujours de communiquer avec l'automate en langue française. Cette situation s'atténue partiellement puisque le nombre de logiciels « traduits » en langue française croît sans cesse. Il en est ainsi, par exemple, des traitements de texte; on imagine mal en effet de vendre des logiciels de traitement de texte qui ne seraient pas en langue nationale, ergonomie obligeant. D'autre part, ces mêmes logiciels, trop souvent, ne peuvent traiter convenablement le français comme langue des données ou pour leur extraction.

Disons aussi que des activités proprement linguistiques des entreprises (traduction, terminologie) sont de plus en plus soutenues par des technologies dérivant des IL qui permettent de les rentabiliser ou du moins d'en restreindre les coûts. « Nous ne sommes pas loin d'une telle situation dans le domaine des industries de la langue. À titre d'exemple, il faut savoir qu'à la Commission des Communautés européennes en 1990, plus de la moitié du budget de fonctionnement de l'administration est consacrée à la traduction et à l'interprétariat. » (LHM 1991: 12).

Aussi, la Commission est-elle le siège d'importantes expériences d'implantation des NTI pour restreindre au niveau actuel ses dépenses en traduction (activités impliquant un traitement intensif de l'information) - la gestion de 72 couples de langue dans le processus traductionnel - Les dirigeants de l'Europe de demain ont compris qu'il valait mieux traiter les langues sur un pied d'égalité à la Communauté et faire en sorte que les textes de la CEE soient diffusés dans les langues de la

Communauté (9 langues) que d'ignorer les besoins linguistiques des Européens en leur imposant « par défaut » l'anglais comme langue de travail et ce, au détriment des autres grandes langues européennes.

De même, les entreprises européennes doivent désormais évoluer dans un environnement linguistique plurilingue et pour ce faire, elles utiliseront de plus en plus les NTI à vocation linguistique - des linguisticiels comme on les appelle de plus en plus et qui sont des produits évolués des industries de la langue. Malheureusement, ce virage technologique qui s'opère ne s'effectue pas sans beaucoup de peine pour les « travailleurs du mot » ou les langagiers comme on les appelle le plus souvent aujourd'hui. La réalité est qu'il faut, en travaillant dans ce nouvel environnement, changer constamment de systèmes informatiques (normes, systèmes d'exploitation, logiciels) en brisant le plus souvent la chaîne de traitement de l'information et en perdant tout sens ergonomique. Par exemple, imaginons les manipulations auxquelles est contraint le traducteur qui va chercher un texte électronique sur un ordinateur central pour l'importer dans son système *Mac*, texte qui a été généré sur PC en *Wordstar* (il y a quelques années) et transféré sous ce format, afin de pouvoir le retraiter sous *Word* (Microsoft). Cette situation qui vient d'être évoquée est pourtant devenue quasi routinière dans un bureau de traducteur. Pour ce dernier, le « poste de travail de (du) traducteur », un nouveau concept de travail en voie de devenir réalité quotidienne dans les cabinets de traduction, constitue une nette amélioration ergonomique en intégrant sous un même système informatique une foule d'« aides à la traduction » pouvant intervenir pour alléger chaque phase du processus traductionnel ou, mieux encore, proposant un scénario de travail plus conforme aux exigences

socioprofessionnelles (Clas 1992: XX). Une conclusion provisoire nous amène toutefois à constater qu'il est encore le plus souvent bien difficile de manipuler efficacement des textes (surtout s'il ne sont pas rédigés en anglais) avec un ordinateur en utilisant des logiciels multiples, plus sophistiqués et exigeants les uns que les autres.

À la lumière de ce qui vient d'être dit, il appert que les langues « supportées » par les NTI vont continuer d'accroître leur poids par rapport à celles qui ne le sont pas et qui doivent se rabattre sur l'anglais que ce soit comme métalangue de traitement de l'information ou comme langue des données. Les enjeux économiques en ce domaine sont tels qu'il est réaliste de penser que la R&D pour des NTI en français et pour le français est une voie d'avenir rentable. Toutefois, il faut bien se rendre compte en même temps des limites des NTI qui reposent sur un traitement élaboré de la LN. « Soulignons, en particulier, que nous n'imaginons pas qu'arrivent avant au moins une vingtaine d'années des produits de traitement de la langue sans contrainte (c'est-à-dire qui laissent l'utilisateur parler ou écrire comme il le souhaite, sans qu'il ait à s'occuper des traitements de la machine)... » (LHM 1991: 17).

Les déceptions qui attendent le travailleur de l'information sont à la hauteur du défi à relever par l'ingénieur linguiste et de la difficulté inhérente à la manipulation intelligente de la LN par les ordinateurs. On s'entend aujourd'hui sur le fait que le traitement linguistique de toute information est un préalable à son traitement intelligent. « L'offre croissante des produits et services d'ingénierie linguistique est liée à une demande toujours accrue en matière de communication et d'accès à l'information, de nature spécialisée ou généraliste. » (Ofidl 1991; v. I - pt 2.1).

À l'aube du troisième millénaire, on peut raisonnablement croire que des solutions seront apportées par les nouvelles NTI pour mieux gérer le syndrome de Babel. Aussi, les NTI continueront, mais beaucoup plus efficacement, d'assister intelligemment l'humain pour « naviguer dans le savoir » plutôt que de chercher à le dominer (2100 RPS 1990: 41). Enfin, il convient de persévérer et de continuer à croire en la mission intégratrice des sciences de l'information envers le savoir humain, mission qui pose comme préalable obligé d'arriver à dompter les démons des NTI dans sa propre langue maternelle et d'arriver à s'informer de la façon la plus efficace qui soit, c'est-à-dire en émondant, car nul ne peut tenter de boire la mer.

*Pierre Auger,
Département de langues et linguistique,
Université Laval,
Sainte-Foy (Québec).*

Bibliographie

- 2100 *récit du prochain siècle*, 1990: sous la direction de Th. Gaudin, Paris, Éditions Payot, 600 p.
- Carré (R.), Dégremont (J.-F.), Gross (M.), Pierrel (J.-M.) et Sabah (G.), 1991: *Langage humain et machine*, Paris, Presses du CNRS, 298 p. (coll. CNRS Plus).
- Fleury (Cl.) et Bernatchez (Y.), 1992: *Guide des choix technologiques de diffusion. Les nouveaux services électroniques*, Québec, Les publications du Québec, 180 p.
- Clas (A.) et Safar (H.), 1992: *L'environnement traductionnel - La station de travail du traducteur de l'an 2001*, Aupelf - PUQ, Montréal, 374 p. (Actualité scientifique)
- Ofidl, 1990: *La tribune des industries de la langue (Language Industry Tribune)* «Ingénierie linguistique: "Problématiques 1995"», Paris, Ofidl, nos 4-5-6.
- Observatoire français des industries de la langue, 1991: *Génie linguistique 91 - Actes du Colloque*, Paris, Ofidl, 3 vol.
- Conseil de la langue française et autres, 1991: *Indicateurs de la situation linguistique au Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 125 p.
- L'État des sciences et des techniques*, 1991: sous la direction de Nicolas Witkowski, Paris, Boréal - La Découverte, 495 p. (L'État du monde).
- De Rosnay, (J.), 1989: *L'avenir en direct*, Paris, Fayard, 464 p.
- Toffler, (A.), 1991: *Les nouveaux pouvoirs - Savoir, richesse et violence à la veille du XXI^e*, Paris, Fayard, 658 p.
- De Rosnay, (J.), 1991: *Les rendez-vous du futur*, Paris, Fayard/Édition n° 1, 531 p.

Les outils de la terminotique:

Typologie des logiciels d'aide à la terminologie et/ou d'automatisation de la chaîne de travail en terminographie

L'automatisation de la chaîne de travail en terminographie fait appel à l'utilisation de nombreux logiciels, ce texte propose une typologie des logiciels applicables à la terminotique et décrit les nouveaux environnements informatiques d'aide à la terminographie tels que le propose le poste de travail du terminologue. Les analyseurs textuels qui offrent aux terminologues des moyens performants d'exploration et d'utilisation du texte technico-scientifique sont ici présentés plus en détail en regard des nombreux services qu'ils peuvent rendre dans le traitement de la chaîne de travail en terminographie.

Termes-clés:
traitement des langues naturelles;
technologies de traitement de
l'information écrite;
automatisation lexicale; terminotique;
terminologie assistée par ordinateur.

La première rencontre de la terminologie avec l'informatique ne date pas d'hier, il faut la situer au début des années 1960 avec l'avènement de projets comme Dicautom en 1963 (Dictionnaire automatisé de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, Luxembourg) qui deviendra Eurodicautom quelque dix ans plus tard (1973, Banque de données terminologiques de la Commission des communautés européennes). Quelques années plus tard, d'autres grands projets de banques de terminologie voient le jour également, pour ne citer que les systèmes BTM, Banque de terminologie de l'université de Montréal, qui donnera naissance au début des années 1970 à Termium (Banque de terminologie du Gouvernement du Canada), BTQ (Banque de terminologie du Québec de l'Office de la langue française) et Lexis (*Bundessprachenamt*, RFA). Cette rencontre est également une première pour l'époque parce qu'elle aura permis d'utiliser des données textuelles pour nourrir les systèmes de gestion de bases de données initialement développés pour traiter des valeurs numériques.

«La lexicographie et la terminographie sont à compter parmi ces applications qui ont bénéficié du traitement automatique des données que permettent les ordinateurs. La rencontre de la terminologie appliquée et de l'informatique a créé un champ nouveau de travail qu'on a dénommé *terminotique*. Fait curieux, la terminologie a été l'une des premières disciplines de la linguistique à avoir utilisé activement l'électronique pour diffuser ces

données avec les banques de terminologie, mais elle a tardé à tirer profit de l'informatique pour d'autres types de traitement qui concernent en particulier la chaîne de traitement des recherches terminologiques et terminographiques.» (Auger *et al.*, 1991: 121.)

L'avènement de la micro-informatique à compter des années 1980 et la large diffusion sociale qui s'ensuivit, de même que les progrès du génie logiciel d'orientation textuelle auront permis de dépasser cette seule fonction de stockage et de gestion de données terminologiques des banques de termes. Ce n'est qu'à compter du milieu des années 1980 qu'on pourra parler de *terminotique*, nouvelle étiquette recouvrant les divers processus d'automatisation terminographique.

On peut définir la terminotique de deux façons différentes. Dans la première, très générale, elle est «le domaine qui vise l'automatisation des tâches du terminologue» (P. A.). Dans la seconde, la terminotique est entendue comme «l'ensemble des techniques et des outils qui contribuent à automatiser la chaîne de production terminographique» (P. A.). Cette seconde définition, plus explicite, doit ici être complétée en précisant que les techniques dont il est fait état dans cette définition sont celles de l'informatique textuelle et de l'informatique linguistique et que les outils, quant à eux, sont ceux tirés des nouvelles technologies de l'information (NTI). Dans le cas d'une automatisation partielle, on parlera plutôt de *terminologie assistée par ordinateur* (sur le modèle de *traduction assistée par ordinateur*). Le présent article va proposer une typologie des outils (ou des aides)

logiciels organisée selon le déroulement de la chaîne de travail du terminologue. Cette typologie va inclure les outils propres à la terminologie, comme ceux de la terminologie assistée par ordinateur.

Lorsque l'aide fournie au terminologue est systématique et que les outils logiciels sont implantés sur un poste informatique individuel et qu'ils fonctionnent le plus souvent sous un même logiciel intégrateur de type *Windows* (Microsoft Corporation), on parle alors de «poste de travail du terminologue»⁽¹⁾. Ainsi, le Bureau de la traduction du

(1) L'expression *Poste de travail du terminologue* a été créée par le Bureau de la traduction du Gouvernement canadien, un des premiers services publics au monde à avoir conduit des recherches dans ce domaine.

(2) Élisabeth Blanchon du CTN (CNRS, Inalf) a proposé une typologie des logiciels d'aide à la terminographie qu'elle classe en six catégories: logiciels de terminologie, logiciels documentaires, dictionnaires électroniques, projets de recherche, et logiciels de terminologie «maison» (Blanchon 1991: 168). Le lecteur trouvera dans cette typologie la liste de nombreux logiciels d'aide à la terminographie, particulièrement de la première catégorie «logiciels de terminologie».

(3) Pour des raisons évidentes, nous avons dû restreindre le nombre de logiciels cités en exemple. Il va sans dire que la liste présentée dans cette partie est limitative et qu'il existe de nombreux produits comparables ou substituables à ceux cités ici. Cette liste restreinte n'est pas basée sur des considérations d'ordre qualitatif. Ainsi, par exemple, il existe sur le marché de nombreux concordanciers aussi valables les uns que les autres qui peuvent être utilisés avec profit par le terminologue.

Gouvernement canadien a mis au point un tel poste. Le poste en développement est distinct du projet «poste de travail du traducteur (PTT)» lequel comporte toutefois des logiciels d'assistance terminologique (gestion de glossaires, recherche de termes, dictionnaires électroniques, etc.). Ce dernier poste a été mis au point par le Centre d'innovation en technologie de l'information (Citi, Montréal), anciennement Centre canadien de recherche en informatisation du travail (CCRIT).

Le travail du terminologue, en simplifiant un peu, consiste à amasser et sélectionner des données [1], à traiter ces données selon les méthodes de la terminographie [2] et enfin à extraire des données formalisées pour être diffusées dans des répertoires terminologiques (dictionnaires, lexiques, vocabulaires, etc.) [3] (Auger *et al.* 1991). Ces trois grandes divisions du travail terminologique vont nous fournir la première articulation (niveau) de la typologie que nous allons présenter ici. Le deuxième niveau, quant à lui, sera constitué d'un survol des étapes possibles d'automatisation du traitement de la chaîne de travail terminographique. L'ensemble présenté est fondé sur la chaîne de travail en usage en terminographie. On peut ajouter ici qu'aujourd'hui les pratiques terminographiques sont relativement normalisées au plan international, ce qui justifie la typologie présentée ici.

1 Des logiciels pour chaque tâche du terminologue⁽²⁾

Le traitement informatique de la chaîne de travail en terminographie nécessite l'utilisation de plusieurs types de logiciels dédiés au traitement de l'information textuelle⁽³⁾.

Plusieurs d'entre eux sont des produits génériques disponibles dans le commerce, d'autres sont soit des produits spécialisés dédiés au traitement linguistique ou encore des produits spécifiquement développés pour le terminologue - terminographe. Ils permettent de colliger les données recueillies par le terminologue [1], de les traiter [2] et de les éditer [3]. Leur utilisation est liée au degré d'automatisation désiré par le terminologue - terminographe.

1.1 Les logiciels de collection de données

L'automatisation des divers processus de la chaîne de travail en terminographie repose sur la disponibilité de données sous forme numérisée, il est donc important que la saisie informatique des données supportant la démarche du terminologue se situe tout au début du processus, d'où la nécessité de disposer d'outils de saisie adéquats.

1.1.1 Collection de données sur le terrain (sources orales)

Les nouvelles orientations tracées par la socioterminologie vont amener de plus en plus les terminologues à travailler sur le terrain en se préoccupant des divers niveaux d'usage qui constituent les langues de spécialité et les différents discours socioprofessionnels. En outre, l'implantation et le développement des langues nationales dans les pays du Sud en se fondant sur une description préalable vient renforcer cette option.

- Logiciels d'enregistrements de données: type mini-SGBD. Ce type de logiciel permet de saisir rapidement des données sur le terrain sous forme ou non de fiches et de les réexporter vers d'autres systèmes plus élaborés pour un traitement ultérieur. p. ex. *Shoobox* v.12a, SIL, Texas), Celar.

- Logiciels de traitement de texte (principalement les éditeurs de type Ascii). Ils permettent la saisie directe, la manipulation et la mise en forme des données recueillies afin d'en permettre ultérieurement le traitement.

1.1.2 Traitement de données écrites (Roc)

La terminotique s'appuyant essentiellement sur la disponibilité d'un corpus numérisé, le terminographe doit dans bien des cas procéder à la saisie optique des textes à analyser ou au reformatage de textes déjà disponibles sous divers formats.

- Logiciels de Roc (reconnaissance optique de caractères): p. ex. *Omnipage Pro*. Ce type de logiciel permet de numériser des textes imprimés pour les rendre utilisables par un ordinateur. Leur utilité n'est plus à démontrer dans la perspective de l'utilisation par le terminologue de larges corpus pour fonder son travail.

- Logiciels de transfert de données numérisées de format x à format y. D'ores et déjà, les grands traitements de textes commerciaux permettent directement un grand nombre de transferts interformats (p. ex. *WordPerfect* à *Word*) et même intersystèmes (p. ex. de Mac à PC).

1.1.3 Téléchargement de données déjà numérisées (télématique)

De plus en plus les grands réseaux informatiques (*Internet*, par exemple) diffusent des corpus de textes déjà numérisés qui sont alors rendus disponibles aux utilisateurs qui n'ont qu'à les télécharger depuis leur poste de travail. Ces bases de données textuelles servent à de nombreux utilisateurs d'horizons très différents: spécialistes techniciens ou scientifiques, chercheurs des sciences humaines, documentalistes, etc.; elles peuvent constituer une source «économique» de textes prêts à être traités pour le linguiste ou le terminologue.

- Logiciels standards de communication: p. ex. *ProCom*, *Telix*, *Kermit*. Ce type de logiciel permet de communiquer à distance avec des serveurs externes et d'importer de l'information directement réutilisable en interrogeant des bases de données.
- Logiciels de communication de type Fax: p. ex. *WinFax Pro3*. Ce type de logiciel permet même de numériser à la réception des textes imprimés expédiés à partir de télécopieurs conventionnels.
- Logiciels de «capture d'écran» p. ex. *Snipper*. Ce type de logiciel permet de charger sélectivement des données apparaissant sur un écran d'ordinateur et de les stocker dans des fichiers électroniques.
- Logiciels d'interrogation plein-texte pour les Doc (disques optiques compacts), qui permettent d'extraire des données sur disque optique compact de type texte et de les stocker dans des fichiers électroniques; p. ex. *La Presse électronique*, *Le Robert électronique*.

1.2 Les logiciels de traitement des données

La liste des nombreux logiciels énumérés dans cette partie illustre la complexité des processus de manipulation de l'information textuelle mis en œuvre dans la perspective d'une automatisation de la chaîne du traitement terminographique. Dans les faits, le degré d'automatisation des procédures terminographiques varie grandement d'un projet à l'autre. Au minimum, les données terminologiques sont stockées sur un support informatique (traitement de texte ou SGBD) pour en permettre l'interrogation. L'automatisation totale, à l'opposé, met en œuvre un traitement beaucoup plus poussé de l'information textuelle. Dans ce cas, la terminologie est extraite automatiquement de textes en format

électronique, puis traitée (sélectionnée, enrichie, stockée et éditée) par l'ordinateur jusqu'à l'obtention du produit final.

- Logiciels de conversion de textes sous et vers divers formats. P. ex. de *WordPerfect 5.1* au format Ascii ou SGML⁽⁴⁾.
- Logiciels de correction automatique ou assistée de textes: corrections orthographique et grammaticale principalement. P. ex. correcteurs des grands progiciels de traitement de textes (*WordPerfect*, *Word - Grammatik*) ou correcteurs dédiés comme *Hugo* (Logidisque, Montréal), *Correcteur 101* (Machina Sapiens, Montréal).
- Logiciels de statistique permettant l'obtention de données quantitatives concernant les textes analysés (corpus). P. ex. *Cart* pour Dos (Systat, Illinois, U.S.A.) et *Hyperbase* (sous Mac *Hypercard*, E. Brunet, Un. de Nice).
- Logiciels de segmentation de textes* en unités lexicales simples et/ou complexes (dépouillement terminologique) en modes automatique ou assisté.

[* Les analyseurs de type plein-texte comme *Sato* (Centre d'Ato, Uqam), *Tact* (Un. de Toronto), *WordCruncher* (Johnston & Company, Utah) comportent nécessairement cette fonction].

P. ex. segmenteurs comme *Dat* (segmenteur de textes en unités simples, J. Ladouceur, Un. Laval),

(4) Des groupes spécialisés comme TEI (*Text Encoding Initiative*) et Iso travaillent à l'élaboration de normes pour l'encodage des données structurées ou textuelles de façon à être facilement exportées d'un système à un autre (cf. respectivement *Base for terminological data* de TEI et *Mater* d'Iso, ainsi que Iso 8879 SGML). On peut encore citer la norme *MicroMater*, dérivée de *Mater*, mise au point par le groupe TRG à Brigham Young University (Provo, Utah), conjointement avec l'*American Translators Association*.

Syrex (segmentation assistée de textes en unités complexes, J. Ladouceur, Un. Laval), *NP-Extractor* (D. Bourigault, France) ou *Termino* (segmentation automatique de textes en unités simples et complexes, OLF - Centre d'Ato).

- Logiciels de concordances* (concordanciers permettant l'extraction automatique de contextes).

[* Les analyseurs de type plein-texte comme *Sato* (Centre d'Ato, Uqam), *Tact* (Un. de Toronto), *WordCruncher* (Johnston & Company, Utah) comportent le plus souvent cette fonction].

- Logiciels d'analyse de collocations* permettant d'identifier automatiquement les groupes répétitifs de lexèmes (syntagmes terminologiques, candidats au TC, phraséologismes).

[* Un analyseur comme *Tact* comporte cette fonction qui peut être effectuée sur un ou plusieurs lexèmes et même sur l'ensemble d'un texte].

(5) Il existe aujourd'hui un grand nombre de ces logiciels de type SGBD dédiés au stockage de données terminologiques. Ces logiciels permettent le plus souvent au terminologue et au traducteur de créer des «glossaires personnels» adaptés à leurs besoins et de les interroger directement à partir d'un traitement de texte (par exemple, *Termex*, un des plus connus). Dans ses formes plus évoluées, ce type de logiciel permet de gérer de puissantes banques de terminologie sur micro-ordinateur PC ou Macintosh (p. ex. *Multiterm* pour PC fonctionnant sous l'intégrateur Windows). Certains logiciels de gestion terminologique permettent en outre l'exportation de données terminologiques «maison» vers une banque de terminologie, par exemple *Latter*, une composante du poste de terminologie mis au point au Secrétariat d'État du Canada qui permet d'exporter facilement des données vers *Terminium*.

- Logiciels de lemmatisation (ou lemmatiseurs)* qui permettent de rassembler sous une forme de base l'ensemble des occurrences d'un même mot/terme.

[* Cette fonction est rarement effectuée par les analyseurs textuels conventionnels, certains comme *Sato* permettent d'attribuer automatiquement des propriétés grammaticales ici - à chaque item lexical grâce à l'application de dictionnaires préalablement construits].

- Éditeurs de textes (de type Ascii ou autres) ou interfaces spécifiques pour sélectionner et trier l'information (cf. fichiers de concordances, listes de termes etc.).

- Logiciels d'interface texte - SGBD (de types relationnel - standards ou gestionnaires de glossaires personnels -, SQL, textuel et hypertextuel) pour le stockage en format structuré de l'information sélectionnée⁽⁵⁾. P. ex. *Termex* et *Dimap-2* (*Dictionary Maintenance Utilities*, v. 2.0, CL Research, Gaithersburg, Maryland).

- Logiciels d'analyse notionnelle (comparateurs avancés de textes) permettant soit une représentation arborescente des notions présentées dans un texte ou encore la mise en parallèle de bases de données textuelles en LA et en LD sur la base d'une analyse lexicale thématique (fusion de textes et analyse de contenu). P. ex. *Fusion* (J. Ladouceur, Un. Laval, Québec) et *WordNet* (*An on-line English Lexical Reference System*, Princeton University).

1.3 Logiciels d'extraction d'informations terminographiques

Les produits modernes basés sur l'interrogation en langue naturelle permettent à l'utilisateur un accès facilité aux bases de données structurées ou plein-texte.

- Logiciels d'interrogation de bases de données (structurées, textuelles,

hypertextuelles) en langage procédural ou en langue naturelle permettant la production directe de dictionnaires électroniques. P. ex. *Naturel* qui permet la fouille en langue naturelle de textes en formats divers (traitement de textes de tous formats, SGBD, hypertextes) et maximise l'extraction de l'information en format SGBD.

- Logiciels d'édition permettant l'édition automatique de dictionnaires papiers.

2 L'informatisation de la chaîne de travail en terminographie

La terminographie, nous l'avons vu, comme de nombreuses disciplines qui reposent sur le traitement de l'information écrite, a évolué naturellement dans le sens d'un rapprochement constant avec l'informatique et les moyens nouveaux que celle-ci offre. Ce domaine d'application qui privilégie le mot (ou le terme) sous ses aspects formels repose sur un traitement à la fois extensif et intensif de l'information textuelle; extensif parce qu'il traite du texte sous toutes ses formes, prenons pour exemple la diversité des informations nécessaires à l'accomplissement du travail du terminologue et les tâches de traitement qui s'y rattachent; intensif parce qu'il exige désormais le traitement d'un corpus documentaire considérable mettant en œuvre des tâches lourdes, invariablement répétitives et souvent peu adaptées au fonctionnement de l'humain. Ici l'informatique permet de se rapprocher sensiblement d'un idéal méthodologique d'exhaustivité et de rapidité difficilement concevable pour un acteur humain, mais tout à fait réalisable compte tenu des vertus de l'automate.

Qu'il s'agisse de:

- dépouillement automatique et assisté de textes;
- constitution automatique de bases de données lexicographiques et terminologiques;
- élaboration automatique de dictionnaires généraux ou spécialisés;
- préparation de dictionnaires électroniques, généraux ou spécialisés pour assister les systèmes de TAO;
- création de postes de travail automatisés et intégrés pour le lexicographe, le terminologue ou le traducteur;
- élaboration de thésaurus documentaires multilingues en langue naturelle;
- d'analyse de contenu de textes (extraction et hiérarchisation notionnelles);
- correction automatique et assistée de textes ou de bases de données;
- génération automatique de textes, des processus d'automatisation et de manipulation de l'information textuelle doivent avoir été mis en œuvre préalablement ou concurremment à l'élaboration de ces outils. Pour ne donner qu'un exemple, toute l'informatique d'orientation documentaire contemporaine repose en bonne partie sur la disponibilité de dictionnaires terminologiques électroniques robustes qui doivent être confectionnés rapidement au fur et à mesure des besoins ponctuels qui se présentent.

En considérant, cette fois, la chaîne de travail terminographique et en examinant de près le processus méthodologique lié à la confection d'un dictionnaire terminologique du début des travaux jusqu'à sa mise en marché, on peut distinguer quatre grandes catégories de tâches:

1) Préparation du travail terminologique: il s'agit ici d'accomplir des tâches préliminaires qui sont avant tout d'ordre documentaire (exploration du

domaine, recherche de documentation, sélection et enregistrement des sources);

2) Travail terminographique proprement dit: l'accomplissement de tâches proprement lexicographiques ou terminographiques liées au traitement d'écrits généraux et spécialisés (mise en forme et traitement d'un corpus de textes, dépouillement, établissement de la nomenclature, extraction de données terminologiques et paraterminologiques, rédaction de définitions, établissement des équivalences entre deux langues etc.);

3) Le stockage et le traitement des données recueillies (structuration de bases de données et utilisation de bases de données textuelles enrichies, relationnelles etc.);

4) L'édition et la diffusion d'un produit final (dictionnaire terminologique) accessible sous diverses formes.

Tous les projets terminographiques comportent ces quatre grandes phases, mais là s'arrêtent les similitudes; dans la réalité, la différenciation des besoins et des approches (traductionnelle, terminologique traditionnelle, aménagiste, socioterminologique, textuelle discursive, cognitiviste) a fait en sorte que les façons de faire des individus et des groupes varient considérablement et qu'il est illusoire de songer à l'élaboration d'outils terminologiques génériques et universels.

Toutefois, malgré ces divergences, il n'est pas vain de tenter d'isoler les opérations fondamentales que met en œuvre l'approche terminographique systématique fondée sur l'analyse de textes de LSP, courant particulièrement fertile ces dernières années et qui permet d'utiliser au maximum les possibilités de l'ordinateur et des logiciels qui les régissent. Dans cette approche transparaît clairement la notion d'*atelier* ou de *poste de travail*

terminographiques où sont conduites autour d'un automate d'analyse textuelle (analyseur plein-texte) diverses stratégies d'extraction d'informations terminologiques et paraterminologiques, comme le découpage du texte en ses constituants formels morphologiques et syntaxiques (« mots », termes simples, termes complexes, collocations, phraséologismes, contextes), sémantico-cognitifs (repérage notionnel, hiérarchisation notionnelle, synonymie, polysémie, procédés définitoires, attribution des anaphores) et pragmatiques (formulations spécifiques aux textes de LSP, stratification lexicale et niveaux terminologiques).

Ces descriptions peuvent, en outre, être qualifiées par l'attribution de diverses propriétés aux items formels du texte (enrichissement des textes par divers marquages: grammatical, notionnel, etc.) et quantifiées (utilisation de mesures terminométriques: fréquence absolue et relative, répartition, dispersion, etc.).

Dans un second temps seront engagées des stratégies de sélection de l'information extraite (cf. les données terminologiques directement extractibles: entrées (vedettes), variantes et synonymes, contextes, références (sources), puis celles inférées du texte: définitions, notes sur la notion ou sur l'usage). En effet, la puissance des analyses-machine et l'exhaustivité qu'elle permet, produit, au contraire des analyses manuelles, une prolifération de l'information qu'il convient de gérer de façon particulière pour en maximiser les bénéfices. Une telle stratégie, par exemple, permettra de tirer les meilleurs contextes du corpus, d'exploiter les procédés définitoires utilisés dans les textes pour la rédaction de définitions, d'utiliser les nombreux contextes « délaissés » pour la rédaction de notes linguistiques, encyclopédiques et

notionnelles. Bref, utiliser au maximum l'information extraite des différentes analyses et n'utiliser que cette information (objectivité des divers recensements). Dans l'optique de la prise en compte des niveaux socioterminologiques des différents types de discours spécialisés (cf. typologie des textes et constitution du corpus), une foule de renseignements utiles pourront être tirés des analyses (p. ex. phénomènes de simplification, définition des argots professionnels, etc.).

En une troisième étape, toute l'information colligée et triée est stockée sous forme de base de données électronique sur un support quelconque (traitement de texte, SGBD, hypertexte) pour constituer le dictionnaire terminologique final, accessible « en ligne » (format plein-texte ou structuré) ou en format papier. L'avenir de ces dictionnaires électroniques réside très certainement

dans le format plein-texte enrichi, plus dynamique que le format structuré (fiches traditionnelles des SGBD).

Un pareil programme ne va pas sans poser bien des difficultés, les postes actuels de terminographie demeurant essentiellement une réunion de logiciels divers qui fonctionnent sous un intégrateur de type *Windows*. Les logiciels ne sont pas toujours compatibles les uns avec les autres (routines de transfert d'information à élaborer pour lier chacune des phases), ils présentent - les analyseurs textuels au premier chef - des difficultés énormes d'exploitation pour l'utilisateur moyen, etc. La plus grande difficulté consiste à mettre au point un protocole de travail très strict où la planification des opérations est bien effectuée, de même que l'intégration des liens entre les différentes étapes en terme de transfert des données, de façon à assurer une gestion efficace et sécuritaire de l'information.

3 Conclusion

En conclusion à cette brève revue des méthodes de travail de la terminotique et des logiciels utilisables pour automatiser la chaîne de travail en terminographie, on peut dire qu'il est aujourd'hui possible pour le terminologue de travailler dans cette voie, sans posséder de compétence particulière autre qu'être devenu un bon utilisateur du micro-ordinateur pour se protéger des aléas les plus courants en informatique, soit les pertes de données dues à de mauvaises manipulations ou au mal fonctionnement du matériel⁽⁶⁾. Un autre problème engendré cette fois par l'utilisation des outils de manipulation du texte en est un de volume de l'information générée et partant d'une gestion efficace d'une masse d'information forcément volumineuse et parfois même

écrasante pour un manipulateur humain. Ces problèmes résolus, le terminologue va obtenir les bénéfices attendus pour ses efforts: économie de temps appréciable, résultats de travail plus cohérents (ou systématiques), exhaustivité de ses recensements, etc. Le bénéfice le plus important vient du fait que l'automatisation oblige le terminologue à travailler avec des textes et que ce faisant, il va fonder ses travaux sur la seule exploitation des textes analysés, ce qui laisse peu ou pas de place pour les jugements fondés sur des approximations subjectives.

Quant à l'avenir, on peut affirmer sans risque de se tromper que les travaux terminographiques conduits en mode automatisé et qui seront de plus en plus nombreux, seront d'une meilleure qualité parce qu'ils participeront d'une analyse et d'une description plus fine des langues de spécialité et qu'ils seront issus d'une mise à plat étendue des différents types de discours spéciaux.

*Pierre Auger,
Département de langues et linguistique,
Université Laval,
Québec.*

Références

- [1] Auger (P.), L'Homme (M.-C.) et Drouin (P.), 1991: « Automatisation des procédures de travail en terminographie », dans *Méta*, vol. 36 (1), p. 121-128.
- [2] Blanchon (E.), 1991: *Évaluation de logiciels terminologiques*, Rapport pour le ministère de la Recherche et de l'Espace, Paris, CTN (CNRS, URA 1576).
- [3] TKE'93, 1993: *Terminology and Knowledge Engineering: proceedings Third International Congress on Terminology and Knowledge Engineering* (Cologne, RFA, 25 - 27 august 1993), Infoterm, Frankfurt/M, Indeks Verlag, 472 p.

(6) Il existe aujourd'hui autour des groupes importants de terminologues des structures de réflexion portant sur l'automatisation de la chaîne de travail en terminographie et ses outils. On pourrait citer ici, entre autres, l'Association pour la terminologie et le transfert des connaissances (GTW) et son groupe de travail pour l'élaboration d'une méthodologie de l'évaluation de logiciels de terminologie et la Réunion interorganisations sur la terminologie et la traduction assistée par ordinateur (Jiamcatt) qui se préoccupe de ces questions. Il faut citer également les importants colloques TKE'92 et TKE'93 organisés sous l'égide d'Infoterm sous le titre *Terminology and Knowledge Engineering* qui portent sur les derniers développements en terminotique, particulièrement l'approche cognitive.

Bibliographie

- Auger (Pierre), 1988: «Le travail du terminologue amélioré et simplifié», dans *Circuit*, numéro consacré aux industries de la langue, n° 22, p. 12-13.
- Auger (Pierre), 1989: «Informatique et terminologie: revue des technologies nouvelles», dans *Méta*, vol. 34 (3), Montréal, p. 450-456.
- Auger (Pierre), 1989: «La terminotique et les industries de la langue», dans *Méta*, vol. 34 (3), Montréal, p. 450-456.
- Auger (P.), L'Homme (M.-C.) et Drouin (P.), 1991: «Automatisation des procédures de travail en terminographie», dans *Méta*, vol. 36, n° 1, p. 121-127.
- Auger (Pierre), 1991: «Terminographie et lexicographie assistée par ordinateur: État de la question et prospective», *Les industries de la langue, Perspectives des années 1990*, Montréal, p. 669-680.
- Auger (Pierre), 1992: «La terminotique ou la terminologie assistée par ordinateur: les courants de la recherche au Québec», dans *Actes du symposium international «Terminologie et documentation dans la communication spécialisée»*, Secrétariat d'État du Canada - Infoterm, Ottawa, p. 276-287.
- Auger (Pierre), 1993: «La terminologie selon une approche textuelle: une représentation plus adéquate des vocabulaires de spécialité», dans *Actes du XV^e Congrès international des linguistes*, vol. I, Québec, P.U.L., p. 1990-1993.
- Butler (Christopher) et al., 1992: *Computers and written texts*, Oxford (UK) et Cambridge (USA), Basil Blackwell Ltd., 306 p. (Applied Language Studies).
- Schaetzen (Caroline de), 1987: «S.g.b.d. et terminologie», dans *Le linguiste (De Taalkundige)*, vol. 33, n° 3.
- Schaetzen (Caroline de), 1987: «Terminologie en langues africaines et gestionnaires de données textuelles», dans *Le langage et l'homme*, vol. 22, fasc. 2, p. 172-174.
- Schaetzen (Caroline de) et Meert (O.), 1987: «Un outil d'aide à la création et à la gestion de bases de données terminologiques pour les langues africaines», dans *Le langage et l'homme*, vol. 22, fasc. 2, p. 157-165.
- Lancashire (Ian), 1991: *The Humanities Computing Yearbook 1989-1990 (A Comprehensive Guide to Software and Resources)*, Clarendon Press, Oxford, 701 p.
- Office de la langue française, 1988: «Terminologie & Informatique», dans *Terminogramme*, Québec, n° 46, 32 p.
- Perron (Jean), 1989: «Termino: un système de dépouillement terminologique», dans *Terminogramme*, n° 54, p. 3-9.
- Secrétariat d'État du Canada, 1991: *L'Actualité Terminologique (terminotique / terminotics)*, Ottawa, vol. 24 (2), 27 p.
- TKE'93, 1993: *Terminology and Knowledge Engineering: proceedings Third International Congress on Terminology and Knowledge Engineering* (Cologne, RFA, 25 - 27 august 1993), Infoterm, Frankfurt/M, Indeks Verlag, 472 p.

La terminologie et la construction, dans un pays trilingue comme la Suisse

En Suisse les problèmes terminologiques se posent sous un angle de vision particulier: celui de l'effort constant, quotidien, de corrélation entre des textes allemands, français et italiens. Le plurilinguisme interne, caractéristique de ce pays, présente de grands avantages: il incite chacun à connaître la civilisation d'un voisin dont il est solidaire et il pousse les milieux professionnels - le milieu de la construction en particulier - à créer des instruments de travail propres à alléger leur tâche. Mais l'inconvénient réside dans le fait que chaque langue exerce sur celle du voisin une influence pouvant être dommageable à la clarté de l'expression. Il convient de prendre garde à cette situation qui pourrait se retrouver dans les relations entre nations européennes le jour où celles-ci intensifieront encore leurs échanges économiques et intellectuels.

Termes-clés:
construction; normalisation; Suisse;
terminologie plurilingue.

Il n'est sans doute pas inutile, avant d'entrer dans le vif du sujet, de rappeler que la construction est le domaine d'activité de groupes opérationnels formés principalement d'architectes, d'ingénieurs travaillant dans diverses spécialités, et d'entrepreneurs appartenant aux divers corps d'état. Pour faire connaître ses intentions à ses différents partenaires, le concepteur a principalement recours à ces deux moyens d'expression, des plans, des textes descriptifs. La première phase de toute opération - lorsque le projet n'en est encore qu'au stade des intentions - consiste à établir un cahier des charges décrivant le terrain, les accès, les dispositions légales applicables, puis les fonctions de l'édifice, son caractère, son contenu, son organisation interne. C'est sur cette base que l'architecte va établir son avant-projet, éventuellement à la suite d'un concours d'architecture. Le mot *avant-projet* relève de la terminologie de langue française utilisée en Suisse; il correspond à ce que nos confrères français appellent *avant-projet sommaire*. À la suite de cette deuxième phase d'étude, le parti architectural sera défini, l'image offerte par l'édifice sera connue, de même que la distribution des locaux et des circulations.

Une troisième phase intervient, celle que nous appelons en Suisse le

projet définitif, qui correspond à la définition de l'*avant-projet détaillé* aux termes des règlements français. Le projet a pris sa forme définitive. Il fait apparaître la solution d'ensemble des problèmes techniques qui se sont posés. Enfin dans une quatrième phase d'étude, on élaborera les plans d'exécution et les descriptifs détaillés et quantitatifs. Vient enfin une cinquième phase qui est l'exécution des travaux.

Disons en substance que dans la deuxième et dans la troisième phase le moyen d'expression dominant est le dessin (assisté maintenant de l'ordinateur) et que dans la quatrième phase (où l'ordinateur intervient aussi) ce sont surtout les chiffres et les mots. Les chiffres, parce qu'à partir des innombrables éléments d'un avant-métré il faut savoir ce que coûtera la construction, les mots, parce que le concepteur doit se faire comprendre de ses partenaires. Or en Suisse, il faut qu'il se fasse comprendre non seulement de ceux de ses partenaires qui sont de la même langue que lui, mais aussi de ceux qui travaillent dans une des deux autres langues principales de ce pays. Il peut arriver en effet qu'un architecte ait un chantier dans une région linguistique autre que celle à laquelle il appartient. Il arrive aussi qu'une grande administration fédérale ait à réaliser un bâtiment type ou un ouvrage type de génie civil dans des régions linguistiques différentes.

Suisse

1 La situation linguistique de la Suisse

La situation linguistique que l'on peut observer en Suisse a ceci de particulier que les frontières linguistiques qui la traversent ne nuisent nullement aux échanges constants qui y ont lieu, échanges d'ordre économique, commercial, technique, scientifique, intellectuel, administratif, etc. Le plurilinguisme présente ici des avantages considérables: les gens sont obligés à s'intéresser à la civilisation du voisin, souvent à en apprendre la langue. Or la connaissance des langues étant utile à la communication des idées et à l'harmonie des relations entre les hommes, la paix règne entre un groupe de Burgondes romanisés (les Romands), d'Alémanes (les Suisses-Allemands) et de Lombards (les Tessinois et les italophones grisons, auxquels on peut ajouter les Romanches). Si les Allemands, les Français et les Italiens avaient entretenu entre eux depuis 1815 des relations analogues à celles que les Cantons suisses ont entretenues entre eux depuis lors, on imagine combien l'histoire cruelle du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e en aurait été modifiée.

Mais cette situation linguistique présente aussi ses inconvénients: chacune des trois langues subit des agressions dues au fait que les gens ont tendance à imiter le parler d'un voisin avec lequel le dialogue est constant. Or l'allemand et le français, pour ne prendre que ce cas, sont des langues de structure psychologique très différente, de sorte que l'influence qu'elles exercent l'une sur l'autre risque de provoquer un manque de clarté dans l'expression orale comme dans l'expression écrite. À ce phénomène s'en ajoute un autre: l'ampleur et la difficulté de la traduction. Le volume des textes qu'il est nécessaire, en Suisse, de traduire

quotidiennement sous forme écrite est considérable. Or la traduction écrite est un art difficile, elle réclame à la fois la connaissance du domaine traité et le sens de ce qui distingue la langue de départ de la langue d'arrivée, c'est-à-dire leur caractère, leur esprit, leur angle de vision. Elle réclame aussi du temps et de la réflexion, deux valeurs qui trop souvent doivent céder devant l'urgence.

2 Où l'esprit d'initiative se manifeste

C'est là qu'interviennent utilement, du moins dans le secteur professionnel considéré ici, les publications du CRB (Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment). Avant d'en parler il faut rappeler que la Suisse est un pays où l'initiative privée n'a pas perdu tous ses droits. Il n'y existe aucun organisme d'État qui ferait les normes applicables en construction. Ces normes sont élaborées et publiées par les organisations professionnelles concernées, notamment par la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA). Elles résultent donc de l'expérience pratique acquise par des professionnels actifs et sont constamment mises à jour. Des représentants des administrations techniques publiques participent d'ailleurs aussi à leur rédaction, étant à titre personnel membres de la SIA.

Le CRB est l'une des manifestations de cet esprit d'initiative privée. C'est une association sans but lucratif soutenue par les grandes associations suisses d'architectes, d'ingénieurs, et d'entrepreneurs. Son objectif: introduire des méthodes de rationalisation et de coordination dans le travail de ces professionnels. Plus précisément: mettre des documents de travail précieux à la disposition des architectes, des

ingénieurs intervenant dans les constructions et des entrepreneurs. Avant de décrire les principaux de ces documents, deux remarques:

- Le sigle CRB a été adopté par nos très majoritaires confédérés alémaniques quand bien même ces initiales sont celles du nom français de l'association; nous ne faisons pas la guerre des langues.

- D'autre part, le titre en langue française vient de changer pour une bonne raison: désormais les documents publiés par le CRB ne se limitent plus à la construction vue sous l'angle de l'architecture mais intéressent tout le domaine de la construction, lequel comprend évidemment aussi les routes, les voies ferrées, les tunnels, les ponts, les murs de soutènement, les barrages et en général tous les ouvrages de génie civil. Ainsi le Centre suisse d'étude pour la rationalisation du bâtiment est devenu le Centre suisse d'étude pour la rationalisation de la construction. Le champ d'action s'est étendu mais le sigle est resté ce qu'il était. Nous sommes des conservateurs. Un peu trop parfois, avouons-le.

3 Un instrument de travail rédactionnel trilingue

L'une des premières tâches du CRB a été d'élaborer le document intitulé *Code des frais de construction (CFC)*. C'est une classification des postes de dépense, remarquable par son caractère absolument complet, par la clarté qu'elle introduit dans la présentation des comptes en ce sens qu'elle rend réellement comparable le coût des constructions en classant dans des groupes séparés tous les éléments accidentels qui seraient de nature à fausser les comparaisons. Établi dans trois langues, le *Code des frais de construction* présente plusieurs degrés dans l'expression du détail, et reste valable à travers toutes les

phases d'une opération, dès la première évaluation jusqu'au compte final des travaux. Les numéros de code dont il est assorti permettent de présenter en cours de travaux, de préférence à l'aide de l'informatique, la situation financière et prévisionnelle d'une opération de construction. C'est donc un document trilingue contenant de façon ordonnée et systématique toute la terminologie de désignation des ouvrages relevant des plus divers corps d'état. Remarquons que *Code des frais de construction* se dit en allemand *Baukostenplan*. Comme quoi le mot allemand *Plan* ne désigne pas toujours un plan.

4 Une triple mine terminologique

Autre domaine d'activité dans lequel la terminologie est de première importance: la rédaction des descriptifs de travaux, qui a toujours été une lourde tâche dans les bureaux d'études techniques. Or, pour peu que des descriptifs normalisés, complets, précis, offrant un choix de textes au concepteur, soient établis et adoptés de façon générale puis enregistrés dans la mémoire d'un ordinateur, l'architecte ou l'ingénieur peut être libéré du labeur rédactionnel qui est attaché à la préparation des textes d'appel d'offres. Tel est le but qu'a poursuivi le CRB en publiant le volumineux *Catalogue des articles normalisés (CAN)*, grâce auquel l'auteur du texte n'a pas à tout écrire; il fait un choix d'articles qu'il désigne simplement au moyen d'un numéro de code et auquel il ajoute les quantités. L'imprimante de l'ordinateur lui fournira des textes prêts à être mis en soumission.

Or, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins remarquable dans le système, l'architecte ou l'ingénieur, après avoir établi son choix d'articles

d'après l'une des versions du *CAN*, sa version française par exemple, peut obtenir aussi les textes rédigés en allemand ou en italien, ce qui lui permet de consulter des entreprises établies dans l'une ou l'autre des régions linguistiques. Aucun effort de traduction! Il lui suffit d'indiquer sur son bordereau de commande le symbole *d* (pour l'allemand) et *i* (pour l'italien) en plus du symbole *f* (pour le français). Ainsi le *CAN* est une triple mine terminologique.

Examinons d'un peu plus près une question de termes: en allemand le *Catalogue des articles normalisés* est appelé *Normpositionenkatalog*. On sait que les germanophones ont tendance à faire à la langue française de très nombreux emprunts. Le mot *Position* en est un exemple typique. Il correspond au mot français *article*, dans le sens que nous donnons à un texte court, numéroté, faisant partie d'une loi, d'un règlement, d'un descriptif. Mais les germanophones l'ont dénaturé, puisqu'en français *position* veut dire tout autre chose.

5 Des emprunts qui sont autant de pièges

Nous touchons là à une difficulté spécifique de la traduction d'allemand en français, et d'ailleurs d'allemand en toute langue latine. En empruntant un mot d'une autre langue, l'allemand lui attribue - ou lui ajoute - un sens particulier. Certes il arrive que le français fasse de même. Le mot *talweg*, emprunté à l'allemand par les géographes et les topographes, désigne la ligne sinueuse qui court au plus bas d'une vallée, tandis que *der Talweg* est simplement le chemin qui longe la vallée. Mais on pourrait compter sur les doigts les emprunts du français à l'allemand, tandis que les emprunts de l'allemand au français ou au latin représentent une bonne part du dictionnaire appelé *Fremdwörterbuch*. D'ailleurs ces

emprunts ne nous gênent en aucune manière lorsqu'ils gardent le sens du mot prêté: *der Architrav*, *das Kapitell*, *die Metope*, *das Material*, *der Meridian*, voilà des emprunts non dénaturés. À la bonne heure! Mais trop souvent les emprunts changent de sens. Le traducteur tombe alors d'autant plus facilement dans le piège, qu'il traite un sujet qui ne lui est pas familier, le domaine technique par exemple, de sorte que des habitudes terminologiques déplorables s'introduisent non seulement dans les textes traduits, mais aussi, par contamination, dans des textes originaux. À cet égard, en Suisse, nous ne sommes pas exemplaires, il faut l'avouer. Voici quelques-unes des fautes les plus criantes que l'on rencontre; en les dénonçant ici, peut-être les combattrons-nous avec quelque succès:

- *die Daten* ressemble à *les dates*, mais signifie «les données»;
- *dezentral* n'est pas *décentralisé*, mais *excentrique*;
- *substituieren* est un piège perfide car si l'on substitue A à B on ne remplace pas A, on remplace B. Or ce verbe allemand veut dire *remplacer* et non *substituer*.

Autre cas: le traducteur rencontre un mot allemand qui n'est pas nécessairement dénaturé, mais qui ressemble à un mot français d'autre signification. Rencontrant *die Planung*, le traducteur trouve commode d'écrire *planification*. Or ce n'est pas du tout pareil: *planifier*, c'est organiser le développement de quelque chose selon un programme. Le planificateur ne dessine pas de plans, tandis que *der Planer* c'est l'auteur du projet, ou c'est le concepteur. *Die Planung*, c'est l'étude des plans et non la planification.

Il y a aussi des néologismes allemands qui donnent l'impression de correspondre à un mot français, mais dont la structure est illogique. Nous devons les refuser. Mais cette remarque ne concerne nullement les néologismes en général. Les

néologismes sont indispensables. Ils permettent à la langue de s'adapter aux nécessités de l'évolution scientifique et technique. Mais il ne faut pas qu'ils soient une offense au bon sens, comme dans cet exemple typique:

On voit apparaître le mot *immission*, calqué sur un néologisme apparu dans les régions linguistiques germaniques et anglo-saxonnes, pour désigner l'inconvénient d'être soumis à une action polluante ou nocive, à une nuisance, à un bruit indésirable, à des retombées de toutes sortes, bref, à quelque chose de plus ou moins désagréable que l'on reçoit. Or le terme de *mission* vient du latin *mittere* (supin: *missum*), qui signifie «envoyer». Le néologisme *immission* suggère donc le contraire même de ce qu'on veut lui faire dire.

Il faut enfin signaler le risque que comportent les mots allemands polysémiques: le traducteur prend l'un des sens du mot, mais fait mal son choix. Exemple: on a rencontré cette expression *sanierungsbedürftige Verkehrsanlage*. La version française, imprimée et publiée, dit: *voie de communication nécessitant un assainissement*. En construction, l'assainissement désigne l'évacuation et le traitement des eaux usées. Dans son sens général le mot ne s'applique qu'à ce qui est malsain, insalubre. Les voies de communication dont il s'agit ne sont pas malsaines. Elles sont trop bruyantes. Diverses dispositions pourraient être prises pour les améliorer à cet égard. Ainsi *Sanierung* a souvent le sens d'«amélioration».

gardent le sens qu'ils ont en réalité. La situation qui existe en Suisse à cet égard pourrait servir d'avertissement car elle pourrait devenir celle de l'Europe au moment où les relations économiques et intellectuelles s'intensifient entre les nations.

Lorsqu'il y aura en Europe, entre nations, des échanges quotidiens de tous ordres comme il y en a à l'intérieur de la Suisse, échanges accompagnés de textes publiés en plusieurs langues, nécessitant donc l'intervention du traducteur, il conviendra de prendre garde à une situation qui pourrait s'y produire: l'une des versions de textes réglementaires ou même légaux pourrait contenir une expression défectueuse qui y aurait été introduite accidentellement. Dans un tel cas il faut qu'un rédacteur qui serait appelé ultérieurement à traiter du même sujet que le texte réglementaire ou légal en question ne se sente pas tenu de réutiliser cette expression. La clarté du langage, le respect du sens des mots, voilà ce qui dans chaque langue est plus important que l'observation d'une terminologie officielle résultant de la traduction.

*Claude Grosgrün,
Architecte SLA,
Ancien directeur-suppléant de l'Office
des constructions fédérales à Berne.*

6 Un effort à accomplir

Ces quelques exemples d'une terminologie défectueuse, due à l'influence de locuteurs parlant une autre langue et avec lesquels les rapports écrits sont constants, montrent qu'un effort doit être accompli pour que les mots français

Terminologie de l'environnement : faire plus... et autrement ?

Dans le numéro 8 de *Terminologies nouvelles*, Gilles Bélanger propose aux terminologues de « faire plus » en terminologie de l'environnement. Et ici, « faire plus », c'est aussi faire utile et faire autrement. Vaste programme qui ne peut que susciter l'intérêt si l'on se soucie d'utilité sociale. Mais alors, une révision des habitudes et des principes théoriques et méthodologiques que permet la concentration sur le seul public « des professionnels de la communication écrite »⁽¹⁾ n'est-elle pas nécessaire ?

Les besoins auxquels répond habituellement la terminologie sont limités, et socialement circonscrits. On peut très bien y satisfaire en se limitant aux « documents d'autorité » recommandés comme corpus par la terminologie d'obédience wüstérienne. Toutefois, il est vrai, comme le remarque Bélanger, que les experts eux-mêmes ont en fait assez peu de besoins en la matière; ce ne sont pas eux qui ouvrent les répertoires, ou, s'ils le font, demandons-nous avec quel œil... Ne sont-ils pas juges en dernier ressort de l'analyse conceptuelle proposée par le terminologue: s'il s'agit pour ce dernier de construire des arbres de domaines, l'expert est le seul bûcheron autorisé... N'est-ce pas en fin de compte paradoxal? Tout se passe comme si la spécificité du terminologue était d'avoir ce temps

dont ne dispose pas l'expert pour s'appesantir sur les questions de mots. En fait, le vrai public, c'est celui des langagiers, pris entre des formations culturelles, les langues, et des corps de connaissances aux dénominations parfois arbitraires. Pour que le public s'élargisse aux communautés de travail, il faut, comme le souligne Gilles Bélanger, un effort collectif d'aménagement linguistique.

Mais l'importance des enjeux liés aux problèmes de société – et l'écologie en pose! – nécessite que la terminologie vise un public plus diversifié et, pour ce faire, se place dans une optique de vulgarisation et d'appropriation des connaissances: « il faut que le maximum soit fait pour que les notions qui se cachent derrière les termes des spécialistes soient bien comprises par le plus grand nombre » nous dit Bélanger. C'est que la décision du citoyen ne peut se fonder que sur une information accessible, tant en termes de mise à disposition que de formulation. Or, cela suppose que les textes et les termes mis en circulation soient accessibles à la lecture.

Au plan linguistique, cela suppose des précautions de trois ordres: choix des signifiants, prise en compte du signifié, articulation du signifié et du concept. Ceci signifie qu'il faut, tout d'abord, éviter les signifiants qui peuvent faire écran, notamment ceux comprenant des morphèmes rares (notamment les composés gréco-latins recourant à des

(1) Toutes les citations sont empruntées à l'article cité.

formants très peu productifs: *tricho-*, *tapho-*, *némato-*, par exemple), ensuite, prendre en compte le signifié, le sens régulier, et non l'écraser sous la seule description du référent (si le pénétromètre à bitume sert à mesurer la dureté du bitume, ce que la langue nous en dit, c'est qu'il mesure la pénétration; d'ailleurs, le *Petit Robert* donne à la fois le sens morphologique et l'usage du référent); enfin il faut lier autant que faire se peut les sens communs et spécialisés: on peut expliquer les marées galactiques à partir de leurs sœurs océanes, la percolation en partant du percolateur; cela décourage moins qu'une formule ou qu'une équation (cf. Gaudin, 1992).

Il ne s'agit ici pas tant d'indiquer des pistes que de souligner combien l'entreprise proposée par Gilles Bélanger, pour stimulante qu'elle soit, suppose un changement d'orientation linguistique.

La terminologie procède-t-elle d'un dérèglement de tous les sens? La formule est trop séduisante pour être exacte. Il n'en reste pas moins que la gestion des termes et des concepts se fonde sur l'*anomalie sémantique*: la monosémie. Elle mise sur l'implicite partagé pour proposer une description d'une infime partie des usages des vocables. Et c'est légitime tant que l'on vise un public limité: on peut ignorer l'ensemble des usages, lorsque l'on ne s'intéresse qu'à une activité très bien circonscrite. Bien sûr, cela ne va pas sans effets pervers, par exemple l'inflation homonymique qui, outre son caractère linguistiquement absurde, conduit à l'engorgement des banques de données.

Gilles Bélanger lève le lièvre en épinglant «la méfiance du

terminologue pour la polysémie». C'est bien ici que le bât blesse. La polysémie est au cœur même de l'intercompréhension. Même les philosophes du langage insistent sur l'importance du savoir commun que véhicule la langue commune. Par exemple, Hilary Putnam parle joliment de *charité dans l'interprétation*. Qu'est-ce à dire? Il s'agit de résoudre le problème que pose la diversité des référents auxquels une même unité linguistique renvoie. Si l'on aime que les choses soient logiques, on s'en inquiète. Si l'on a lu Saussure, on sait que le référent ne concerne la langue qu'indirectement. Si l'on est terminologue, on est embarrassé.

Cet embarras a une origine historique: la partition par Wüster des signes du savoir entre deux ordres de phénomènes totalement indépendants: le terme et le concept. Il en découle une confusion entre concept et signifié. Alain Rey l'a maintes fois souligné: le concept est au cœur de la réflexion théorique de la discipline terminologique. Tant que les relations entre signifiés et concepts ne seront pas clairement étudiées, la réflexion butera sur un obstacle de taille. La question est moins difficile pour le lexicographe car les acceptions terminologiques qu'il décrit sont le plus souvent le fait de polysèmes; il traite donc un ensemble d'acceptions qui s'éclairent mutuellement. Bien sûr *mispickel*, *pélobate* ou *pélogyte* sont monosémiques, mais ils entrent dans des nomenclatures, lesquelles constituent des anomalies puisqu'elles procèdent d'un réglage conscient et volontaire de monosémie: les nomenclatures chimiques, les taxinomies ne sont plus vraiment de

la langue; ce sont des métalangages.

Revenons à l'environnement. Pour permettre à des concepts d'être accessibles au grand public, il faut, quand faire se peut, relier l'acception particulière qui permet de construire le concept au signifié. Pour comprendre *modérateur*, il faut, avant de décrire le référent, expliquer ce qu'il modère; la notion de *masse critique* s'éclaire quand on la rattache à celle de *point critique*. Et quand les dénominations des concepts sont arbitraires et coupées des signifiés, il faut le souligner car savoir qu'un vocable n'a pas de sens en langue (par exemple *quark*) libère l'esprit d'en chercher un. C'est pourquoi il paraît hautement souhaitable, comme le suggère Gilles Bélanger, de favoriser les termes de formation non savante. On n'insistera jamais assez sur le rôle opacifiant que peuvent jouer certains signifiants.

Cette optique n'est pas incompatible avec le recours aux analogies, métaphores etc. dont l'usage, classique en vulgarisation, est également préconisé. Mais il semble que les progrès de la sémantique permettent d'envisager une explicitation des connaissances qui fassent la part belle à l'étude du langage. Songeons par exemple aux polysèmes dont la distinction repose sur une simple différence d'objet typique, d'action typique ou d'application typique, dans l'esprit d'analyses sémantiques comme en propose Pierre Lerat (cf., par exemple, 1990). Quel que soit l'objet typique du *diluteur*, il s'agira toujours d'un appareil dont l'action typique sera *diluer*, et ceci, que l'on soit en hématologie ou en enzymologie.

Il y a là de nouvelles façons possibles de gérer la polysémie et,

bien loin de l'exclure, de montrer la relative unité des programmes de sens liés à une unité, programmes que les réalisations en discours, au sein de pratiques particulières, actualisent en des effets de sens différents. Et les concepts, revenons-y, se construisent à partir de ces effets de sens, de ces acceptions, pour prendre ensuite, quand ils sont intégrés dans des réseaux de pensée, une relative autonomie. Loin de constituer un donné, l'indépendance des concepts résulte d'un travail permis par la langue.

Le programme de Gilles Bélanger est stimulant. N'y a-t-il pas mis tout ce qui précède? Peut-être pas de façon explicite. En tout cas, sa proposition indique que les temps sont venus pour une terminologie plus indépendante des normes et plus soucieuse d'utilité sociale. Stimulant, ce projet est aussi séduisant; ce serait, pour les terminologues, une façon de renouveler leurs pratiques tout en contribuant à la mise en culture de la science. On pourrait trouver dans tout cela comme un parfum de socioterminologie; mais ne trouvez-vous pas ce dernier signifiant un peu... opacifiant?

*François Gaudin,
URA CNRS D1164,
Université de Rouen.*

Bibliographie

Bélanger (Gilles), 1992: «Terminologie de l'environnement: une occasion de faire plus», dans *Terminologies nouvelles* n° 8, p. 28-31.

Gaudin (François), 1992: «Terminologie et démocratisation du savoir: à propos de dictionnaires scientifiques», dans *Le langage et l'homme*, vol. XXVII, n° 2-3, p. 123-129.

Lerat (Pierre), 1990: «L'hyponymie dans la structuration des terminologies», dans *Langages*, n° 98, p. 79-86.

Putnam (Hilary), 1984: *Raison, histoire et vérité*, Paris, Minuit, 242 p.

Un peu d'histoire

L'informatique des activités terminographiques et terminologiques humaines, c'est-à-dire la

terminotique, pour reprendre

l'élégant acronyme forgé par A. Baudot (Université de Montréal) a beaucoup évolué. Un bref regard en arrière, au moment où débute cette rubrique, donne une première mesure du chemin parcouru par un secteur prometteur de l'informatique linguistique et de la bureautique.

Consulter les dictionnaires par ordinateur

Les banques de terminologie ont été parmi les premiers dictionnaires électroniques accessibles au public.

Le fonds des quatre plus grandes d'entre elles, Eurodicautom de la Commission des Communautés européennes, BTQ de l'Office de la Langue française du gouvernement du Québec, Termium du Secrétariat d'État du gouvernement fédéral canadien, Lexis du *Bundesprachenamt* du gouvernement fédéral allemand, s'est accru régulièrement en vingt ans, jusqu'à avoisiner ou dépasser le million de notions.

L'interface-utilisateur s'est rapprochée de celle des logiciels pour micro-ordinateurs de la génération *Windows* (donc de la philosophie des «Mac»). Ainsi, le programme d'interrogation convivial de la BTQ évite à l'utilisateur le recours au (puissant) langage d'interrogation de la banque, qui est *Stairs* d'IBM.

Les modes de diffusion de ces grandes banques se sont également diversifiés: disque optique pour Termium, disquettes et logiciel d'interrogation de *MTX* pour Eurodicautom, Minitel pour Normaterm...

Des banques spécialisées ont fait leur apparition: Team de Siemens, d'abord, spécialisé dans l'électronique, l'informatique et la téléphonie, l'électroménager ainsi que tous les autres domaines dans lesquels Siemens est actif; Cezeauterm, pour la mécanique des sols, à l'Université de Clermont-Ferrand, Normaterm à l'Afnor pour la terminologie normalisée de l'Iso et de l'Afnor, Euroterm pour les dictionnaires d'Elsevier. Les bases de données terminologiques à diffusion interne se sont également multipliées, telles celles d'IBM et de Bell Téléphone, consultées par les filiales de ces entreprises.

Des dictionnaires sont inclus dans une série de cours et encyclopédies en mode «hypertexte» et «multimédia» destinés au grand public et aux professionnels, et dont la consultation s'opère par simple cliquage sur un mot au statut de *bouton* à l'écran, c'est-à-dire en zone sensible au pointage par une souris.

Faire ses propres dictionnaires sur ordinateur

Il y a dix ans, les quelques professeurs se hasardant à enseigner la terminographie assistée au sein des instituts et facultés de traduction ne disposaient, pour toute matière de

Terminotique

cours, que des procédures d'interrogation de grandes banques de terminologie et des commandes d'un gestionnaire de bases de données de type *Dbase*, dans ses versions II, puis III et enfin III Plus.

Les premiers outils dédiés à la création sur micro-ordinateurs de vocabulaires ont été des programmes permettant la gestion de bases de termes destinés à des services, départements et agences de traduction de moyenne importance. Généralement conçus au sein d'universités et écrits par exemple dans le langage de commandes de *Dbase* ou de ses épigones comme *Clipper*, ils contournent les sévères limitations imposées par les fonctions et commandes des gestionnaires de bases de données, essentiellement orientés vers les applications quantitatives (gestion de stocks, de fichiers du personnel, facturiers, etc.). Après les responsables des banques de terminologie, leurs auteurs ont poursuivi l'analyse, toujours en cours, des fonctions requises pour le travail de terminographie. Ces gestionnaires de bases terminologiques, comme on les a baptisés à l'époque, sont généralement conçus au sein d'universités, précieux à cet égard. Les programmes qui ont eu le plus d'audience internationale dans la francophonie sont *Microcezeau*, de l'Université de Clermont-Ferrand, et *Batem*, écrit à l'Université de Montréal.

Les gestionnaires de bases de données présentent un défaut qui reste rédhibitoire, malgré l'extension de la taille des disques rigides: leurs zones sont de taille fixe. Aussi, et parce qu'ils comportent des commandes et fonctions (de calcul,

notamment) inutiles pour le terminographe et le traducteur, d'autres outils dédiés ont été développés. A. Melby, professeur à l'Université de Utah (Provo) était en effet conscient des limitations des logiciels de traduction automatique de première génération. Son programme multicouche de traduction automatique *ALPS* comportait un module de traitement de texte complet et orienté vers la traduction, un module de gestion et de consultation automatique de glossaires, un module de traduction automatique. L'utilisateur pouvait se cantonner à l'utilisation d'un ou plusieurs de ces sous-programmes. A. Melby fut donc le premier à concevoir un gestionnaire de glossaires multilingues, sur base de son module de consultation de glossaires. La première version de ce logiciel fut livrée avec un logiciel de traitement de texte dédié à la traduction mais, toujours attentif au marché, A. Melby se rendit rapidement compte que les traducteurs étaient fidèles au traitement de texte de leur choix, lequel est toujours un standard du marché (*Wordstar* à l'époque, *Word* ou *Wordperfect*, actuellement); aussi, la seconde version de *Termex* était-elle destinée à tous les logiciels de traitement de texte du marché mais conservait la précieuse fonction «couper-coller» d'un équivalent depuis le glossaire actif vers la traduction en cours dans le traitement de texte. La mise sur le marché de la seconde version de *Termex* a suivi l'intérêt de firmes commerciales pour les gestionnaires de glossaires. Il existe donc à présent une bonne dizaine de gestionnaires de glossaires, qui font

assaut de commandes et de convivialité, pour le plus grand bonheur des traducteurs. Des versions pour réseaux et pour *Windows* ont également été mises en vente.

Poste de travail du terminographe

Dans une troisième étape, c'est le travail du terminographe dont l'informatisation a commencé: des générateurs de concordances ont été adjoints à des gestionnaires de glossaires (*Ink*, *MTX*...) ou programmés en versions multilingues à l'intention des lexicographes et terminographes travaillant sur micro-ordinateur. Les concordanciers sont des programmes listant, par ordre alphabétique ou par ordre de fréquence, toutes les occurrences des mots significatifs d'un texte, en les présentant avec un contexte qui peut varier de quelques mots à une phrase ou un paragraphe situés à la gauche et/ou à la droite du mot. Mais le logiciel qui a fait date, ici, est incontestablement *Termino*, un détecteur de termes synaptiques programmé par le centre ATO de l'Université du Québec à Montréal pour les terminographes de l'Office de la Langue française du gouvernement québécois. Basé sur un analyseur syntaxique des phrases, il n'est pas étonnant qu'il ait quelque peu éclipsé *Complexis*, le premier poste de travail pour lexicographes qui ait migré sur la plate-forme Dos, ainsi que l'assistant pour la génération d'arbres notionnels *Core*, du Laboratoire d'intelligence artificielle de l'Université d'Ottawa.

Une profession refaçonnée par ses outils

Ces quelques rappels parmi d'autres illustrent, si besoin en était, l'emprise croissante de l'informatique sur les professions langagières.

Le prestige des banques de terminologie a par exemple contribué puissamment à l'émergence puis à la reconnaissance de la profession de terminographe. À certains égards, l'histoire de l'informatisation de l'élaboration et de la consultation des dictionnaires de spécialités pourrait paraître décourageante, chassant les outils les uns après les autres, si la convivialité accrue de ces derniers ne facilitait pas leur enseignement et leur diffusion.

Le contexte de la naissance des gestionnaires de glossaires montre quant à lui la bureautisation de la terminographie, c'est-à-dire son insertion progressive dans la chaîne d'informatisation documentaire. Les dictionnaires inclus dans les produits multimédias sont la plus belle illustration en même temps qu'un nouveau type de dictionnaire spécialisé de vulgarisation. Cette bureautisation soumet la terminotique aux exigences du marché: ce n'est par exemple pas toujours le meilleur produit qui se diffuse le mieux, mais celui dont la publicité est la mieux orchestrée. À ce titre, l'intérêt des laboratoires des industries de la langue pour la terminotique francophone peut appuyer les initiatives des concepteurs de systèmes.

Enfin, la terminotique a redéfini la terminographie. C'est que les dictionnaires « multicibles, multi

usage » (Ch. Boitet) abolissent la frontière entre la terminographie assistée destinée à la consultation humaine, par laquelle on définissait la terminotique, et celle qui se fait pour les nombreuses applications de l'informatique linguistique, dont les systèmes de traduction automatique sont des clients de choix: la base de données de la société Krupp est à la fois catalogue de pièces, thésaurus et banque de terminologie. Autre exemple: la banque de terminologie informatique du ministère des Affaires économiques du gouvernement fédéral belge *Belgoterm*, qui mentionne les génériques et spécifiques de tous ses termes, pourrait alimenter des systèmes experts, moyennant une distinction entre relations hypéronymiques et méronymiques. Redéfinissons donc la terminotique comme l'informatisation de la confection des dictionnaires spécialisés multicibles, multi-usage et la terminographie elle-même, comme l'ensemble des techniques de confection et de consignation de ces dictionnaires au sens élargi.

*Caroline de Schaetzen,
Institut libre Marie Haps,
Bruxelles.*

Bibliographie de la néologie

BEINKE, Christiane.

Der Mythos franlgais. Zur Frage des Akzeptanz von Angloamerikanismen im zeitgenössischen Französisch - mit einem kurzen Ausblick auf die Anglizismen-Diskussion in Dänemark, Francfort, Peter Lang, 1990, 380 p. (Europäisch Hochschulschriften: Reihe 13, Französische Sprache und Literatur; Bd 151), thèse de l'Université de Münster, 1988.

La publication de cette thèse rend accessible une vaste documentation portant sur le débat sur les anglicismes en France et les organismes qui y ont participé jusqu'en 1986. Le contexte extralinguistique fait l'objet d'un examen approfondi, ainsi que le problème linguistique de l'anglicisme. Les types de planification linguistique sont évoqués, ainsi que les principaux acteurs dans la discussion sur les anglicismes, linguistes, chroniqueurs de langage. Suit une description des organismes officiels ou officieux concernés par le problème, ainsi qu'un résumé de l'action de l'État, surtout sous la forme des Commissions ministérielles de terminologie (CMT). Le traitement des anglicismes au Danemark est enfin présenté en guise de comparaison. L'ouvrage comporte une liste des organismes mentionnés dans le texte ainsi que des textes des CMT.

Descr.: politique linguistique; anglicisme.

BREMNER, Geoffrey.

Aberystwyth Word Lists n° 15, novembre 1993, 10 p. Disponible auprès de l'auteur: Gilmour House, Blennerhasset, Carlisle, CA5 3RE, Royaume-Uni.

130 néologismes avec contextes et traduction anglaise relevés dans la presse générale française. Voir aussi compte rendu de la collection, *Terminologies nouvelles*, Bruxelles, n° 7, 1992, p. 65-66.

CORBIN, Danielle et

PLENAT, Marc.

«Note sur l'haplologie des mots construits», *Langue française*, Paris, n° 96, 1992, p. 101-112.

L'haplologie, ou superposition d'une syllabe ou d'une partie de syllabe, est un phénomène fréquent en terminologie et en néologie. Les auteurs indiquent les contraintes (frontière de morphème, taille de la base, longueur de la séquence, place de la frontière, considérations phonologiques), qui, moyennant une certaine variation, président à la formation de l'haplologie.

Descr.: haplologie.

DUGAS, André et

MOLINIER, Christian (éd.).

La productivité lexicale, Langue française, Paris, n° 96, décembre 1992, 124 p.

Ce numéro de *Langue française*, qui vise à faire le point sur la productivité lexicale du français et son incorporation dans les dictionnaires électroniques, surtout en rapport avec la théorie du lexique-grammaire de M. Gross, comporte les articles suivants: D. Clémenceau, «Enrichissement et structuration des dictionnaires électroniques»; A. Dugas, «Le préfixe *auto-*»; E. Laporte, «Adjectifs en *-ant* dérivés de verbes»; D. Leeman, «Deux classes d'adjectifs en *-ble*»; C. Molinier, «Sur la productivité adverbiale des adjectifs»; A. Monceaux, «Un exemple de formation productive de composés de structure nom adjectif»; M. Garrigues, «Dictionnaires hiérarchiques du français. Principes et méthodes d'extraction»; D. Corbin et M. Plénat, «Note sur l'haplologie des mots construits*»; M. Roché, «Le masculin est-il plus productif que le féminin?»*.

Ceux qui sont suivis d'un astérisque (*) font l'objet d'un résumé succinct dans cette rubrique.

Descr.: dictionnaire électronique; lexique-grammaire.

GALLAGHER, John.

«Müll-Tourismus: ein neues Schlagwort», *Lebende Sprachen*, Berlin, n° 38/3, 1993, p. 116-119.

L'exportation de déchets représente une nouvelle activité en Europe et un

Bibliographie de la néologie

domaine de néologie. L'allemand *Müll-Tourismus* est rendu en français non seulement par des calques directs *tourisme des déchets* et *tourisme d'ordures*, mais aussi par d'autres équivalents dont le contenu sémantique est systématiquement analysé. La visée de l'article est la traduction en français et en anglais de ce terme, appuyée sur des relevés des néologismes effectivement réalisés dans la presse, surtout française.

Descr.: écologie; traduction de néologismes.

JOLY, H., KIES, N.,
NALLATAMBY, P. et
PAULUSSEN, D.

«Néologie coopérative», *La Banque des mots*, Paris, n° 46, 1993, p. 3-50.

210 néologismes absents des dictionnaires, relevés dans une dizaine de journaux ou de revues, souvent de vulgarisation scientifique et technique, présentés avec domaine, définition, note technique, attestation(s) d'usage. Le corpus d'exclusion, comporte plus d'une centaine de dictionnaires, la plupart de spécialité. Certains anglicismes ont été retenus, dans le but de signaler le manque d'équivalent.

HUMBLEY, John.

«L'observation de la néologie terminologique: l'expérience du CTN», *La Banque des mots*, Paris, numéro spécial 5, 1993, p. 65-74.

La méthodologie de l'observation de la néologie dépend de l'usage qu'on fait des résultats. Lorsque celui-ci est varié, la grille d'analyse doit être aussi complète que possible. On présente certaines techniques d'inclusion d'informations conceptuelles et contextuelles.

Descr.: observation de la néologie; fiche de néologie.

HUSTACHE-GODINET, Hélène.
«Quelques néologismes du lexique informatique», *Bulletin de l'enseignement public et informatique*, Paris, n° 69, 1993, p. 53-69.

Le sujet est le français de l'informatique tel qu'il se présente aux non-spécialistes, ses anglicismes et les équivalents peu utilisés, les sigles, l'abus de latinismes, les mots-valises. L'auteur passe en revue les recommandations des commissions ministérielles de terminologie, ainsi que la réaction que le public leur a réservée.

Descr.: informatique.

LUCCI, Vincent.

«Néologismes et écriture», *Liaisons-Heso*, Ivry-sur-Seine, n° 21-22, 1992, p. 135-143.

L'analyse d'un corpus de néologismes provenant de l'Observatoire du français contemporain de Grenoble a pour but de faire ressortir la régularité orthographique de créations lexicales non consignées dans les dictionnaires. Font l'objet d'une étude approfondie les mots-valises, l'affixation ainsi que l'emprunt (essentiellement l'anglicisme). L'emploi de consonnes doubles renvoie à un paradigme lexical, ce qui explique la rareté de graphies phonétiques. Les tendances ainsi dégagées sont comparées avec les recommandations du Conseil supérieur de la langue française, et les divergences, en matière d'emploi de gémiation dans la dérivation, du trait d'union ainsi que du soudage de préfixes savants sont mises en lumière.

Descr.: orthographe; mot-valise; affixation; emprunt.

LÜDI, Georges.

«Métaphore et travail lexical», *Tranel, Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, Institut de linguistique

de l'Université de Neuchâtel, n° 17, 1991, p. 17-50.

La métaphore comme moyen d'enrichissement du vocabulaire est examinée ici sous l'angle de l'approche lexicaliste componentielle, sans négliger les apports de ceux qui prétendent qu'elle englobe des unités textuelles plus vastes que les lexies, voire qu'elle est avant tout un phénomène extralinguistique. Après avoir indiqué les critères d'identification de la métaphore (à la fois incongruence et analogie), l'auteur la place dans les opérations discursives, au niveau de ce qu'il appelle le travail lexical, au moment où le locuteur négocie l'interprétation de l'énoncé. Lüdi distingue, critères à l'appui, entre métaphores dénominatives (ou néologismes) et métaphores stylistiques, mais l'ensemble se situe dans le cadre des interactions linguistiques, soit au tout début du processus de l'ajustement de la mémoire lexicale et donc de la lexicalisation.

Descr.: métaphore.

PERRET, Jacques.

«1955, la naissance du mot *ordinateur*», *Micro Bulletin*, Paris, n° 51, 1993, CNRS, p. 208-209.

Publication de la lettre de 1955 de Jacques Perret, professeur de langue et littérature latines à la Sorbonne et conférencier dans un centre de formation IBM, dans laquelle il propose *ordinateur* pour remplacer l'anglais *computer*. Rappels historiques.

POITOU, Jacques.

«Remarques sur la création de néologismes: productivité et acceptabilité», *Cahier du Ciel*, Centre interlangue d'études en lexicologie, UFR Eila, Université Paris VII, 1992, p. 47-71.

Après avoir situé la production de néologismes dans le contexte de communication, l'auteur examine les contraintes qui conditionnent leur acceptation. Celles-ci comprennent la non-synonymie (recherche d'une différence sémantique ou d'une régularisation morphologique), exception faite de l'argot et des abréviations, ainsi que les contraintes de bonne formation phonologique et morphologique, soit à base de morphèmes et de phonèmes existants. Les néologismes, comme tout élément lexical, ont une appartenance catégorielle, une forme phonologique et une signification lexicale. Dans le cas des néologismes sémantiques, cependant, seule la signification lexicale est nouvelle, et cela à un degré parfois très limité, et les emprunts, au premier stade de leur utilisation, conservent leur forme d'origine.

Les critères de productivité font l'objet d'une analyse: il apparaît qu'une distinction doit être faite entre ce qui peut être productif et ce qui l'est réellement. L'auteur esquisse des mesures de productivité: par comparaison entre deux états de langue, et par la pratique de tests de productivité et d'acceptabilité. La motivation du choix du modèle de productivité est enfin examinée à la lumière de l'exemple des noms (et adjectifs) des partisans d'hommes politiques en français.

Descr.: productivité; acceptabilité; morphologie.

ROCHÉ, Michel.

«Le masculin est-il plus productif que le féminin?», *Langue française*, Paris, n° 96, 1992, p. 113-124.

Le pourcentage de substantifs féminins décroît régulièrement et depuis longtemps du fait du caractère non marqué du masculin et de l'apport direct ou indirect des anglicismes. Le genre grammatical

aide à structurer le vocabulaire scientifique: les instruments, les véhicules et les noms de produits sont majoritairement dénommés par le masculin. L'auteur montre que le féminin, en outre, a des connotations défavorables...

Descr.: genre.

SABLAYROLLES, Jean-François.
«La double motivation de certains néologismes», *Faits de langue*, Paris, n° 1, 1993, p. 223-226 et discussion p. 260-261.

Certains néologismes évoquent une nouvelle réalité, mais, en même temps, font référence à une réalité déjà assimilée. Trois moyens de mise en relation sont envisagés: les emprunts, les métaphores et les allusions. Les emprunts et les métaphores en série rappellent le premier emploi du chef de file; de même, les allusions à des titres d'ouvrage ou à des slogans sont détournées sans perdre pour autant leur référent premier. Certains (autres) néologismes marquent un écart considérable, nécessitant une réinterprétation de la part du récepteur. On suggère que les néologismes à double niveau de référence relèvent de l'imagination, tandis que les mots-valises plutôt de l'intellect.

Descr.: motivation; métaphore.

SCHAETZEN, Caroline de.
«Diachronie et libéralisme en terminologie», *La Banque des mots*, Paris, n° 45, 1993, p. 33-39.

Les efforts de francisation du vocabulaire scientifique menés par les pouvoirs publics courent le risque d'étouffer la créativité terminologique des scientifiques, premiers responsables de leur langue de spécialité. L'article prône

d'avantage de libéralisme devant les emprunts, surtout des sigles, et préconise à la place du remplacement des anglicismes une politique d'édition de vocabulaires encyclopédiques et la sensibilisation des milieux scientifiques à leurs responsabilités en matière de créativité terminologique.

Descr.: politique linguistique; terminologie; emprunt; anglicisme.

STEPHAN-GABINEL, Nicole.
«Parlez-vous hexagonal? - ou les médias en liberté», *Lebende Sprachen*, Berlin, n° 38/3, 1993, p. 115-116.

Issu du dépouillement d'un corpus varié de la presse française généraliste, écrite et parlée de 1990-92, l'article met en lumière un usage répétitif massif de néologismes surtout de sens ainsi que de raccourcis, de formes codées et de métaphores. Outre les néologismes sémantiques qui participent souvent à des collocations stéréotypées, sont particulièrement productifs l'emprunt à l'argot, l'apocope, la dérivation régressive, la dérivation impropre, la suffixation, la juxtaposition de substantifs et l'ellipse.

Descr.: néologisme sémantique; emprunt; collocation; argot.

*Rubrique préparée par
John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie
(Ura 1576),
Université Paris-Nord,
Villetaneuse,
France.*

Publications

*La traductique.
Études et recherches de traduction
par ordinateur*

Ce volume, paru à la fin de l'année 1993 sous la direction de Pierrette Bouillon et d'André Clas, est sans doute l'un des premiers ouvrages rédigés en français qui aborde de façon aussi approfondie le lien qui unit traduction et informatique.

Il s'agit d'un ouvrage à vocation essentiellement didactique, écrit par des spécialistes dans le but de mieux faire connaître les multiples facettes de ce domaine en pleine évolution par le biais d'un bilan suffisamment détaillé des problèmes, des théories, des applications et des recherches en cours.

Le livre est structuré de façon logique mais les différents chapitres, voire les différents articles, peuvent néanmoins se lire indépendamment les uns des autres. Voici un bref aperçu du contenu de chaque chapitre:

1 Introduction et bref historique

Le souci pédagogique à l'origine de cet ouvrage apparaît dès le premier chapitre, qui dresse un bref historique du domaine et en donne quelques définitions de base, permettant ainsi au lecteur néophyte

de mieux comprendre les abréviations et acronymes divers employés dans le texte.

2 Les problèmes posés par la traduction automatique et ses préalables linguistiques

Les trois articles qui composent ce chapitre s'adressent prioritairement au lecteur non spécialiste du domaine et attirent son attention sur des aspects formels et sémantiques de la langue dont certains peuvent paraître anodins à première vue, mais qui posent problème au moment de la modélisation. L'approche des auteurs étant essentiellement théorique, le style peut parfois paraître inutilement jargonneux.

3 Architecture générale des systèmes de traduction automatique

Ce chapitre commence par une classification générale des différents systèmes de traduction automatique. Cette classification qui, malheureusement, manque de précisions techniques en ce qui concerne certains systèmes, a le mérite de permettre une évaluation comparative, bien qu'uniquement théorique, des performances et des caractéristiques des différents systèmes. Le néophyte trouvera intéressantes les classifications en

système direct, de transfert, à interlangue et statistique.

4 Le lexique: quelques problèmes de description et de représentation lexicale pour la traduction automatique

Il est rare de trouver dans la documentation qui accompagne les différents systèmes de traitement du langage naturel des chapitres détaillés consacrés entièrement aux dictionnaires. De manière générale, les questions relatives aux ressources lexicales sont souvent traitées en marge des considérations sur l'architecture et la couverture grammaticale des systèmes. Ce chapitre, ainsi que le dernier chapitre qui contient un article traitant de l'unité lexicale dans le système *Métal*, comble ce manque d'informations en mettant l'accent sur la spécificité des dictionnaires devant s'intégrer dans l'architecture de systèmes de traduction automatique ou de traduction assistée par ordinateur.

5 Théories grammaticales et traduction automatique

Les trois articles de ce chapitre exposent de façon claire et concise diverses théories comme le *Government and Binding* (Gouvernement et liage), les grammaires d'unification, les

En Bref

grammaires *GPSG (Generalized Phrase Structure Grammar* ou grammaire syntagmatique généralisée) et *HPSG (Head-driven Phrase Structure Grammar* ou grammaire syntagmatique dirigée par la tête).

6 Sémantique et traduction automatique

Ce chapitre aborde de façon très générale quelques-uns des problèmes rencontrés par la sémantique dans le domaine spécifique de la traduction automatique et montre par des exemples concrets qu'il est indispensable de franchir la «barrière sémantique» si on veut parvenir à une traduction automatique de qualité satisfaisante.

7 Évaluation des systèmes de traduction assistée par ordinateur

Ce chapitre contient deux articles sur un aspect souvent négligé en traduction automatique : l'évaluation. On y trouve quelques propos intéressants sur l'importance des différents aspects d'un système en fonction de la personne chargée de l'évaluation : le linguiste sera intéressé par la validité scientifique, l'acheteur par le coût, l'utilisateur par la convivialité, etc.

8 Les outils d'aide à la traduction humaine

Ce chapitre traite principalement du poste de travail du traducteur et des corpus bilingues. Le premier article présente un poste de TAO installé et utilisé dans un milieu réel tandis que le second souligne les possibilités offertes par les corpus bilingues et aborde notamment les problèmes de segmentation et de mise en parallèle.

9 Traduction automatique et programmation en logique

Ce chapitre présente brièvement les différents types de programmation logique et leur application au traitement du langage naturel. L'auteur se penche d'un peu plus près sur la programmation logique par contraintes.

10 Quelques exemples d'applications, prototypes, maquettes et recherches de pointe.

Le dernier chapitre se penche de façon plus détaillée sur quelques exemples concrets d'applications diverses. On y trouve aussi bien des descriptions des recherches effectuées par un laboratoire que la présentation générale d'un système ou la discussion d'un problème précis et de sa solution dans un système opérationnel.

Conclusion

Le lecteur non averti trouvera dans cet ouvrage un exposé clair qui couvre les multiples aspects de la traductique sans tomber dans le piège de la superficialité. Les différents articles, rédigés par les grands noms du domaine (A. Melby, S. Nirenburg, C. Boitet, H. Somers, M. King, U. Heid, Y. Wilks et de nombreux autres qu'il est impossible de citer ici), présentent autant les problèmes théoriques rencontrés par les chercheurs que des prototypes et des systèmes commercialisés (*Métal, Étap, Ultra*, etc.).

On peut regretter le caractère répétitif, mais peut-être inévitable vu le nombre d'auteurs, de certaines généralités énoncées dans ce livre. L'historique de la traduction et les définitions des abréviations (TAO, TEAHQ, etc.) se trouvant déjà dans l'introduction, il est parfois irritant de retrouver une explication de ces

notions dans les articles des différents auteurs.

Enfin, le lecteur plus familiarisé avec le domaine trouvera une série d'articles inédits. Ces articles, et plus particulièrement ceux du dernier chapitre sont suffisamment détaillés et abordent des sujets plus spécifiques.

*Une lecture de Claire Gerardy
et Walter Brüls,
Département de langues et littératures
germaniques,
Université de Liège.*

Bouillon (Pierrette) et Clas (André), éd.,
*La traductique. Études et recherches de
traduction par ordinateur*, Montréal,
Presses de l'Université de Montréal et
Aupelf - Uref, 1993, 507 p.

Vocabulaire des loisirs de plein air

Le *Vocabulaire des loisirs de plein air* présente des notions de base sur, entre autres, le loisir, le tourisme, la randonnée, les établissements, la nature et l'écologie ainsi que les terminologies élémentaires de 25 activités et des milieux de pratique (caverne, montagne, neige, rivière, vent, milieu aérien). Les 795 notions du vocabulaire sont définies et le plus souvent accompagnées de notes explicatives. L'originalité de cet ouvrage réside dans la présentation de 204 illustrations accompagnées de 2 000 termes techniques sur l'équipement nécessaire à la pratique de ces activités. C'est en fait la modalité de pratique non compétitive des activités, axée sur les promenades et les randonnées, les courses en montagne et les parcours, qui a été privilégiée. Le golf et la course d'orientation sont les seules activités à caractère sportif comportant un aspect de jeu organisé et de contraintes codifiées. Cet ouvrage est destiné à tous les passionnés de la nature qui pratiquent une ou plusieurs de ces activités, à tous ceux et celles qui travaillent dans ce domaine:

administrateurs, commerçants, éducateurs et traducteurs, par exemple. Voici les activités qui sont présentées dans ce vocabulaire: marche, équitation, attelage, cyclisme, course d'orientation, camping, caravaning, spéléologie d'exploration, escalade, golf, chasse, piégeage, traîneau à chiens, ski, canoë-kayak, navigation de plaisance, véliplanisme, pêche, plongée, aérostation, cerf-volant, vol libre, vol à voile et parachutisme.

Le *Vocabulaire des loisirs de plein air* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Létourneau (Denyse), *Vocabulaire des loisirs de plein air*, Québec, Les publications du Québec, 1993, 245 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Termes juridiques

La langue juridique s'est développée au Québec sous les influences française et anglo-saxonne. D'un autre côté, de nouvelles notions de droit, issues cette fois du contexte américain, viennent s'ajouter à notre réalité juridique.

Dans le but de résoudre les diverses difficultés terminologiques qui peuvent surgir de cette situation ou afin de répondre à des questions ponctuelles qui lui viennent du ministère de la Justice, la Commission de terminologie juridique présente dans cette brochure, distribuée gratuitement par l'Office, 62 termes et définitions qui constituent un premier regroupement de ses décisions dont plusieurs ont été officialisées par l'Office de la langue française.

On peut se procurer *Termes juridiques* en écrivant à l'adresse suivante:
Office de la langue française
Division de la diffusion
C.P. 316

Tour de la Place-Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1G8

Commission de terminologie juridique,
Termes juridiques, Québec, Office de la langue française, 1993, 28 p.

Termes de technologie biomédicale

À la demande du service de technologie biomédicale du ministère de la Santé et des Services sociaux, la Commission de terminologie de la santé s'est penchée sur le problème de la désignation en français des appareils médicaux de pointe.

La présente brochure, fruit du travail des médecins, ingénieurs, spécialistes de la santé et de la langue française que compte la commission, regroupe 42 termes et notions principalement axés sur le domaine de l'équipement médico-hospitalier. En plus de définitions soignées, ce petit vocabulaire, distribué gratuitement par l'Office, contient plusieurs notes qui précisent les nuances notionnelles, signalent les formes fautives et proposent les bons emplois.

On peut se procurer *Termes de technologie biomédicale* en écrivant à l'adresse suivante:
Office de la langue française
Division de la diffusion
C.P. 316
Tour de la Place-Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1G8

Commission de terminologie de la santé,
Termes de technologie biomédicale, Québec,
Office de la langue française, 1993, 22 p.

Lexique des chariots élévateurs

La manutention est omniprésente: elle touche chaque jour des centaines d'entreprises et des milliers de travailleurs. Cet ouvrage est un outil précieux pour tous ceux et celles qui sont amenés à utiliser la

terminologie relative à l'un des appareils de manutention les plus répandus, le chariot élévateur. Un document indispensable qui vise à améliorer la qualité des communications dans le monde du travail et de l'enseignement.

Le *Lexique des chariots élévateurs* a été établi grâce à la collaboration d'un comité de terminologie regroupant des spécialistes de l'Association de la manutention du Québec, de l'École polytechnique de Montréal et du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Une enquête sur le terrain, menée par le Département de génie industriel de l'École polytechnique de Montréal, a permis de déterminer les principaux types de chariots élévateurs utilisés actuellement dans quelque 75 entreprises québécoises.

Le lexique traite des 115 notions qui sont apparues comme les plus importantes pour la diffusion et l'utilisation de la terminologie française. Les entrées anglaises sont présentées dans l'ordre alphabétique continu et sont suivies, le cas échéant, de synonymes, de variantes orthographiques et de renvois. Les entrées françaises sont traitées sous l'entrée anglaise et sont accompagnées des mêmes catégories de sous-entrées. Chaque entrée française est suivie d'un indicatif de grammaire et parfois du numéro de renvoi à l'illustration. La plupart des articles comprennent une note technique. Trente illustrations des principaux modèles de chariots élévateurs et de leur équipement de préhension complètent ce lexique; elles sont regroupées en fin d'ouvrage, ainsi que la bibliographie et l'index des termes français.

Le *Lexique des chariots élévateurs* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Croteau (Clément), *Lexique des chariots élévateurs*, Québec, Les publications du Québec, 1993, 41 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Vocabulaire de la mécanisation forestière

Àu début des années 80, les techniques d'abattage et de façonnage des arbres ont évolué très rapidement. Souvent d'origine scandinave ou canado-américaine, la plupart des machines utilisées ainsi que leurs fonctions et leurs composantes, ont d'abord été connues par la publicité anglaise, ce qui a contribué à angliciser ce domaine et à créer une certaine confusion.

Dans un but d'uniformisation et à l'initiative de l'Institut canadien de recherches en génie forestier, la décision de publier un vocabulaire de la mécanisation forestière a été prise. C'est ainsi que *Mécanisation forestière I et II* ont été élaborés par Thérèse Sicard, en collaboration avec l'Office de la langue française et publiés en 1982 dans les cahiers de *Néologie en marche* numéros 32 et 33. Le *Vocabulaire de la mécanisation forestière* en est une édition revue et corrigée.

Ce vocabulaire français-anglais est divisé en deux chapitres: les outils manuels et mécaniques utilisés pour la récolte des bois, d'une part, et les engins de récolte des bois, d'autre part. Les 318 articles comprennent les entrées françaises accompagnées de leurs équivalents anglais, de définitions françaises et de notes, le cas échéant. Le vocabulaire est suivi d'environ 70 illustrations dans lesquelles figurent la plupart des termes. En fin d'ouvrage, se trouvent une volumineuse bibliographie ainsi qu'un index des termes français, des termes anglais et des termes à éviter.

Cet ouvrage qui renferme à la fois des terminologies nouvelles et un vocabulaire plus traditionnel est destiné à répondre aux besoins de tous ceux et celles qui travaillent dans le secteur forestier: les fabricants, les distributeurs, les exploitants, les ouvriers et les traducteurs.

Le *Vocabulaire de la mécanisation forestière* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Sicard (Thérèse), *Vocabulaire de la mécanisation forestière*, Québec, Les publications du Québec, 1992, 130 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Vocabulaire de la sécurité informatique: gestion de la sécurité

Domaine en forte expansion, la sécurité informatique est devenue essentielle au développement de l'informatique de production et met de plus en plus en cause toutes les personnes dont le poste de travail est informatisé, que ce soit dans l'administration ou dans le secteur privé. Publié en novembre 1992, le *Vocabulaire de la sécurité informatique* ne traite pas toute la terminologie de la sécurité informatique, mais bien une première tranche de celle-ci, qui a trait à la gestion de la sécurité. Il s'agit plus précisément de termes relatifs à l'analyse de risque, aux politiques et stratégies de sécurité informatique, de même qu'à la vérification et au contrôle. Un second ouvrage, en cours de préparation, portera sur le reste du domaine, soit la terminologie de la sécurité des centres et des systèmes informatiques, des délits informatiques, de la continuité et du secours informatiques.

Outre les 147 articles que comporte le vocabulaire, 55 notions font l'objet d'observations en note, ce qui porte le total des notions traitées dans cette première tranche des travaux à environ 200. L'ouvrage contient une bibliographie, un arbre du domaine, un index français, un index anglais ainsi qu'une table des matières.

La présentation claire des données en terminologie exige de plus en plus la rédaction de notes qui aident les lecteurs à utiliser correctement les termes proposés.

L'une des particularités de cet ouvrage est précisément son grand nombre de notes d'ordre linguistique, terminologique, technique ou encyclopédique, qui figurent, le cas échéant, à la suite de la définition française de chaque terme faisant l'objet d'une entrée, et ce, afin de faciliter la compréhension de plusieurs notions et termes complexes ou difficiles. Par exemple, les raisons qui ont motivé le choix ou le rejet de certains termes y sont expliquées, et des renseignements de première importance sur des termes secondaires ou dérivés qui ne font pas l'objet d'une entrée y sont donnés.

L'ouvrage est destiné aussi bien aux spécialistes et aux consultants en sécurité informatique qu'aux simples utilisateurs de l'informatique. Il s'adresse également aux concepteurs et aux fabricants de produits de sécurité informatique, aux étudiants et aux enseignants dans le domaine, de même qu'aux rédacteurs et aux traducteurs.

Le *Vocabulaire de la sécurité informatique: gestion de la sécurité* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Verreault (Carole), *Vocabulaire de la sécurité informatique: gestion de la sécurité*, Québec, Les publications du Québec, 1992, 61 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Lexique des produits de la pêche

Le *Lexique des produits de la pêche* regroupe les travaux effectués jusqu'à ce jour par le Comité de terminologie des pêches commerciales. Ce comité a été chargé d'harmoniser la terminologie des espèces halieutiques comestibles et commercialisées au Québec, utilisée dans la réglementation par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. Il a également pour mission de répondre aux besoins terminologiques des industriels et des consommateurs.

En plus des termes français normalisés par l'Office de la langue française, le lexique comprend les noms scientifiques en latin, qui sont la seule source d'identification certaine des espèces, de même que les termes anglais les plus usuels.

Le lexique est divisé en six chapitres: les quatre premiers correspondent aux divisions du monde marin, soit les algues et les échinodermes, les crustacés, les mollusques et les poissons; le cinquième traite des parties anatomiques des espèces halieutiques qu'on trouve dans le commerce à l'état naturel ou en conserve; le sixième chapitre est consacré aux produits de substitution à base de surimi, pâte faite de protéines de poisson et traitée de manière à imiter le crabe, les crevettes ou les pétoncles.

Cette publication, qui s'adresse tant aux industriels, importateurs, poissonniers et restaurateurs, qu'aux consommateurs, a été préparée dans le but de dissiper la confusion qui existe parmi toutes sortes de dénominations parfois multilingues, surtout depuis l'arrivée sur les marchés d'espèces nouvellement importées.

Le *Lexique des produits de la pêche* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Comité de terminologie des pêches commerciales, *Lexique des produits de la pêche*, Québec, Les publications du Québec.

Vocabulaire du financement immobilier

Le *Vocabulaire du financement immobilier* présente 123 notions de base relatives à divers secteurs du financement immobilier tels le crédit, les garanties, les types de prêts immobiliers, les modalités de remboursement de même que l'analyse du risque et de la solvabilité. Toutes les notions sont définies et le

plus souvent accompagnées de notes explicatives.

L'investissement et le financement immobiliers ont longtemps été gérés par des personnes qui partageaient une langue commune et exclusive: l'anglais. Cette réalité a profondément marqué tous les secteurs de l'immobilier. Dans les établissements d'enseignement québécois, il n'existait d'ailleurs ni manuels, ni revues, ni ouvrages de référence qui eussent permis de mettre en place, de valider et de consolider un vocabulaire français adapté à la réalité immobilière et financière. Mais aujourd'hui, les financiers et investisseurs du Québec gèrent la majorité des fonds et des biens immobiliers de la province, les disciplines immobilières sont enseignées dans cinq universités québécoises et une dizaine de cégeps, des manuels et des revues contribuent à proposer les instruments et le vocabulaire de la pratique immobilière. Le *Vocabulaire du financement immobilier*, qui participe à l'uniformisation terminologique de l'industrie des services financiers, offre un intérêt certain pour les professionnels de l'immobilier au Québec, les enseignants et administrateurs ainsi que pour tous ceux et celles qui sont propriétaires de biens immeubles ou qui ont l'intention de le devenir.

Le *Vocabulaire du financement immobilier* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Létourneau (Denyse) et Rondeau (Daniel), *Vocabulaire du financement immobilier*, Québec, Les publications du Québec, 1992, 50 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Vocabulaire de la retraite

Préparé par des spécialistes de la retraite, du droit et de la langue française, ce vocabulaire est destiné aux promoteurs et aux administrateurs de régimes de retraite, aux divers

spécialistes du domaine, actuaires, fiscalistes, comptables, conseillers, aux participants aux régimes ainsi qu'aux traducteurs, langagiers et rédacteurs œuvrant dans ce domaine.

L'ouvrage, qui met à jour le *Vocabulaire général de la retraite* (Office de la langue française, 1984), propose et définit plus de 142 termes et notions envisagés dans la perspective québécoise et nord-américaine actuelle. Présenté dans l'ordre alphabétique français, le vocabulaire donne les équivalents anglais et contient plusieurs index dont une série lexicale de plus de 300 termes structurée selon les champs logiques d'un régime de retraite.

Le *Vocabulaire de la retraite* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Commission de terminologie de la sécurité du revenu, *Vocabulaire de la retraite*, Québec, Les publications du Québec, 1993, 59 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Vocabulaire de la mécanique automobile, fascicule II: la transmission

Si la boîte de vitesses automatique a révolutionné la conduite automobile, il y a déjà un certain nombre d'années, en laissant la boîte de vitesses manuelle aux inconditionnels d'une conduite plus active, le pilotage électronique des transmissions actuelles « pense », réagit et contrôle toute transmission du couple moteur aux autres principaux organes du véhicule grâce aux signaux des différents capteurs.

Le conducteur qui se voit de plus en plus remplacé par le « pilotage électronique » au volant de sa voiture, où il régnait jusqu'à récemment en maître, doit aujourd'hui connaître une nouvelle terminologie adaptée aux récentes percées de la technologie dans ce domaine.

Ce deuxième fascicule du *Vocabulaire de la mécanique*

automobile comporte une quarantaine de notions portant sur la terminologie spécifique de l'embrayage, de la boîte de vitesses et de l'arbre de transmission, faisant appel à l'électronique et à l'informatique, présentées en ordre alphabétique des termes anglais avec leurs équivalents français.

Toutes les notions sont définies et souvent accompagnées de notes techniques. Une bibliographie et un index français viennent compléter ce vocabulaire.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la collaboration avec le Réseau international de néologie et de terminologie et participe une fois de plus à la poursuite d'un objectif cher à la francophonie, soit l'utilisation accrue des termes techniques français dans les secteurs où les nouvelles technologies entraînent dans leur sillage la terminologie d'origine, le plus souvent anglaise.

Le *Vocabulaire de la mécanique automobile, fascicule II: la transmission* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Côte (Normand), *Vocabulaire de la mécanique automobile, fascicule II: la transmission*, Québec, Les publications du Québec, 1993, 28 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Vocabulaire de l'imagerie médicale de pointe

L'édition provisoire du *Vocabulaire de l'imagerie médicale de pointe* est le résultat d'une importante collaboration entre des représentants du milieu de la santé, du monde de l'enseignement collégial et du milieu de l'administration. Cet ouvrage a été réalisé sous la supervision du Comité de terminologie du matériel de laboratoire et du matériel médico-hospitalier (Laboméditerm) mis sur pied par M. Edmond Brent, conseiller linguistique à l'Office de la langue française.

Le *Vocabulaire de l'imagerie médicale de pointe* comprend 142 notions et traite de la terminologie des techniques et des appareils d'imagerie médicale non traditionnelle, c'est-à-dire ceux qui n'utilisent pas uniquement les rayonnements ionisants et les pellicules photosensibles pour représenter les organes internes du corps humain. Le vocabulaire tient aussi compte de la terminologie en usage au ministère de la Santé et des Services sociaux pour désigner ces techniques et appareils qui permettent une visualisation réelle ou reconstituée de l'intérieur du corps humain. Le tomodynamomètre, l'appareil d'imagerie par résonance magnétique, le scintigraphe, la gamma caméra, la caméra à positons, l'appareil d'angiographie numérisée, l'échographe et le fibroscope poussent bien loin les limites en radiodiagnostic des appareils à rayons X et d'autres anciens instruments comme les endoscopes rigides.

Rutledge (Ann), *Vocabulaire de l'imagerie médicale de pointe*, édit. provisoire, Québec, Office de la langue française, 1993, 59 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Vocabulaire de la robotique. Classification et système mécanique

Ce vocabulaire est le fruit d'une collaboration entre les différents partenaires du Réseau international de néologie et de terminologie (Rint). Il a été préparé par l'Office de la langue française du Québec et des roboticiens du Centre spécialisé de robotique du Cégep de Lévis-Lauzon. Il a été soumis à d'autres experts, en France, en Communauté française de Belgique, au Québec et au Canada. Le vocabulaire est divisé en quatre chapitres: robotique et disciplines associées, caractéristiques du robot et notions de base, robots et machines apparentées, système mécanique du robot manipulateur. Outre les 188

articles terminologiques complets (entrées anglaises et françaises, définitions et notes), il comprend une bibliographie, 34 illustrations, un index anglais et un index français qui en facilitent la consultation.

Il s'adresse aux traducteurs et traductrices, aux rédacteurs et rédactrices techniques ainsi qu'aux réviseurs et réviseuses qui se heurtent fréquemment aux difficultés propres aux terminologies nouvelles. Par son contenu et sa présentation, il rejoint également les préoccupations des personnes qui appartiennent au monde de l'enseignement professionnel et de la recherche.

Le *Vocabulaire de la robotique. Classification et système mécanique* est en vente dans les librairies des Publications du Québec et chez les distributeurs des éditions Eyrolles en Europe.

Cayer (Micheline), *Vocabulaire de la robotique. Classification et système mécanique*, Québec et Paris, Les publications du Québec et Eyrolles, 1993, 111 p. (Cahiers de la langue française).

Vocabulaire de la géomatique

La géomatique a été développée dans le but de gérer efficacement les données informatisées relatives au territoire appelées *données à référence spatiale*. Définie comme la « discipline ayant pour objet la gestion des données à référence spatiale et qui fait appel aux sciences et aux technologies reliées à leur acquisition, leur stockage, leur traitement et leur diffusion », la géomatique est une approche dont l'originalité réside dans l'association de disciplines complémentaires. Ainsi, grâce au traitement intégré des données appartenant à chacune de ces disciplines (cartographie, topométrie, télédétection, géodésie, photogrammétrie, informatique), de leur acquisition jusqu'à leur restitution, les délais de traitement de

ces données s'en trouvent incroyablement réduits.

L'avènement des techniques géomatiques pose toutefois de sérieux problèmes terminologiques, en raison de la création de nouvelles dénominations utilisées en concurrence et de l'apparition massive d'emprunts à l'anglais. C'est donc pour harmoniser et uniformiser la terminologie engendrée par la vitalité même de ce nouveau domaine que l'Office publie le *Vocabulaire de la géomatique*. Outre le concept de géomatique proprement dit, ce vocabulaire embrasse les systèmes de référence utilisés, l'analyse spatiale, les systèmes d'information à référence spatiale, la structure des données, ainsi que quelques notions de base nécessaires à la compréhension de certaines définitions.

Le *Vocabulaire de la géomatique* est présenté selon l'ordre alphabétique des termes anglais, il renferme un index alphabétique des termes français ainsi qu'une bibliographie. En plus de constituer un document de consultation pour les linguistes qui travaillent dans le domaine, le *Vocabulaire de la géomatique* s'adresse aux spécialistes et aux gestionnaires qui font face aux nouveaux défis que pose la gestion des données à référence spatiale. D'autre part, en présentant les notions de base de la géomatique, le vocabulaire sera pour le monde de l'enseignement un outil pédagogique utile dans la formation des futurs géomaticiens et géomaticiennes du Québec.

Élaboré avec la participation financière du Secrétariat à l'aménagement, au développement régional et à l'environnement (Sadre) et du ministère des Communications du Québec (MCQ), cet ouvrage regroupe 82 notions, toutes définies en français, avec les termes correspondants en français et en anglais et de nombreuses notes linguistiques ou techniques.

Le *Vocabulaire de la géomatique* est en vente dans les librairies des Publications du Québec.

Bergeron (Marcel), *Vocabulaire de la géomatique*, Québec, Les publications du Québec, 1993, 41 p. (Cahiers de l'Office de la langue française).

Terminology. Applications in Interdisciplinary Communication

L'éditeur John Benjamins Publishing lance cette année une nouvelle revue, intitulée *Terminology: Applications in Interdisciplinary Communication*. Un livre portant le même titre a été publié en 1993 sous la direction de Helmi Sonneveld (Topterm, Amsterdam) et de Kurt Loening (Columbus, Ohio). Il constitue en quelque sorte le numéro «zéro» de cette publication et réunit 14 textes rédigés par différents experts du domaine. Les éditeurs espèrent que de nombreux spécialistes de la terminologie ou issus des secteurs concernés ne manqueront pas d'apporter leur contribution aux prochains numéros.

Outre des articles portant sur la théorie terminologique et sur la politique linguistique, on trouvera dans ce volume fort intéressant des textes consacrés aux terminologies du droit, des sciences sociales, de la physique, de la chimie et de la médecine. Quand bien même toutes les contributions sont rédigées ou traduites en anglais, on se réjouira du souci des éditeurs de s'ouvrir à des spécialistes issus de la francophonie, lesquels ne manquent pas de citer les travaux du Rint. On notera par ailleurs que plusieurs auteurs proposent de nombreux exemples en langue française.

Contributions de: Rainer Arntz, Ronald Buchan, Ted Godly, Willem Hirs, Eugenie Knops et Gregor Thurmair, Jacques Maurais, Silvia Pavel, Fred Riggs, Louis-Jean Rousseau, Richard Strehlow, Patricia Thomas, Paul Wijnands et Toshio Yokoi.

Sonneveld (Helmi) et Loening (Kurt) éd., *Terminology. Applications in Interdisciplinary Communication*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing, 1993, VIII + 244 p.

Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation

Ce volumineux numéro de la revue *Terminologie et traduction* est consacré à la publication des actes du colloque *Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation* organisé à l'Université de Genève à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'École de traduction et d'interprétation (Éti). Ces actes sont à la mesure du compte rendu élogieux déjà publié dans le n° 6 de *Terminologies nouvelles*. Ils forment un ensemble incontournable pour tous ceux qui se soucient de la place de la phraséologie dans l'étude des terminologies et des langues de spécialité. Ils y découvriront plus de cinquante communications réparties en dix thèmes différents:

- Expériences de la traduction;
- Terminologie et traduction;
- Idiomaticité, collocations et cooccurrences, expressions et locutions;
- Phraséologie et langue de spécialité;
- Phraséologie et terminologie en interprétation;
- Phraséologie et traduction;
- Terminologie et phraséologie: problématique;
- Terminologie et phraséologie: pratiques;
- Terminologie et phraséologie: perspectives.

Bessé (Bruno de) éd., *Phraséologie et terminologie en traduction et en interprétation, Actes du colloque international de Genève, 2-4 octobre 1991*, dans *Terminologie et traduction*, n° 2/3, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1992, 588 p.

*La traduction et l'interprétation
dans la Belgique multilingue*

Située au point de rencontre des axes culturels et économiques de l'Europe occidentale, la Belgique, dont l'histoire a fait un véritable carrefour européen des langues latines et germaniques, a posé, bien avant l'heure de l'Europe, les jalons de l'ère de la traduction. Carrefour d'idées, renforcé par la vocation européenne de Bruxelles, ce pays a ressenti très tôt que traduire, au sens exigeant et professionnel du terme, représentait un acte fondamental, peut-être le plus fondamental de cette seconde moitié du XX^e siècle.

Lorsque le professeur André Clas, de l'Université de Montréal, a confié au professeur Daniel Blampain, de l'Institut supérieur de traducteurs et interprètes (ISTI, Bruxelles), la responsabilité de ce numéro spécial de *Méta*, il souhaitait rencontrer la diversité de la réflexion et de la pratique sur ce terrain propice. Il est significatif que, dès le départ, on a proposé d'accepter les articles rédigés en français, en néerlandais, en allemand ou en anglais. Toutes les institutions universitaires ont répondu à l'appel aux contributions. L'ensemble des textes publiés représente un carrefour d'idées dont les grands axes sont la profession et la formation, la confrontation des langues, la textualité, la traduction des langues de spécialité et la traduction littéraire, les industries de la langue.

L'intérêt des observations recueillies dans cette revue est lié à la multiplicité des sujets et des points de vue. Il est aussi dû à la multiplicité des langues prises en considération pour analyser l'activité traduisante.

Blampain (Daniel) éd., *La traduction et l'interprétation dans la Belgique multilingue*, *Méta*, vol. 39, n° 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, mars 1994, 306 p.

Congrès, colloques, séminaires

- *Sigir 94: 17th International Conference on Research and Development in Information Retrieval (Dublin, 3-6 juillet 1994).*

Thèmes: théorie de la récupération de l'information; interface utilisateur; multimédia; traitement des langues naturelles; techniques de pointe; implémentation et systèmes; réseaux; applications.

Organisation: Dublin City University, School of computer applications, Alan Smeaton, Téléphone: 353 1 7045262, Télécopie: 353 1 7045442, e-mail: sigir-format@ca.dcu.ie.

- *Complex 3rd Conference on Computational Lexicography and Text Research (Budapest, 7-10 juillet 1994).*

Thèmes: bases de données lexicales et dictionnaires électroniques; problèmes d'établissement des corpus textuels; poste de travail; logiciels de récupération des textes en SGML; lexiques et autres outils pour la traduction par ordinateur.

Organisation: Hungarian Academy of Sciences; Research Institute for Linguistics; Université Paris 7 LADL.

- *Coling 94: 15th International Conference on Computational Linguistics (Kyoto, 5-9 Août 1994).*

Organisation: Kyoto University, Department of Electrical Engineering, Prof. Makoto Nagao, Téléphone: 8175/753 5344, Télécopie: 8175/751 1576, e-mail: coling94@pine.kuee.kyoto-u.ac.jp.

- *6th International Congress of Hungarian Linguists at Eger (22-26 août 1994).*

Thèmes: lexicographie; lexicologie.

Organisation: MTA, Dr Szuts Laszlo, Télécopie: 36 1 175 8285.

- *International Conference on Interpretation (Turku, 25-27 août 1994).*

Organisation: Schools of Translation and Interpretation Studies, ISIT France; Yves Gambier. Turun Yliopisto, Kääntäjänkouluslaitos, Tykistökatu 4, SF-20520 Turku, Finlande.

- *13th World Computer Congress: Congress of the International Federation for Information Processing (Hambourg, 28 août - 2 septembre 1994).*

Thème: informatique.

Organisation: Ifip 94, Téléphone: 49/40 35 69 2242, Télécopie: 49/40 35 69 2343.

- *Euralex 6th Euralex International Congress (Amsterdam, 30 août-3 septembre 1994).*

Thèmes: sémantique lexicale; interaction entre les mots; projets lexicographiques et lexicologiques; lexicographie historique et savante; usage des dictionnaires.

Organisation: Euralex, Université libre d'Amsterdam, Téléphone: 31-20/548 37 63, Télécopie: 31-20/661 30 54.

- *First European Isko Conference: Environmental Knowledge Organization and Information Management (Bratislava, 14-17 septembre 1994).*

Thèmes: classification; terminologie; thésaurus.

Organisation: Isko; Infoterm; Termnet. Prix: 200 \$.

- *Lexique et cognition (Paris, 29 septembre - 1er octobre 1994).*

Thèmes: moteurs de l'innovation lexicale; lexique et conscience de la langue; procédés de désignation (métaphore, métonymie); variétés diastratiques.

Organisation: Université Paris 4 Sorbonne - École doctorale des sciences du langage; Paul Valentin (Institut d'études germaniques), Michèle Fruyt (Institut de latin).

- *47th FID Conference: Finding New Values and Uses of Information (Saitama (Tokyo) 2-9 octobre 1994).*

Thèmes: documentation; terminologie; technologie de l'information.

Organisation: FID; Institute of Electronic and Information Science Tsukuba, Prof. Fujiwara, Téléphone: 81/298 53 5532, Télécopie: 81/298 53 5206. Date limite d'inscription: 31 juillet 94. Prix: 10 000 à 50 000 yens.

- *RIAO 94: Intelligent Multimedia Information Retrieval Systems and Management (New York, 11-13 octobre 1994).*

Thèmes: informatique documentaire; indexation; réseaux sémantiques.

Organisation: Centre de hautes études internationales d'informatique documentaire; Center for Advanced Study of Information Systems.

- *Tama 94. The User's Perspective. Terminology in Advanced Microcomputer Application (Vienne, novembre 1994).*

Thèmes: terminotique; dictionnaires électroniques; systèmes de gestion de thésaurus.

Organisation: Termnet.

• *Translation and Meaning: Second International Maastricht-Lodz Duo Colloquium on Translation and Meaning (Maastricht, 19-22 avril 1995 et Lodz, 22-24 septembre 1995).*

Thèmes: traduction et signification en sciences cognitives; traduction automatique; apprentissage de la TAO; théorie de la traduction; l'utilisateur du dictionnaire; langages juridique, politique, médical, scientifique.

Organisation: Institute of English Studies - University Lodz,
Prof. Lewandowska-Tomaszczyk,
Téléphone: 4842/36 63 37,
Télécopie: 4842/36 68 72/
Rijkshogeschool Maastricht - Faculty of Translation and Interpreting,
Dr Marcel Thelen,
Téléphone: 3143/46 66 40 ou 46 64 71,
Télécopie: 3143/46 66 49.
Prix: 400 fl+ 120 \$.

• *International Conference on Community, Legal and Medical Interpreting (Toronto, 1-3 juin 1995).*

Organisation: University of Ottawa;
Alberta Vocational College of Edmonton;
Vancouver Community College; London Cultural Interpreter Service; Brian Harris,
Télécopie: 1 613 564 2959.

• *3rd Language International Conference on Teaching Translation and Interpreting. New Horizons (Elseneur, 9-11 juin 1995).*

Thèmes: outils du traducteur; évaluation de la qualité; aspects cognitifs; gestion terminologique; traduction et médias; linguistique/pragmatique; langue de spécialité (Lsp); interprétation; technologies modernes; problèmes interculturels.

Organisation: Université de Copenhague,
Centre for Translation and Lexicography,
Cay Dollerup,
Téléphone: 43 31 54 22 11,
Télécopie: 45 32 96 15 18
Prix: 4000 Kr.

Présentation des tapuscrits

1 Principes généraux

- Les auteurs qui souhaitent publier un article dans *Terminologies nouvelles* sont priés de le proposer au responsable du module dont ils relèvent pour obtenir l'accord du comité de lecture. Les auteurs qui ne relèvent d'aucun module s'adresseront au secrétariat de rédaction.
- Seuls seront publiés les textes répondant aux conventions ici mentionnées.
- Le texte sera original, inédit et rédigé en langue française. Par la suite, il ne pourra pas être publié ailleurs sans l'accord du Rint.
- En fin d'article, on mentionnera en italiques:
 - Prénom(s) et nom de l'auteur,*
 - Département,*
 - Organisme,*
 - Localisation.*
- Le *tapuscrit*, ou manuscrit dactylographié, sera présenté en double interligne sur une feuille de format A4 avec une marge de deux centimètres sur les quatre bords et ne dépassera pas une longueur de 20 pages. Toute illustration est la bienvenue.
- L'auteur proposera obligatoirement un résumé de l'article en 80 mots maximum. Ce résumé servira de chapeau et devra être suivi de l'énoncé de 3 à 6 mots-clés.
- Si cela lui est possible, l'auteur enverra une disquette contenant l'article sous un format Ascii et un format de traitement de texte.

2 Typographie

- Le texte sera présenté en caractères romains. Seuls les titres (ouvrages, colloques, programmes, etc.), les autonomes et les mots étrangers figureront en *italiques* (à défaut, ils seront soulignés). Les caractères **gras** ne serviront qu'à signaler tout premier usage d'un terme spécialisé figurant dans une liste explicative en fin d'article (glossaire, lexique, etc.).
- Pour l'usage général des majuscules, on se conformera aux conseils de Hanse (1987: 575-577). Les titres d'ouvrage seront toujours écrits avec une majuscule au premier mot cité et aux éventuels noms propres.
- Les guillemets utilisés sont les doubles chevrons « ». Ils encadrent les citations, les traductions et tout premier emploi d'un mot utilisé de manière inhabituelle ou inventé. Si des guillemets sont utilisés à l'intérieur d'une citation, il convient de les remplacer par des guillemets simples " ".

3 Titre et sous-titres

- Le titre de l'article sera concis et attirant et le texte sera organisé de manière à ne pas dépasser deux niveaux de sous-titres, numérotés sous la forme 1 et 1.1:
 - 1 Politique linguistique
 - 1.1 Les incitants
 - 1.2 Les obstacles
 - 2 Bilan et perspectives

4 Sigles et acronymes

- Les abréviations seront expliquées dans des parenthèses lors de leur premier emploi, à moins que leur signification ne soit supposée connue d'un large public.
- Les noms d'organismes dont l'abréviation est épelée (sigles) seront écrits en majuscules, sans points abrégatifs: BTQ, CEE, DGTSL, OLF, etc. Ceux dont l'abréviation est prononcée comme un mot (acronymes) ne prendront la majuscule qu'à l'initiale et n'auront pas de points abrégatifs: Cifl, Eurodicautom, Rint, etc. Si un choix est possible, l'auteur adoptera la règle qui correspond à sa manière de prononcer l'abréviation: Onu ou ONU, Urss ou URSS, etc.

5 Énumérations

- On évitera tout usage abusif de l'énumération, ce procédé étant réservé à la citation de points relativement brefs. Chaque élément énuméré:
 - Sera précédé d'un tiret;
 - Commencera par une majuscule;
 - Se terminera par un point-virgule, le dernier élément étant suivi d'un point.

6 Exemples

- Les énoncés utilisés comme exemples dans le texte seront précédés d'un numéro entre crochets. S'ils sont en langue étrangère, ils figureront en italiques.

[1] *Nagize scandale* (=«escal») à *Nairobi*.
[2] *Muganga yasanze mfise affection* (=«infection») *mu riyinyo*.

7 Notes

- Les appels de note se placent entre parenthèses selon une numérotation continue. On regroupera toutes les notes en fin de tapuscrit. Aucune référence bibliographique ne pourra figurer en note (*cf.* bibliographie).

8 Bibliographie

- Dans le corps du texte, on mentionnera uniquement le nom de l'auteur, suivi entre parenthèses de la date d'édition et de la page concernée. Si l'auteur a publié plusieurs ouvrages la même année, on les identifiera par l'ajout d'une lettre.

Comme le fait remarquer Muller (1968a: 149), «L'histoire de la langue peut créer une distinction entre polysémie et homonymie».

Par *équivalent*, il faut entendre «chacun des termes de langues différentes qui désignent des notions correspondantes.» (Boutin-Quesnel *et alii* 1985: 20.)

- La bibliographie proprement dite sera placée en fin d'article. Elle sera classée selon l'ordre alphabétique des auteurs, conformément aux exemples figurant ci-après.

Boutin-Quesnel (Rachel), Bélanger (Nycole), Kerpan (Nada) et Rousseau (Louis-Jean), 1985: *Vocabulaire systématique de la terminologie*, Québec, Les publications du Québec (Les cahiers de l'Office de la langue française).

Hanse (Joseph), 1987: *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne. Deuxième édition mise à jour et enrichie*, Paris - Gembloux, Duculot.

Muller (Charles), 1968a: *Initiation à la statistique linguistique*, Paris, Larousse (Langue et langage).

Terminologies nouvelles, 1990a: *Harmonisation des méthodes en terminologie. Actes du séminaire. (Talence, juin 1989 - Hull, décembre 1989)*, Bruxelles, ACCT et Communauté française de Belgique, n° 3.

Vernet (Pierre), 1990: «Problématique de la recherche terminologique en Haïti», dans *Terminologies nouvelles* (1990a: 61-67).

Coordinatrice

Martine Garsou, Ministère de la Culture et des Affaires sociales: Service de la langue française, Communauté française de Belgique.

Secrétaire de rédaction

Marc Van Campenhoudt, Institut supérieur de traducteurs et interprètes de la Communauté française de Belgique (Bruxelles).

Correspondants

AFRIQUE: Marcel Diki-Kidiri.

CANADA: Diane Michaud, Secrétariat d'État - Terminologie et services linguistiques.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE: Martine Garsou, Service de la langue française.

FRANCE: John Humbley, Centre national de la recherche scientifique.

HAÏTI: Pierre Vernet, Centre de linguistique appliquée.

MAROC: Saadia Aït Taleb, Institut d'études et de recherches pour l'arabisation.

QUÉBEC: Dominique Dos Ghali, Office de la langue française.

SUISSE: Rolf Moos, Chancellerie de la Confédération suisse - Section de terminologie.

TUNISIE: Zouhaier Marrakchi, Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle.

UNION LATINE: Daniel Prado, Union latine - Direction du II^e programme.

Comité de lecture

Giovanni Adamo (Assiterm, Rome)

Saadia Aït Taleb (IERA, Rabat)

Daniel Blampain (Isti, Bruxelles)

Teresa Cabré i Castellví (Servei de Llengua Catalana - Universitat de Barcelona, Barcelone)

Ion Coteanu (Termrom et Académie roumaine, Bucarest)

Loïc Depecker (DGLF, Paris)

Mário Augusto de Quinteiro Vilcla (Universidade de Porto - Faculdade de Letras, Porto)

Pierre Despiegeler (Communauté française - Service de la langue, Bruxelles)

Marcel Diki-Kidiri (Coordination Afrique)

Thierry Fontenelle (Université de Liège)

John Humbley (CNRS-CTN, Paris)

Alzouma Oumarou Issoufi (Indrap, Niamey)

Ahmed Lakhdar Ghazal (IERA, Rabat)

Gina Mamavi (DGLF, Paris)

Diane Michaud (Secrétariat d'État - Langues officielles et traduction, Ottawa)

Françoise Parc (Chancellerie de la Confédération suisse - Section de terminologie, Berne)

Louis-Jean-Rousseau (OLF, Québec)

Clau Solèr (Ligue romanche, Coire)

Michèle Valiquette (Secrétariat d'État - Langues officielles et traduction, Ottawa)

Andrée Vansteelandt (Institut libre Marie Haps, Bruxelles)

Malcolm Williams (Secrétariat d'État - Langues officielles et traduction, Ottawa).

Terminologies Nouvelles est la revue du Réseau international de néologie et de terminologie (Rint). Deux numéros paraissent chaque année, dont certains sont consacrés à des thèmes précis. Le prochain numéro (n° 12 - décembre 1994) sera consacré aux communications du séminaire sur l'implantation des terminologies (Rouen, décembre 1993). En juin 1995, le n° 13 de *Terminologies nouvelles* sera consacré au thème « terminologie et entreprise ». Les articles, publiés sous la responsabilité de leurs auteurs, doivent être proposés au correspondant du module concerné pour le 15 janvier 1995 et suivre les normes de présentation établies par la rédaction.

Je soussigné souhaite recevoir gratuitement la revue *Terminologies nouvelles*.

Nom: _____

Entreprise, organisme: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Ce bulletin d'abonnement est à adresser au module dont vous relevez (adresse au dos de la revue)

Conception:
Junius, Alternatives théâtrales
Photocomposition et impression:
Édition & Imprimerie

ISSN: 1015-5716

© Tous droits de traduction,
de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Édit. resp:
M. Garsou, 44 Boulevard Léopold II,
1080 Bruxelles, Belgique.

Adresses des organismes membres du Rint

Afrique

Bénin: Centre national de linguistique appliquée.

Burundi: Faculté des lettres et des sciences humaines.

Cameroun: Centre de recherches et d'études anthropologiques de l'Institut des sciences humaines.

Guinée: Institut de recherche linguistique appliquée.

Mali: Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée.

Niger: Institut national de documentation, de recherche et d'animation pédagogiques.

République centrafricaine: Institut de linguistique appliquée.

Sénégal: Centre de linguistique appliquée de Dakar.

Zaire: Centre de linguistique théorique et appliquée.

Coordination: Marcel Diki Kidiri,
13, av. du Général de Gaulle
F-95310 St-Ouen-l'Aumône
tél.: 33 (1) 34 64 11 16

Canada

Terminologie et services linguistiques
Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario)

K1A 0M5

tél.: 1 (819) 994-5934

Communauté française de Belgique

Ministère de la Culture et des
Affaires sociales

Service de la langue française

44, Bd Léopold II

B-1080 Bruxelles

tél.: 32 (2) 413 22 95

France

Délégation générale à la langue
française

1, rue de la Manutention

F-75116 Paris

tél.: 33 (1) 40 69 12 00

Haïti

Faculté de linguistique
Université d'État d'Haïti

38, Rue Dufort

(Quartier Bois-Verna)

Port-au-Prince

tél.: (509) 45 12 33

Maroc

Institut d'études et de recherches
pour l'arabisation

B.P. 6216

Rabat - Instituts

tél.: 212 (7) 77 30 05

Québec

Office de la langue française

200, chemin Sainte-Foy

Québec (Québec)

G1R 5S4

tél.: 1 (418) 643-4144

Suisse

Chancellerie de la Confédération
Suisse

Section de terminologie

Palais fédéral ouest

CH 3003 Berne

tél.: 41 (31) 61 37 32

41 (31) 61 36 45

Tunisie

Innorpi

10bis, rue Ibn el Jazzar

1012 Tunis - Belvédère

tél.: 216 (1) 785 922

Modules associés

Union latine

Bureau de Paris

14, Bd Arago

F-75013 Paris

tél.: 33 (1) 45 35 75 01



Coédité par:
L'Agence de coopération culturelle
et technique
et la Communauté française de Belgique
(Service de la langue française
du ministère de la Culture
et des Affaires sociales
et Commissariat général
aux relations internationales)

Secrétariat du Rint:
Office de la langue française
200, chemin Sainte-Foy,
Québec (Québec)
G1R 5S4 Canada